ANALYSE DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES AUX DESASTRES

ARC-D TOOLKIT

MANUEL D'UTILISATION

OCTOBRE 2016

Principaux auteurs

Bernard McCaul (Bachelor of Engineering, Master of Engineering Science), co-auteur du ARC-D Toollkit, cumule plus de 20 années d'expérience dans le secteur privé et le secteur de l'aide au développement. En tant que Directeur-Pays pour GOAL en Amérique Centrale depuis plus de 10 ans, Bernard a joué un rôle moteur dans l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs projets de réduction des risques de désastres de grande envergure, y compris la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce sur le fleuve Choluceta, le développement du modèle « Quarter résilient » (Barrio Resiliente) à Tegucigalpa en faveur d'une résilience urbaine aux désastres renforcée, et la mise au point de protocoles de coordination binationaux et de Systèmes d'Alerte Précoce partagés entre le Honduras et le Nicaragua. Formé à l'approche systémique, il a également exercé son leadership dans le cadre d'interventions en faveur du renforcement des systèmes économiques et des marchés, d'une meilleure planification urbaine et gestion foncière, et d'un accès amélioré aux infrastructures sociales et structures de base ainsi qu'au logement social. Enfin, il représente GOAL dans le cadre d'un partenariat entre GOAL, le PNUD, UNISDR, l'autorité hondurienne de gestion des risques et l'association des municipalités du Honduras, qui vise la mise en œuvre au Honduras de la campagne « Pour des villes résilientes », dans laquelle le ARC-D Toolkit est une pièce maitresse.

Alexandra Mitsidou, titulaire d'un Master en Action humanitaire internationale et co-auteure du ARC-D Toolkit, cumule plus de huit années d'expérience académiques et programmatiques en matière de résilience aux désastres, principalement dans les régions de l'Amérique Centrale, de la Corne de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est. Elle a appuyé le développement et la mise en œuvre de programmes de réduction des risques en milieu urbain et en milieu rural, mais aussi des programmes de réponse d'urgence à la sécheresse et de développement des systèmes économiques et des marchés. En tant que Conseillère technique Résilience & Réduction des Risques de Désastres pour GOAL, elle appuie les différentes missions dans l'élaboration de leurs stratégies d'intervention, la mise en œuvre des projets et la mesure d'impact des interventions visant le renforcement de la résilience. Elle a mené la phase d'expérimentation et d'application du ARC-D Toolkit dans 11 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale et des Caraïbes, entre 2013 et 2016, et a joué un rôle central dans son développement au fil des ans. Alexandra a formé plus de 160 personnes issues des agences nationales de gestion des risques, de GOAL et d'autres ONG, à la mesure de la résilience aux désastres, à partir du ARC-D Toolkit.

Remerciements

Les auteurs aimeraient exprimer leur gratitude et leur reconnaissance à Gabriela Cáceres Flores, Coordinatrice Suivi-Evaluation de GOAL Honduras, pour son leadership et ses précieux commentaires et observations dans la validation du ARC-D Toolkit ; Celeste Amador et Alejandro Avila ont également contribué à cet effort.

Les auteurs remercient aussi tout particulièrement Laura Powers, Lisa Baumgartner, Gillian Dunn et Liz McBride, pour leur participation à la révision technique de cette version améliorée. Nous remercions aussi tous les membres du staff technique et des programmes de GOAL impliqués dans sa révision et sa validation au fil des ans, aussi bien au siège que sur le terrain, et tout particulièrement en Ethiopie, en Haiti, au Honduras et au Malawi.

Enfin, nous remercions toutes les parties prenantes des systèmes nationaux de gestion des risques, ainsi que les représentants des ONG et bailleurs de fonds du Honduras, Haiti, Nicaragua, Malawi, Soudan, Sud Soudan, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Niger et des Philippines, pour leur soutien et leurs précieuses contributions.

Table des matières

05 Abréviations et acronymes
06 1. Introduction
08 2. Histoire et contexte d'élaboration de l'ARC-D Toolkit
10 3. L'approche basée sur la résilience
12 3.1 L'approche systémique appliquée au renforcement de la résilience
15 4. L'ARC-D Toolkit
15 4.1 Présentation de l'ARC-D Toolkit
16 4.2. Portée et valeur ajoutée de l'ARC-D Toolkit
18 4.3. ARC-D Toolkit – Questions fréquentes
22 4.4 Justification et définition des 30 composantes
36 5. Application de l'ARC-D Toolkit
36 5.1. Préparation
39 5.2. Mise en œuvre de l'enquête ARC-D
47 5.3. Utilisation des résultats des enquêtes ARC-D
50 Annexe 1 : Glossaire
65 Annexe 2 : Questionnaire ARC-D – Partie A : Contexte général de la communauté
73 Annexe 2 : Questionnaire ARC-D – Partie B: Evaluation de la résilience communautaire aux désastres
104 Annexe 3 : Plate-forme de collecte numérique des données : Guide d'utilisation
122 Annexe 4 : Les 30 composantes de la résilience communautaire aux désastres
130 Annexe 5 : Modèle de rapport narratif d'enquête ARC-D
139 Bibliographie
142 Ressources et références sur les groupes de discussion (FGD)

GOAL

GOAL est une organisation internationale d'aide humanitaire fondée en Irlande en 1977, qui œuvre pour garantir aux plus pauvres et aux plus vulnérables, ainsi qu'aux personnes affectées par les crises humanitaires, l'accès aux droits fondamentaux, et notamment l'accès à un logement décent, la nourriture, l'eau et l'assainissement, la santé et l'éducation.

Depuis sa création, GOAL a répondu à la majorité des crises humanitaires de grande ampleur et dépensé plus de 910 millions d'euros en programmes d'aide d'urgence et humanitaire dans plus de 50 pays.

Abréviations et acronymes

ARC-D	Analyse de la Résilience des Communautés aux Désastres
BBB	(Build Back Better) Reconstruire en mieux
BR	Barrio Resiliente
CAPC	Enquête sur les capacités, attitudes, pratiques et compétences
CAH	Cadre d'Action de Hyogo (2005-2015)
COPECO	(Comité Permanente de Contingencias) Agence de gestion des risques du Honduras
DipECHO	Programme ECHO de préparation aux désastres
DDG	(Digital Data Gathering) Collecte numérique des données
DFID	Bureau britannique pour l'aide internationale au développement
ECHO	Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne
Eco-GRD	Approche GRD basée sur les écosystèmes
EMMA	(Emergency Market Mapping and Analysis) Analyse cartographique des marchés en situation d'urgence
EVC	Evaluation des Vulnérabilités et des Capacités
FAO	(Food and Agriculture Organisation) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FGD	(Focus Group Discussion) Discussion de groupe
FICR	Fédération Internationale des Croix Rouges et Croissants Rouges
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRD	Gestion des risques de désastres
HEA	(Household Economy Approach) Approche de l'économie des ménages
IIC	Interview d'informateur clé
INEE	(Inter-Agency Network for Education in Emergency) Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence
LQAS	(Lot Quality Assurance Sampling) Méthode d'échantillonnage par lots pour l'assurance qualité
MEAL	Monitoring (Suivi), Evaluation, Accountability (Redevabilité) and Learning (Apprentissage)
MICS	(Multiple Indicator Cluster Survey) Enquête en grappes à indicateurs multiples
MV	Moyens de vérification
OCB	Organisations communautaires de base
ODD	Objectifs du développement durable
OFDA	Département d'USAID pour l'aide humanitaire internationale
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONGI	Organisation Non-Gouvernementale Internationale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCMMA	(Pre-Crisis Market Mapping and Analysis) Analyse cartographique des marchés avant-crise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PVVIH	Personne vivant avec le VIH
RRD	Réduction des risques de désastres
R4S	Resilience for Systems
SAP (ou SARP)	Système d'Alerte Précoce (ou Système d'Alerte et de Réponse Précoce)
TA	(Thematic Area) Thématique du Cadre de Sendai
UNFCCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISDR	Agence des Nations Unies pour la réduction des risques de désastres
USAID	(United States Agency for International Development) Agence américaine pour l'aide au développement
VBG	Violences basées sur le genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VSLA	(Village Savings Loans Associations) Association villageoise d'épargne et de crédit

1 Introduction

Les désastres consécutifs à des chocs comme les ouragans, les inondations, la sécheresse, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les glissements de terrain menacent en permanence des millions d'hommes et de femmes et leurs moyens de subsistance à travers le monde. Dans un contexte de tensions et de stress croissants liés aux effets négatifs du changement climatique, de la croissance démographique et des inégalités sociales, ces désastres sont susceptibles de devenir plus fréquents, plus intenses et de produire un impact toujours plus grand sur les régions affectées. Le renforcement de la résilience aux désastres est donc essentiel pour réduire les effets négatifs que ces chocs peuvent produire au sein des communautés les plus pauvres, qui sont souvent affectées de manière disproportionnée, et pour s'assurer que les progrès enregistrés en matière de développement et de bien-être, souvent obtenus de haute lutte, sont efficacement protégés de ces chocs.

L'Outil d'Analyse de la Résilience Communautaire aux Désastres (ou ARC-D Toolkit) a été développé comme un outil clé en main, concis et facile à utiliser, pour mesurer le niveau de résilience aux désastres au niveau communautaire, à travers une enquête reposant sur une discussion de groupe et couvrant 30 composantes de la résilience aux désastres.

Ces 30 composantes sont classées en quatre catégories thématiques, correspondant aux quatre priorités d'actions du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Il s'agit de :

[1] Pour les besoins du ARC-D Toolkit, la troisième priorité du Cadre de Sendai, « Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience », a été renommée « Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience ». Trois raisons expliquent ce changement : a) les composantes abordées ici relèvent des facteurs de réduction des vulnérabilités, comme les moyens de subsistance, l'accès aux marchés, aux soins de santé, la gestion des ressources naturelles, les infrastructures, la protection sociale, etc. ; b) nous pensons que le terme « investir » est approprié pour un cadre de travail visant à encourager les gouvernements nationaux à investir dans la GRD, mais moins en tant que catégorie technique dans le cadre d'un questionnaire d'enquête sur la résilience aux désastres ; c) nous considérons que les 30 composantes abordées dans le cadre du ARC-D Toolkit relèvent toutes de la GRD, et pas seulement celles auxquelles il est fait référence dans la troisième priorité du Cadre de Sendai

Le ARC-D Toolkit s'appuie sur les travaux relatifs à la résilience aux désastres commandés par l'InterInstitutional Group, avec l'appui financier de DFID, et publiés par le Professeur John Twigg sous le titre « Characteristics of Disaster-Resilient Communities »[2]. L'élaboration de l'outil a également bénéficié de nombreuses consultations auprès de responsables politiques et d'experts en Amérique Latine, dans les Caraïbes, en Afrique de l'Est et en Afrique Australe, ainsi que d'une longue phase d'expérimentation sur le terrain dans 11 pays (voir Figure 1) entre 2013 et 2016, à la fois en milieu urbain, péri-urbain et en milieu rural.

Les améliorations apportées à la version 2016 du ARC-D Toolkit sont basées sur les trois éléments suivants :

a. Les précieux commentaires et observations formulés en 2015 suite à une phase d'expérimentation dans 8 pays et à la présentation de l'outil à divers acteurs nationaux et internationaux ;
b. Le contenu et la portée du nouveau Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), ratifié en 2015, et la campagne « Pour des villes résilientes » ;
c. L'approche systémique dans la programmation pour la résilience aux désastres, de plus en plus largement adoptée par GOAL et d'autres organisations ; certaines parties de l'outil ont ainsi été adaptées de façon à mieux capturer les facteurs systémiques qui favorisent (ou font obstacle à) la résilience communautaire aux désastres, et à les rendre également plus visibles dans la présentation des résultats (le tableau de bord ARC-D).

Il est recommandé d'utiliser cet outil en complément d'autres outils d'analyse des risques et des systèmes, de façon à obtenir la meilleure compréhension possible du contexte et des différents aspects de la résilience communautaire.

GOAL encourage vivement les utilisateurs du ARC-D Toolkit à partager leurs commentaires et observations, de façon à poursuivre le processus d'amélioration continu de l'outil et à contribuer à la diffusion des connaissances sur la construction de communautés plus résilientes à travers le monde.

Pour nous faire part de vos avis et commentaires, écrivez-nous à l'adresse suivante : resilience@goal.ie.

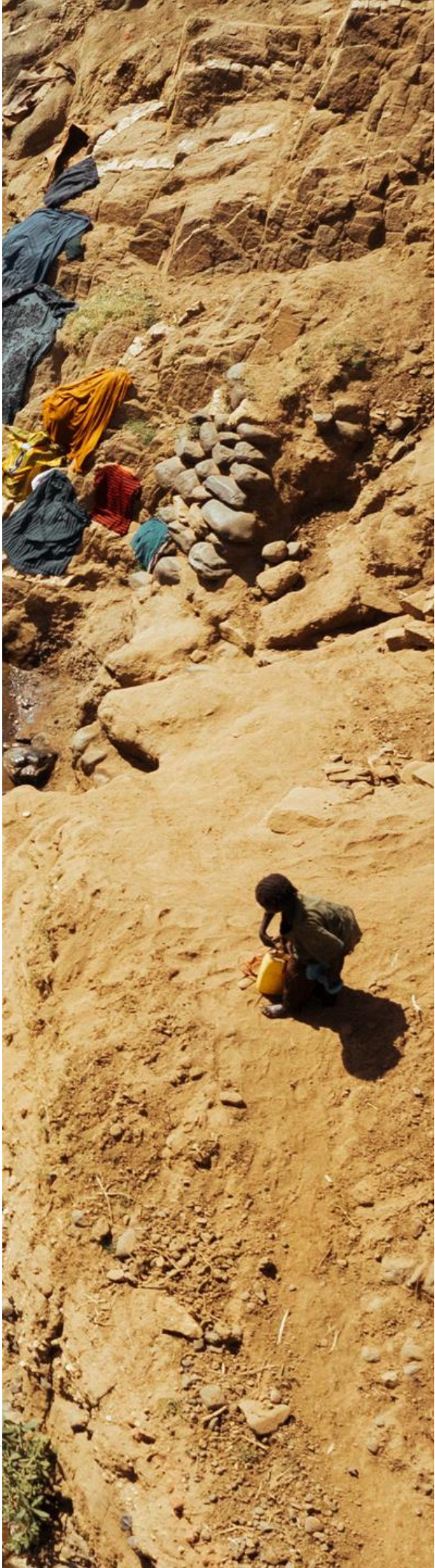

[2] Twigg, John. Characteristics of a Disaster-resilient community – A Guidance Note. Version 1, 2007 and Version 2, 2009.

2 Histoire et contexte d'élaboration de l'ARC-D Toolkit

En 2007, GOAL a réalisé une enquête CAPC (Connaissances, Attitudes, Pratiques et Comportements) à La Moskitia au Honduras, pour essayer de mieux comprendre les facteurs pouvant influencer la résilience des communautés aux désastres. En 2010, GOAL a mis au point un questionnaire d'enquête plus ciblé pour évaluer spécifiquement la résilience aux désastres, à partir de plus de 210 questions sur de nombreux aspects de la résilience, y compris une évaluation des « caractéristiques de la résilience aux désastres », basée sur les travaux du Professeur John Twigg[3]. En 2010 et 2011, cet outil a été appliqué à plusieurs reprises à La Moskitia, et s'est avéré très utile pour mesurer les progrès réalisés dans le renforcement des capacités communautaires à faire face et à se relever d'un désastre, mais aussi très complémentaire des autres outils de suivi et d'évaluation, comme les évaluations formelles des programmes, les rapports des exercices de simulation, etc.

En 2013-2014, GOAL a entrepris une révision complète de son travail sur la mesure de la résilience communautaire aux désastres, en procédant à plusieurs tests et à sa validation sur le terrain, au Honduras, en Haiti, en Ethiopie et au Malawi ; ce processus de révision a donné naissance à l'ARC-D Toolkit en tant que tel (appelé alors GOAL Toolkit for Measuring Community Disaster Resilience), qui couvrait désormais 30 composantes clés de la résilience.

En 2015, devant l'intérêt grandissant pour l'outil, de la part de ces missions et d'autres GOAL, mais aussi d'autres ONG et acteurs gouvernementaux, GOAL a procédé à une nouvelle phase de diffusion de l'outil dans 8 pays. L'ARC-D Toolkit est ainsi utilisé aujourd'hui dans 11 pays, sur 3 continents, pour mesurer la résilience des communautés aux désastres : le Honduras, Haiti, le Nicaragua, le Niger, le Soudan, le Sud Soudan, l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Malawi et les Philippines (Figure 1).

Figure 1: Pays où l'ARC-D Toolkit est ou a été utilisé pour mesurer la résilience communautaire aux désastres.

[3] « Characteristics of a Disaster-resilient community – A Guidance Note » (2007 & 2009) a servi de référence au développement de cet outil.

Il est important de noter qu'en 2015, l'autorité responsable de la gestion des risques et désastres au Honduras (COPECO) a institutionnalisé l'application de l'outil comme une bonne pratique à l'échelle nationale et, en partenariat avec le PNUD Honduras, a formé 60 membres du système national de gestion des risques et désastres à son utilisation. D'autre part, l'Université nationale du Honduras a reconnu la pertinence et la complémentarité de l'ARC-D Toolkit avec l'outil d'auto-évaluation des gouvernements locaux de l'UNISDR, dans le cadre de la campagne « Pour des villes résilientes ». Enfin, l'outil a également été au cœur du projet de GOAL en faveur de la résilience urbaine en Haiti « Tounen Lakay » (Retour à la maison), cité dans le recueil des bonnes pratiques sur la résilience, publié par l'Union Européenne en 2015[4].

Tout au long de ce processus de dissémination et de validation, l'ARC-D Toolkit a été largement partagé avec des experts de la gestion des risques et désastres (y compris parmi les autorités nationales compétentes), des agences des Nations Unies, d'autres ONG et bailleurs en Amérique Centrale, dans les Caraïbes, en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Leurs précieux commentaires et observations ont été pris en compte lors de l'élaboration de la version finale de l'outil.

Formation sur l'application del'ARC-D Toolkit dispensée par GOAL aux staff techniques de l'autorité nationale responsable de la gestion des risques et désastres au Honduras et du Comité d'urgence municipal du District Central de Tegucigalpa, au Honduras (avril 2015)

Lancement de la version 2015 du ARC-D Toolkit devant un parterre de représentants du gouvernement haïtien, de la société civile, des agences onusiennes et des bailleurs de fonds, Port-au-Prince, Haiti (juillet 2015).

[4] EU Resilience Compendium : Saving Lives and Livelihoods (2015)
http://ec.europa.eu/echo/files/policies/resilience/eu_resilience_compendium_en.pdf

3 L'approche basée sur la résilience

Depuis qu'elle occupe une place grandissante dans le secteur de l'aide humanitaire et au développement, la résilience a été définie de différentes manières[5], de « la capacité d'un système à absorber un bouleversement et à se réorganiser en changeant […] » (Walker et al. 2004), à la « capacité à se relever et à retrouver un équilibre stable défini après un choc » (Holling 1973 in Béné et al. 2012), au fait « d'apprendre à changer pour ne pas être changé/modifié » (Walker, 2012).

Pour les besoins de ce document, GOAL définit la résilience comme « la capacité des communautés et des ménages vivant au sein de systèmes complexes, à anticiper et à s'adapter aux risques, et à absorber, répondre et à se remettre des chocs et stress de manière efficace et rapide, sans compromettre leurs existences et modes de vie à long terme, le tout en améliorant in fine leurs conditions de vie ».

GOAL, comme beaucoup d'autres acteurs de l'aide humanitaire et au développement, ne considère pas la résilience comme un secteur distinct ou encore comme une problématique nouvelle qu'il faudrait intégrer dans ses interventions. GOAL envisage plutôt la résilience comme une nouvelle approche stratégique dans la façon d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de qualité, basée sur une analyse contextuelle très poussée, une compréhension dynamique des caractéristiques et des capacités des communautés, et une gestion des interventions capable de s'adapter. A travers cette approche, nous visons la protection des progrès enregistrés en matière de bien-être et de développement dans les communautés, face aux bouleversements qu'elles sont susceptibles d'expérimenter, ainsi que leur indépendance vis-à-vis de l'aide extérieure, à long terme.

« La résilience est la capacité des communautés et des ménages vivant au sein de systèmes complexes, à anticiper et à s'adapter aux risques, et à absorber, répondre et à se remettre des chocs et stress de manière efficace et rapide, sans compromettre leurs existences et modes de vie à long terme, le tout en améliorant in fine leurs conditions de vie ».

Pour guider ses interventions en faveur de la résilience, GOAL a adopté et adapté un cadre conceptuel largement reconnu, celui de Frankenberger et al. (2012), mis à jour par l'IFPRI en 2014. Le cadre conceptuel de GOAL est ainsi divisé en trois composantes :

1. Analyse

Ceci inclut :

- L'identification du groupe qui bénéficiera de notre intervention (quel est le groupe dont nous voulons renforcer la résilience ?) ;
- Une évaluation du contexte dans lequel ce groupe ou ce système évolue ;
- Une analyse des chocs et stress auxquels ce groupe est confronté (face à quoi voulons-nous renforcer la résilience du groupe ?) ;
- La détermination du niveau d'exposition du groupe en question face à ces bouleversements ;
- Et l'identification des systèmes et des niveaux d'intervention que nous allons prioriser (de quelle façon allons-nous renforcer la résilience ?).

[5] Pour plus d'informations sur les différentes définitions de la résilience selon les disciplines, se référer au rapport 2013 de l'Institut CARR (voir bibliographie).

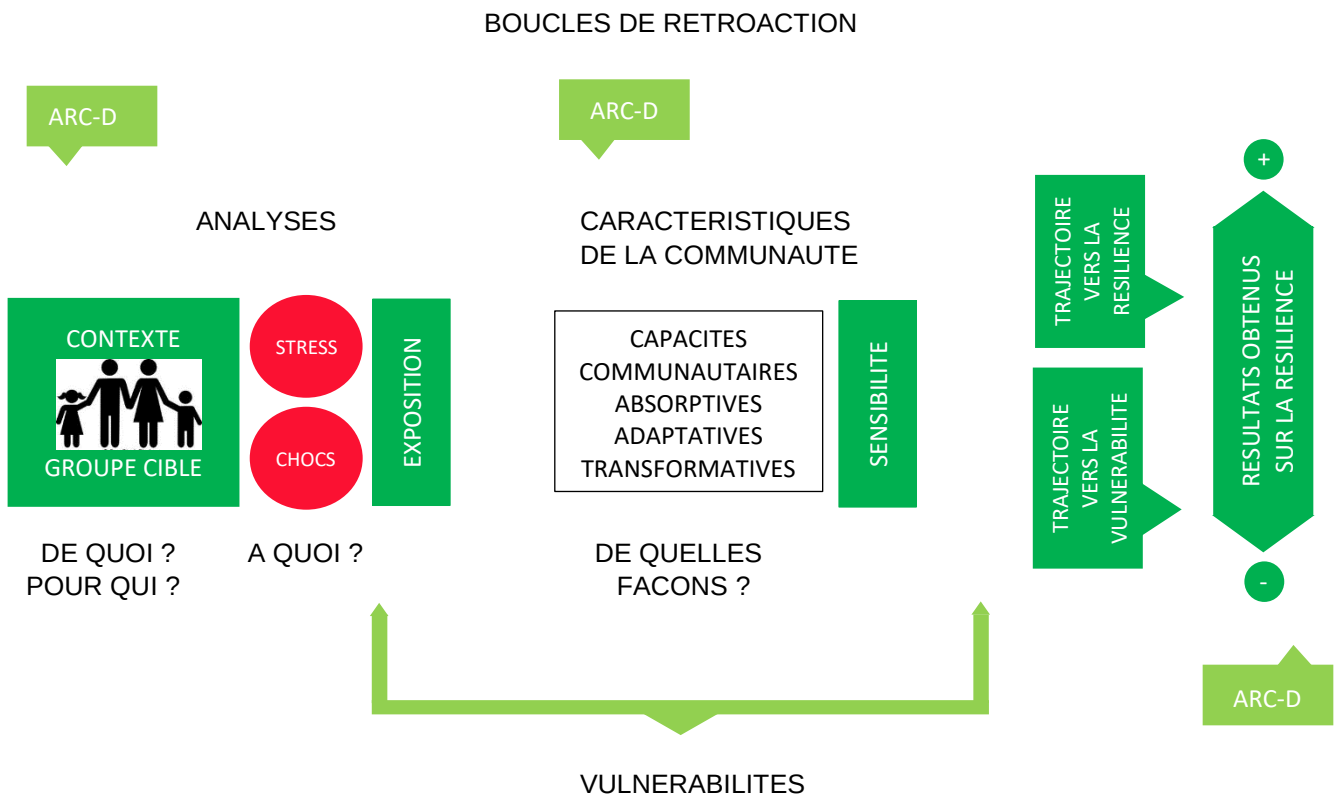

Figure 2 : Cadre conceptuel de la résilience de GOAL

2. Caractéristiques des communautés ou systèmes

Il s'agit des capacités du groupe cible à absorber, à s'adapter et à se transformer face aux chocs et stress identifiés (de quelle façon allons-nous renforcer la résilience ?).

3. Trajectoires et résultats

Ceci renvoie aux résultats (produits et effets) mesurables que nous souhaitons obtenir à travers nos interventions programmatiques en faveur de la résilience. Les boucles de rétroaction (feedback loops) confèrent au cadre conceptuel un caractère itératif, qui nous permet d'examiner en continu de quelle(s) façon(s) nous influençons le changement et nous apprenons, en suivant de près les éléments critiques (par exemples les capacités renforcées et les résultats obtenus) de façon à remédier aux lacunes éventuelles, ajuster si besoin la/les stratégie(s) adoptée(s) et à générer des connaissances.

En matière de programmation pour une résilience renforcée face aux chocs et aux stress susceptibles de les exacerber, l'ARC-D Toolkit s'avère donc très utile puisqu'il couvre les trois composantes de ce cadre conceptuel et peut aussi tout à fait s'inscrire dans son processus itératif de rétroaction, en étant appliqué à différents moments d'un projet (au commencement, en cours d'implémentation et en fin de projet). L'outil collecte par exemple des informations sur le contexte dans lequel évolue la communauté, sa localisation, les caractéristiques de sa démographie, de son environnement, de ses modes de gouvernance, les groupes vulnérables, les principaux aléas auxquels elle est exposée, autant d'informations qui servent la phase d'analyse du cadre conceptuel. Dans un second temps, l'ARC-D Toolkit analyse et mesure différents facteurs et caractéristiques de la résilience communautaire aux désastres et en donne un aperçu global et quantitatif qui peut être utilisé pour mesurer les trajectoires et résultats obtenus vers et en matière de renforcement de la résilience.

3.1 L'approche systémique appliquée au renforcement de la résilience

Les ménages et les communautés ne sont pas des îlots. Ils vivent et opèrent dans de multiples systèmes plus ou moins complexes (systèmes économiques/de marché, systèmes de santé, système de gouvernance, écosystèmes, etc.) qu'ils affectent et qui les affectent. Plus ces systèmes sont robustes, plus les communautés sont à même d'atteindre leurs objectifs de développement et de se protéger (ou de protéger leurs acquis) en cas de problème. Au contraire, lorsque ces systèmes sont faibles et peu inclusifs, elles sont aussi plus vulnérables aux bouleversements.

L'approche systémique appliquée au renforcement de la résilience nous aide à comprendre comment les différentes composantes d'un système (ses acteurs – y compris les communautés – ses ressources et ses mécanismes de régulation) sont interconnectés (ou non) et interagissent (ou non), ainsi que les passerelles pouvant exister entre différents systèmes et les facteurs de risques. En d'autres termes, en appliquant l'approche systémique au renforcement de la résilience, il devient possible de prévoir comment un désastre peut provoquer une crise économique, comment un conflit peut rendre des hommes et des femmes plus vulnérables encore aux chocs et aux stress (par exemple lorsque la destruction des systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable occasionne une épidémie de choléra), et comment des tendances ou stress à long terme comme la dégradation de l'environnement peut nuire à la productivité agricole, accroitre l'insécurité alimentaire et faire baisser les revenus des ménages, affectant in fine leurs capacités à payer également pour l'éducation de leurs enfants ou leur accès aux soins.

GOAL aspire ainsi à mieux comprendre ces dynamiques, de façon à développer et mettre en œuvre de meilleurs programmes, adressant les causes profondes de la pauvreté et/ou de la vulnérabilité, et pas seulement leurs symptômes. Il existe en effet de nombreux chevauchements entre l'approche basée sur la résilience et l'approche systémique, puisqu'elles visent toutes les deux à renforcer les capacités des acteurs permanents d'un système donné, pour leur permettre de faire face, de s'adapter et de se transformer si besoin face aux chocs et aux stress. Renforcer ainsi les capacités d'un système à assurer ses fonctions peut donc influencer fortement le niveau de résilience d'une communauté et inversement.

De ce point de vue, l'application de l'ARC-D Toolkit constitue un point d'entrée idéal pour l'approche systémique. En effet, chacune de ses 30 composantes correspond à l'un des huit systèmes critiques soutenant la résilience communautaire, comme indiqué dans les graphiques ci-contre et page suivante (Figures 3 et 4). Ceci permet donc de « prendre le pouls » des huit systèmes critiques et d'identifier les systèmes fonctionnels, sur lesquels il est d'ores et déjà possible de s'appuyer pour renforcer le niveau de résilience de la communauté visée, mais aussi et surtout les systèmes non fonctionnels, qui auront besoin d'être renforcés ou transformés pour contribuer davantage au renforcement de la résilience.

A noter que le ARC-D Toolkit ne propose pas de remplacer les outils indispensables à l'analyse approfondie des différents systèmes. Il vise plutôt à fournir une image holistique de la situation, à mieux cerner leur niveau de performance face aux aléas et à identifier ceux qui sont les plus critiques pour renforcer le niveau de résilience la communauté visée face à tel ou tel scénario de risques.

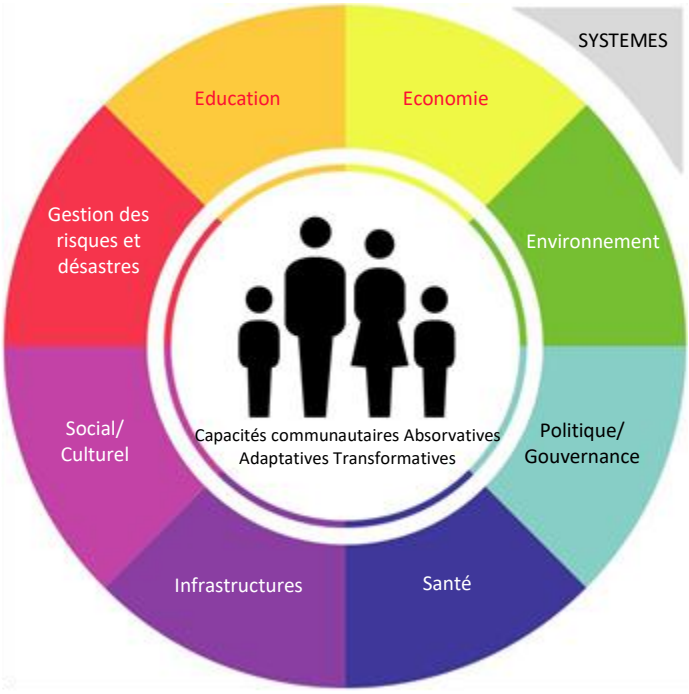

Figure 3 : Roue des Systèmes de GOAL

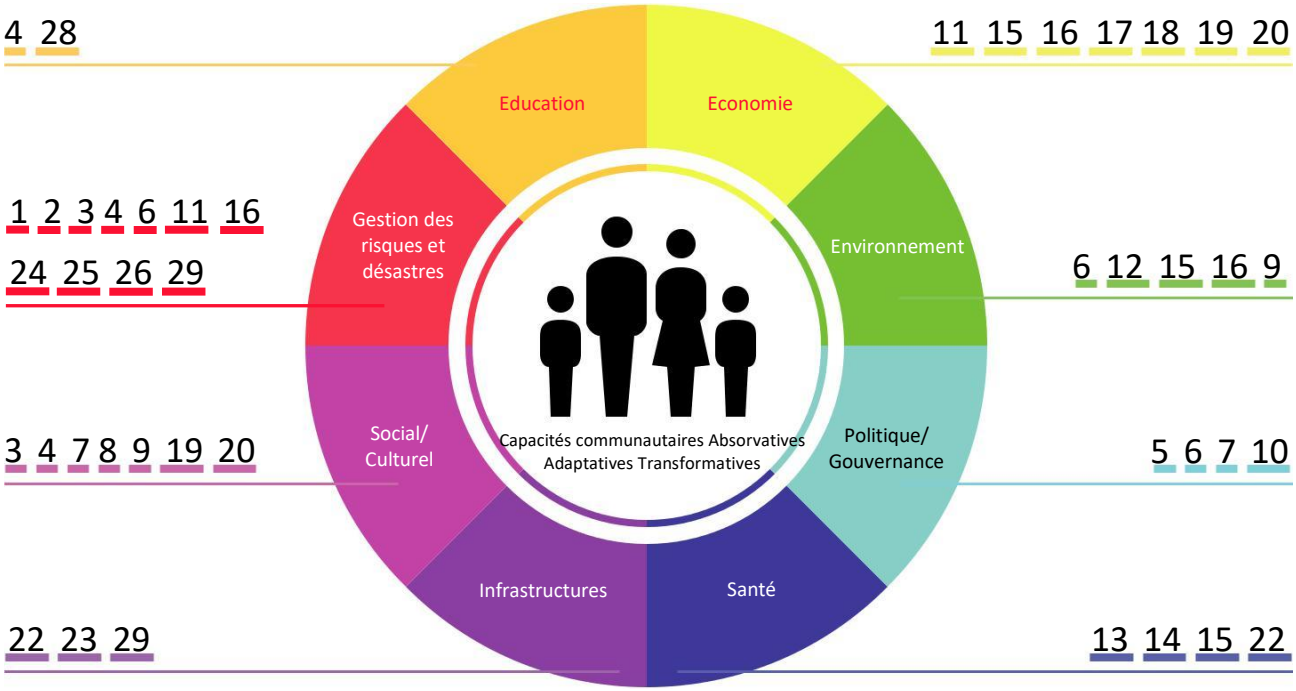

Figure 4 : Les huit systèmes analysés dans le cadre d'une enquête ARC-D et les composantes correspondantes.

L'approche systémique et l'ARC-D Toolkit ont été largement utilisés pour inspirer le modèle de quartier résilient de GOAL à Tegucigalpa au Honduras (« Barrio Resiliente »), en cours d'adaptation pour Port-au-Prince (« Katye Wozo »).

« Barrio Resiliente » (BR) est un programme innovant visant à construire ou à renforcer la résilience aux désastres des quartiers urbains informels à haut risque, à partir de l'approche systémique. Il cible ainsi les systèmes sociaux critiques, identifié à l'aide de l'ARC-D Toolkit, et implique toutes les parties prenantes desdits systèmes, pour les transformer au bénéfice des groupes les plus vulnérables. A Tegucigalpa, le programme BR a ainsi priorisé 5 systèmes critiques, le système économique du logement social (et particulièrement l'auto-construction de logements sociaux), le système d'alerte précoce aux glissements de terrain, le système économique d'approvisionnement en denrées alimentaires de base à travers les commerces de proximité, le système de drainage des eaux de surface et les systèmes de participation des jeunes dans le développement du quartier, notamment à travers l'aménagement d'espaces publics et de l'art de rue[6].

GOAL est actuellement en train de mettre au point une méthodologie d'analyse complémentaire du niveau de résilience des systèmes (Resilience for Systems Toolkit ou R4S), en partenariat avec le Springfield Centre for Business in Development. Alors que l'ARC-D Toolkit est un outil clé pour comprendre la résilience aux désastres au niveau communautaire et guider l'identification des systèmes socio-économiques clés, le R4S Toolkit fournit quant à lui une méthodologie détaillée pour analyser le fonctionnement de ces systèmes et ainsi mettre au point des interventions visant des changements systémiques durables. Ces deux outils combinés constituent ainsi un guide précieux pour élaborer et mettre en œuvre des interventions efficaces en faveur de la résilience aux désastres.

[6] Pour plus d'informations sur le modèle BR, consultez la publication GOAL de McCaul, B. et Nunez, A (2016) : « Barrio Resiliente : Building Resilient Cities through Resilient Neighborhoods ». Second Central American and Caribbean Landslide Congress, 18-20 July 2016, Tegucigalpa, Honduras.

Le R4S Toolkit applique l'approche systémique et la théorie des réseaux pour guider l'analyse et l'évaluation de la résilience des systèmes socio-économiques, en tenant compte de six facteurs déterminants : la redondance, la connectivité, la diversité, la participation, la gouvernance et l'apprentissage. Le procédé se décline en quatre étapes ou composantes :

1. Identification et sélection des systèmes socio-économiques critiques pour la population.
2. Cartographie des systèmes socio-économiques sélectionnés en ayant recours à des cartes dynamiques des systèmes, des cartes des réseaux d'acteurs et des cartes géographiques, le tout permettant de visualiser toutes les données pertinentes sur la résilience de ces systèmes.
3. Identification et sélection des scénarios de risques pouvant affecter les systèmes socio-économiques sélectionnés.
4. Simulation et analyse de l'impact des chocs et stress relatifs à ce scénario de risques sur les systèmes socio-économiques ciblés.

Veuillez-vous référer au R4S Toolkit de GOAL pour plus de précisions sur l'application de l'approche systémique en faveur de la résilience.

4 L'ARC-D Toolkit

4.1 Présentation de l'ARC-D Toolkit

L'ARC-D Toolkit est composé de trois parties : un questionnaire en deux parties, pouvant être administré sur support numérique ; une plate-forme de gestion des données (CommCare); et un guide d'utilisation (ce document). Regardons de plus près chacune de ces composantes.

1. Le questionnaire

Partie A : Contexte général de la communauté

La première partie du questionnaire vise à livrer une analyse préliminaire du contexte dans lequel évolue la communauté, qui va nous aider à adapter les questions d'orientation dans la Partie B. La Partie A est ainsi administrée via des interviews d'informateurs clés (IIC), généralement des leaders communautaires. Les sujets abordés dans cette première partie incluent : les données démographiques de la population de base et des sous-groupes existant parmi la population ; l'existence ou non d'organes de gouvernance au niveau local ; l'existence ou non de plans au niveau communautaire, et leur usage ; la description de l'environnement naturel et physique dans lequel la communauté évolue ; l'identification des groupes les plus vulnérables, les principaux chocs et stress affectant la communauté ; et une analyse des liens pouvant exister entre ces différents chocs et stress pour identifier des « scenarios de risques ». Après avoir sélectionné le scenario de risque le plus pertinent avec les informateurs issus de la communauté, les enquêteurs peuvent procéder à la Partie B du questionnaire, qui prévoit 30 questions clés, mises au point pour évaluer le niveau de résilience de la communauté choisie au scenario de risques sélectionné.

Partie B : Evaluation des caractéristiques de la résilience communautaire aux désastres

Cette seconde partie de l'enquête vise à évaluer le niveau de résilience aux désastres de la communauté, et tout particulièrement par rapport au scenario de risques identifié dans la phase précédente, en analysant 30 composantes clés de la résilience. Ceci par l'intermédiaire d'une discussion de groupe (*focus group discussion*), réunissant des représentants de tous les secteurs et acteurs clés de la communauté (pour plus de précisions sur la composition du groupe, se référer à la Section 5 du Manuel). Pour animer la discussion, les enquêteurs abordent 30 questions clés, chacune explorant une composante particulière de la résilience, et relevant de l'un des quatre axes thématiques du Cadre de Sendai (2015-2030) : 1) Compréhension des risques de désastres ; 2) Renforcement de la gouvernance en faveur de la GRD ; 3) Réduction de la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience ; 4) Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement.

Chacune de ces 30 composantes recoupe cinq « caractéristiques de la résilience aux désastres » potentielles (c'est-à-dire cinq réponses potentielles à la question clé posée spécifiques à chaque composante), qui sont placées sur une échelle de notation allant de 1 à 5, correspondant aux cinq niveaux de la résilience communautaire aux désastres. Sur cette échelle, le niveau 1 indique un niveau de résilience faible et vaut 1 point ; le niveau 5 indique un niveau de résilience élevé et vaut 5 points.

Chaque composante est analysée en profondeur et fait l'objet d'une discussion avec la communauté ; pour ce faire, les enquêteurs ont recours à des questions d'orientation qui visent à stimuler la conversation (« Questions d'orientation suggérées ») et des moyens de vérification, qui peuvent être utilisés pour trianguler les informations en cas de besoin. A la fin de la discussion sur chaque composante, les animateurs formulent un jugement sur le

niveau de résilience de la communauté par rapport à cette composante en sélectionnant la caractéristique qui convient à partir des réponses obtenues lors de la discussion (le niveau est alors évalué de 1 à 5). L'animateur principal lit alors à voix haute, devant les membres de la communauté, la caractéristique retenue pour la composante en question (non pas telle qu'elle est formulée dans le questionnaire mais en paraphrasant les termes techniques bien évidemment). Si aucune des caractéristiques définies dans le questionnaire ne correspond à la situation dans laquelle se trouve la communauté, l'animateur fait la synthèse de la discussion avec la communauté. Les participants à la discussion valident ensuite ou non le choix de la caractéristique ou les conclusions de la discussion. Si celles-ci ne sont pas validées, l'animateur doit poursuivre la discussion avec les participants jusqu'à l'atteinte d'un consensus au sein du groupe sur la situation de la communauté par rapport à la composante en question.

A chaque niveau sélectionné correspond un nombre de points (1-5), qui vont déterminer le score total de la résilience communautaire aux désastres. Celui-ci apparait sous la forme d'un pourcentage sur l'écran de la tablette, à la fin de l'évaluation, et une fois connectée, il est exporté sur CommCare, avec les autres données collectées auparavant. Une fois dans la base de données sur CommCare, les données peuvent être exportées vers un tableau de bord sur Excel (Dashboard Excel), pour de plus amples analyses.

2. La plate-forme digitale de gestion des données

L'ARC-D Toolkit utilise une plate-forme en ligne de gestion de données libre d'accès, CommCare, qui fonctionne sur les appareils Android et stocke les données sur un serveur cloud. L'application CommCare fonctionne hors ligne et, une fois connectée à Internet, via wi-fi ou autre, les données issues de l'évaluation sont envoyées vers la base de données du projet créée sur CommCare. Les données envoyées peuvent ensuite être exportées vers un tableau de bord Excel (voir Annexe 3 pour instructions), développé par GOAL, qui permet de suivre l'évolution des scores de la résilience communautaire en temps réel (en connectant le tableau de bord à la base de données sur CommCare). Ce Dashboard Excel permet de générer des rapports clé en main, présentant les résultats obtenus de façon très visuelle et permettant de comparer aisément les scores obtenus dans une communauté donnée d'une évaluation à l'autre, mais aussi les résultats obtenus dans différentes communautés par rapport à différents scenarios de risques et sur chaque composante. Ces graphiques, simples et informatifs, sont faciles à comprendre et interpréter et peuvent être facilement partagés avec les parties prenantes impliquées dans le renforcement de la résilience communautaire aux désastres.

3. Le Manuel d'utilisation (ce document)

Le Manuel d'utilisation décrit les fondements techniques de l'ARC-D Toolkit, explique la terminologie relative à la GRD et la résilience, et fournit des explications détaillées sur les 30 composantes. Il décrit également la méthodologie d'application de l'outil sur le terrain et fournit des conseils, tirés des bonnes pratiques et leçons apprises suite à son utilisation au fil des ans et des consultations avec diverses parties prenantes.

4.2. Portée et valeur ajoutée de l'ARC-D Toolkit

L'ARC-D Toolkit se focalise sur le niveau communautaire. C'est la raison pour laquelle on accorde une grande importance, lors de l'évaluation, aux facteurs suivants : les plans et processus collectifs/communautaires, les institutions, le nombre de personnes ayant recours à certaines pratiques, etc. Comprendre la résilience au niveau communautaire est très important, car les communautés sont les premières à faire face et à répondre aux désastres. De plus, la communauté est l'endroit où le savoir, les capacités locales et les traditions sont utilisés, négociés et transformés ; enfin, dans la plupart des pays, la communauté constitue la première (et la plus petite) entité administrative. Cela signifie que les communautés sont le « point de départ » du processus qui vise à élaborer/renforcer des systèmes intégrés du bas vers le haut, mais aussi « le point d'arrivée », lorsqu'il s'agit de mesurer les impacts positifs des systèmes renforcés sur la vie des gens qu'ils ont vocation à servir.

Bien qu'une communauté puisse posséder la capacité d'absorber et de se remettre d'un bouleversement, il peut y avoir des familles ou des groupes de ménages au sein de cette communauté, qui se retrouvent dans des conditions

très difficiles et une situation de grande vulnérabilité face/suite à ce bouleversement. C'est aussi la raison pour laquelle nous rappelons que, si cet outil a été mis au point pour fournir une vue d'ensemble des différentes composantes qui influencent la résilience au niveau communautaire (collectif), y compris celle des groupes les plus vulnérables, ce n'est pas le seul niveau à partir duquel nous devrions essayer de comprendre les dimensions multiples de la résilience.

D'ailleurs, de nombreuses composantes pouvant affecter le niveau de résilience d'une communauté sont hors de son contrôle (par exemple l'occupation des sols dans certains cas) en l'absence des dispositifs institutionnels et légaux nécessaires aux niveaux administratifs supérieurs. Alors que la description des caractéristiques de la résilience, dans l'outil, fait explicitement référence à l'existence de barrières systémiques à l'amélioration de certaines capacités, celles-ci devraient toutefois être évaluées de façon plus approfondie à travers des outils prévus à cet effet. Depuis la finalisation de cette nouvelle version de l'ARC-D Toolkit, GOAL a également entrepris de développer un outil qui analyse et mesure le niveau de résilience des systèmes socio-économiques critiques dont dépend une communauté, face à différents aléas. Ainsi, l'application de l'ARC-D Toolkit, comme un outil parmi d'autres, est recommandé comme la première étape d'une discussion et d'un processus de planification continu sur le renforcement intégral de la résilience communautaire.

Enfin, l'ARC-D Toolkit se concentre sur les désastres et a été dimensionné pour mesurer la résilience aux chocs (pas aux stress), en se basant sur des cadres et grilles de lecture solides et largement reconnus (Twigg, Hyogo, Sendai). Cela ne veut pas dire que les stress sont totalement absents de cette évaluation et des analyses. Au contraire, la Partie A permet d'identifier les principaux stress auxquels les communautés sont confrontées, et leurs principaux effets sur les chocs éventuels, de façon à ce que les enquêteurs en tiennent compte à la fois lors des discussions de groupe et lors de la phase d'analyse des données. L'expérience a également souvent montré que les principaux stress affectant les communautés, comme la violence, l'érosion et la contamination des sols, émergeaient souvent naturellement dans les discussions de groupe, à mesure que les différentes composantes étaient abordées. Cependant, l'ARC-D Toolkit n'aborde ces stress que pour déterminer si ceux-ci exacerbent l'impact du scenario de risque sélectionné et entament encore davantage ou non le niveau de résilience des communautés. En d'autres termes, si l'érosion des sols apparait comme une contrainte majeure dans une communauté frappée par la sécheresse, l'enquête ARC-D tiendra compte de la contribution de l'érosion à la vulnérabilité de la communauté par rapport au scenario de risque relatif à la sécheresse.

Valeur ajoutée du ARC-D Toolkit

- L'ARC-D Toolkit fournit une précieuse vue d'ensemble pour développer des stratégies et des programmes visant le renforcement de la résilience communautaire aux désastres et en faisant le lien entre l'aide d'urgence et le développement, en facilitant l'opérationnalisation d'une approche basée sur la « Reconstruction en mieux ».
- L'ARC-D Toolkit permet de « prendre le pouls » des systèmes (voir Figure 4) et peut informer la planification d'activités ou des programmes visant leur renforcement, et/ou des évaluations plus poussées.
- Vue sa pertinence par rapport aux cadres internationaux relatifs à la résilience aux désastres, comme Sendai ou la campagne « Pour des Villes Résilientes », l'ARC-D Toolkit peut être un outil de suivi efficace des efforts consentis par les gouvernements pour tenir leurs engagements internationaux au niveau communautaire.
- De la même façon, l'ARC-D Toolkit peut faciliter la prise de décisions politiques et budgétaires au niveau gouvernemental (ou bien les efforts de plaidoyer des organisations de la société civile).
- C'est un outil de suivi et d'évaluation utile et efficace, qui fournit des informations sur le niveau de performance d'un projet ou d'un portefeuille de projets, tout au long de son/leur implémentation.
- La structure même de l'outil et ses différentes composantes permettent d'établir des comparaisons entre différentes communautés et/ou contextes, qui peuvent révéler des tendances à l'échelle mondiale, régionale, nationale, etc., mais aussi des similitudes et des différences qui fournissent des informations utiles pour le renforcement de la résilience communautaire aux désastres.

  Par exemple, au Honduras, les communautés vivant dans les régions rurales et isolées de la Moskitia ont obtenu des scores plus élevés sur les composantes relatives à leurs moyens de subsistance et la résistance de leurs infrastructures par rapport aux communautés urbaines de

Tegucigalpa, qui ont obtenu de meilleurs scores sur les composantes relatives à l'organisation de la communauté et aux partenariats.

- Sa structure prédéfinie ne l'empêche pas d'être adaptée si besoin :
  - Les composantes de la résilience aux désastres abordées lors de l'enquête font référence à des termes comme « moyens de subsistance résistants aux aléas », « biens convertibles » et « services financiers », qui peuvent être facilement adaptés à différents contextes.
  - Les composantes de la résilience aux désastres qui ne sont pas du tout pertinentes par rapport au scenario de risque sélectionné ou au contexte peuvent être pondérées – c'est-à-dire ignorées – de façon à s'assurer que la mesure de la résilience communautaire soit précise et adaptée au contexte.
  - Les 5 caractéristiques de la résilience aux désastres décrites pour chaque composante reflètent les 5 niveaux de résilience, mais lorsqu'elles ne sont pas pleinement cohérentes avec la situation décrite par les communautés, l'utilisateur peut se référer à la description générale correspondant à chaque niveau (voir Tableau 3), pour déterminer le niveau le plus approprié pour chaque composante étudiée.
- L'ARC-D Toolkit peut aider à développer et à adopter une approche « Do no harm » (« Ne pas nuire ») pour travailler avec les communautés sur le renforcement de leur niveau de résilience.

  Au Honduras par exemple, les communautés rurales affectées par la sécheresse dans le «Corridor Sec » (*Dry Corridor ou Corridor Seco*), et ayant fait l'objet d'une évaluation, ont régulièrement enregistré des scores élevés sur des composantes qui sont souvent totalement indépendantes de l'appui extérieur, comme le leadership, la protection des groupes vulnérables et le bénévolat, ce qui illustrait déjà des capacités de résilience inhérentes à ces communautés. Ceci mettait en évidence la nécessité (et le défi) pour les acteurs humanitaires de s'assurer que ces capacités n'étaient pas court-circuitées ou pire, entamées, par la réponse à la sécheresse.
- L'ARC-D Toolkit repose sur une approche très participative et s'est avéré utile et pertinent pour renforcer la compréhension de la résilience aux désastres chez le staff et les communautés elles-mêmes, et aider ces dernières à prendre des mesures pour la renforcer.
- L'ARC-D Toolkit peut être aussi bien utilisé par des autorités locales, nationales ou internationales, que par des ONG nationales et internationales.
- Il utilise une plate-forme en ligne et centralisée de gestion des données, en accès libre et gratuit, qui facilite la production de graphiques/supports visuels de présentation des résultats, faciles à comprendre pour toutes les parties prenantes, y compris les communautés elles-mêmes.

4.3. ARC-D Toolkit – Questions fréquentes

1. Combien de temps faut-il pour conduire une enquête avec le ARC-D Toolkit ?

Les discussions avec les communautés peuvent durer entre 3 et 5 heures, en fonction du contexte, du degré d'investissement des participants et du degré de préparation de l'animateur. Cependant, l'ensemble du processus, incluant la préparation, les dispositions logistiques, la mobilisation communautaire, l'analyse et la préparation des résultats, la diffusion des résultats auprès des communautés et la préparation du rapport, peut prendre au total entre deux et quatre semaines (en fonction du nombre de communautés évaluées).

2. Qui peut utiliser le ARC-D Toolkit ?

- Toute organisation engagée dans un processus de réflexion autour de la résilience aux désastres, souhaitant disposer d'une vue d'ensemble du niveau de résilience d'une communauté aux désastres, et développer une meilleure compréhension du contexte dans lequel évolue la communauté en question.
- Les organisations engagées depuis longtemps dans le renforcement de la résilience aux désastres et disposant d'un portefeuille de projets important dans ce domaine, qui ont besoin d'une « vue de la forêt » (holistique) pour les orientations stratégiques de leurs programmes.
- Les organisations impliquées dans le plaidoyer et auprès des gouvernements, ayant besoin d'informations et de données fiables venant du terrain, pour influencer les décisions politiques.

3. Quand et combien de fois peut-on appliquer l'ARC-D Toolkit ?

L'outil ARC-D peut être utilisé lors de différentes phases du cycle de projet, y compris lors de l'analyse des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation, pour compléter les évaluations initiales, à mi-parcours et en fin de projet. La fréquence d'utilisation dépendra du contexte, du budget disponible et de l'utilisation qui sera faite des résultats (ex : une ONG qui souhaite suivre les progrès réalisés sur un programme de deux ans l'utilisera différemment d'un gouvernement qui sera plus intéressé par les grandes tendances de la résilience communautaire aux désastres sur une décennie), mais d'une manière générale, on considère qu'il est bon de l'utiliser au moins une fois par an. L'outil peut être utilisé en période « normale » (hors désastre) dans le cadre d'un programme de GRD ou de tout autre programme visant à protéger des désastres les gains du développement ; il peut aussi être utilisé après un désastre avec l'objectif de lier les actions d'urgence à celles de développement et pour opérationnaliser l'approche basée sur la « Reconstruction en mieux » *(Build Back Better*).

4. L'ARC-D Toolkit peut-il être utilisé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ?

Oui, l'ARC-D Toolkit a été appliqué avec succès à la fois en milieu urbain, peri-urbain et en milieu rural, dans de nombreux pays, dont le Honduras, Haiti, le Kenya et l'Ouganda. En milieu urbain, il est toutefois important d'accorder une attention particulière aux aspects suivants :

- La délimitation des « communautés » qui seront évaluées, surtout dans les zones où leurs contours peuvent flous et/ou changeants, par exemple, dans les quartiers informels et précaires. De la même façon, parmi une population urbaine plus large, des analyses supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires pour identifier un groupe cible relativement homogène, permettant la mesure de la résilience communautaire à leur échelle.
- Des stratégies de mobilisation et d'implication communautaire adaptées, puisque le milieu urbain peut être plus fracturé et moins marqué par la cohésion sociale (et parfois au contraire par la violence) que les zones rurales.
- Les informations collectées en milieu urbain peuvent et doivent souvent être complétées par des informations recueillies auprès des institutions pertinentes (par exemple les autorités locales), qui ont plus de contrôle et de connaissances sur certains services (par exemple l'assainissement) et les problématiques relatives à l'occupation des sols.
- Les personnes résidant en milieu urbain ont souvent plusieurs emplois en dehors de la zone où ils résident, ce qui peut limiter leur disponibilité et les occasions de réunir tous les bons informateurs au même moment, pour procéder à la Partie B du questionnaire.

5. Qu'est-ce qui différencie cette version de l'ARC-D Toolkit de la précédente (2015) ?

A partir des feedbacks reçus suite à une phase de pilotage et de consultation lancée en 2015 dans 8 pays où GOAL intervient, les améliorations suivantes ont été apportées :

- La Partie A du questionnaire a été approfondie pour collecter davantage d'informations et permettre des analyses plus poussées (gouvernance, planification, environnement, chocs, stress, estimations des pertes, stratégies d'adaptation, etc.).
- Les composantes ont été révisées, dans leur ordre d'apparition et dans leur contenu, pour assurer leur cohérence avec le Cadre de Sendai (2015-2030), ainsi les thématiques correspondent aux quatre priorités du Cadre de Sendai, et donner plus de poids au relèvement et à la « Reconstruction en mieux ».
- Deux nouvelles composantes ont été ajoutées : cohésion sociale/prévention des conflits et logement (tous les changements relatifs aux composantes clés sont répertoriés dans un tableau en Annexe 4).
- Des ajustements à la notation de la résilience et à l'échelle des pourcentages, pour plus de précision et de cohérence avec les niveaux de résilience.
- Des rapports clé en main améliorés et plus détaillés dans le Dashboard Excel de l'ARC-D Toolkit.
- Un manuel d'utilisation amélioré et plus détaillé, incluant des conseils sur la planification des enquêtes et l'organisation des discussions de groupe (FGD).

6. L'ARC-D Toolkit permet-il de mesurer la résilience communautaire à plusieurs aléas ?

Oui. La Partie A du questionnaire permet désormais de sélectionner un scenario de risques reposant sur un seul aléa (comme la version précédente) ou bien un scenario de risques recoupant plusieurs aléas, par rapport auxquels on mesurera ensuite la résilience communautaire dans la Partie B. L'outil permet aussi maintenant d'évaluer la résilience communautaire à deux scenarios de risques reposant sur un seul aléa, qui n'ont aucun lien de cause à effet entre eux, mais présentant des caractéristiques similaires. Procéder à l'évaluation de deux scenarios complètement différents et n'ayant aucun lien entre eux (par exemple la sécheresse et les tremblements de terre) n'est cependant pas recommandé puisqu'il a été démontré que cela pouvait fragmenter la discussion et créer la confusion chez les participants des groupes de discussion.

7. L'ARC-D Toolkit peut-il être utilisé pour évaluer la résilience communautaire à différents moments (dans le passé, le présent, le futur) ?

Les communautés fournissent souvent des réponses basées sur leurs expériences passées, plus ou moins récentes ; c'est pourquoi l'ARC-D Toolkit peut être utilisé pour évaluer les capacités actuelles et passées en terme de résilience aux désastres. En théorie, les capacités futures pourraient bien sûr être extrapolées jusqu'à un certain point, par exemple en imaginant qu'un scenario face auquel la résilience de la communauté a déjà été évalué se présenterait plus fréquemment et avec une intensité plus forte. Cependant, ceci ne pourrait s'appliquer qu'aux aléas dont la communauté a déjà fait l'expérience, et les questions devraient être formulées avec précaution au futur ou au conditionnel, ce qui pourrait créer la confusion chez les participants des groupes de discussion. Nous recommandons qu'une telle expérience fasse l'objet de tests poussés avant d'être appliquée.

8. Comment l'ARC-D Toolkit se positionne-t-il par rapport à d'autres outils participatifs comme les EVC par exemple (différences, complémentarités, plus-value) ?

Il existe des outils formidables pour avoir une meilleure compréhension des vulnérabilités et de leurs causes profondes, qui sont parfaitement complémentaires de l'ARC-D Toolkit. Celui-ci ne propose pas de remplacer les méthodes existantes pour l'évaluation des vulnérabilités, des capacités et des risques comme les enquêtes CAPC, les EVC, les HEA (enquête/approche basée sur l'économie des ménages), ou bien les enquêtes de marchés tels que les EMMA, PCMMA et autres. Il propose plutôt de les complémenter, en fournissant une vue d'ensemble de la résilience communautaire aux désastres. L'outil ARC-D est également complémentaire du R4S (Resilience for Systems) Toolkit de GOAL, mis au point pour analyser le niveau de résilience des systèmes sociaux, et qui doit être publié en 2017.

9. Comment l'ARC-D Toolkit permet-il de s'assurer que la voix des plus vulnérables est bien prise en compte ?

Comme avec toutes les approches participatives, s'assurer que la discussion est pleinement représentative et participative n'est pas chose facile. Les inconvénients liés à l'organisation de FGD mixtes se retrouvent également dans cette méthodologie. Sans les précautions d'usage, il peut arriver que des groupes plus forts/audibles présentent leurs intérêts ou préoccupations privés comme des causes d'intérêt public ou que les groupes marginalisés ou stigmatisés n'osent pas prendre la parole ou ne soient même pas mobilisés. L'implication et la prise de parole des groupes marginalisés peuvent être facilitées en procédant à des FGD séparés, par la capacité de l'animateur à créer un environnement rassurant et confortable pour tous, et bien sûr, par des efforts systématiques pour consulter l'ensemble des participants et lever les tensions pouvant s'exercer sur les groupes moins influents, afin qu'ils expriment leurs points de vue et osent remettre en cause les points de vue dominants. Il n'existe aucune façon simple et rapide de régler ces problèmes. Il faut du temps, de la sensibilité, et une bonne compréhension des relations et dynamiques sociales dans la communauté (Mosse, 1994).

10. Faut-il être un expert en GRD ou en résilience pour utiliser l'ARC-D Toolkit sur le terrain ?

Les utilisateurs de l'ARC-D Toolkit sur le terrain n'ont pas besoin d'être des experts en résilience aux désastres. Cependant, ils doivent posséder une bonne compréhension des concepts et de la terminologie relative à la GRD et à la résilience (ainsi que des capacités à interpréter les réponses de la communauté en ces termes), une excellente maitrise du questionnaire ARC-D pour guider la discussion, et les capacités d'animation et de médiation nécessaires pour conduire une discussion de groupe.

Nous recommandons vivement que les utilisateurs participent à la formation et au processus de certification sur l'ARC-D Toolkit dispensé par GOAL, avant d'appliquer l'outil sur le terrain.

11. L'ARC-D Toolkit permet-il de mesurer la résilience aux aléas d'origine humaine, comme les conflits ou les crises économiques ?

L'ARC-D Toolkit est basé sur des cadres conceptuels créés spécialement pour les aléas d'origine naturelle, biologique ou technologique ; il est par conséquent plus pertinent pour évaluer la résilience communautaire à ces aléas. Au Sud Soudan, l'outil s'est avéré pertinent et adaptable à des évaluations de la résilience aux violences intercommunautaires découlant des conflits autour de la gestion des ressources naturelles, mais nous ne pouvons garantir qu'il soit également applicable aux conflits d'ordre politique ou ethnique. Par ailleurs, les chocs liés à des conflits entre états ou impliquant l'Etat (guerres), et l'effondrement des marchés nationaux/régionaux sont complexes et souvent hors de tout contrôle pour les communautés. En dehors des capacités de la communauté à s'adapter et à se remettre de ces chocs, l'ARC-D Toolkit ne permettrait pas de mesurer pleinement la résilience de ces communautés à ces événements (puisque les facteurs relatifs à leur prévention dépassent la sphère d'influence de la communauté). Nous espérons être bientôt en mesure de fournir plus de conseils sur ce sujet, à mesure que de nouvelles expérimentations de l'outil seront réalisées, par rapport à des chocs différents des aléas « conventionnels ».

Pour toute autre question, écrivez-nous à l'adresse suivante : resilience@goal.ie

Cette section sur les questions fréquemment posées se veut dynamique et sera mise à jour à mesure que de nouvelles questions seront posées. Pour consulter la dernière version mise à jour de cette section, rendez-vous sur notre site internet : goalglobal.org/disaster-risk-reduction

4.4 Justification et définition des 30 composantes

La section suivante propose une mise au point sur l'importance de chaque composante de la résilience communautaire aux désastres, ainsi qu'une description détaillée de leur portée et des objectifs derrière chaque composante dans le cadre de l'enquête ARC-D. Les utilisateurs sont vivement encouragés à parcourir et maitriser ces définitions, lorsqu'ils découvrent et se familiarisent avec le questionnaire, avant l'application de l'outil sur le terrain.

Thématique 1 : Comprendre les risques de désastres		
Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
1. Evaluation participative des risques dans la communauté	La communauté a-t-elle conduit une évaluation participative des risques (analyse des aléas, EVC, analyse d'impact), partagé les résultats et dispose-t-elle des capacités et ressources humaines pour conduire/mettre à jour une telle évaluation ?	Cette première question vise à déterminer si des évaluations et des exercices de cartographie des risques ont déjà été réalisés dans la communauté, si leurs résultats ont été utilisés et partagés et si la communauté est en mesure de conduire et de mettre à jour ces évaluations par elle-même. L'évaluation complète des risques, régulièrement mise à jour, doit constituer le fondement des décisions prises en matière de réduction des risques. Les éléments analysés au cours d'une évaluation des risques sont les mêmes que ceux qui apparaissent dans la célèbre formule relative aux risques de désastres (aléa, vulnérabilité, capacité). Par conséquent, une évaluation des risques repose sur l'analyse des aléas, leurs caractéristiques, leur impact et leur couverture géographique ; mais aussi sur une analyse de la vulnérabilité et des capacités des personnes, des biens et des structures qu'ils peuvent affecter. Cette analyse est plus connue sous le sigle EVC. Pour la définition technique complète de ces termes, se référer au Glossaire (Annexe 1). Lorsqu'elles sont réalisées de façon participative et partagées, les évaluations des risques sont essentielles pour alimenter la prise de conscience collective des risques. Il s'agit toutefois d'un travail qui doit rester dynamique, pour tenir compte des nouvelles informations pouvant être fournies et des évolutions en cours, et en raison des effets de l'urbanisation, de la dégradation environnementale et du changement climatique, sur les problématiques liées aux risques de désastre.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
2. Evaluation scientifique des risques	La communauté conjugue-t-elle des connaissances et perceptions locales des risques avec des connaissances, des informations et des méthodologies d'évaluation plus scientifiques ?	Cette question vise à comprendre dans quelles mesures la communauté peut avoir accès à des données et des analyses scientifiques pertinentes et à jour sur les risques de désastres. En fonction de l'aléa étudié, ces études peuvent inclure la modélisation climatique à échelle réduite, des études géologiques et hydrologiques, des données obtenues par télédétection, les alertes météorologiques, etc. A travers cette question, on s'efforce également de comprendre dans quelles mesures ces informations sont utilisées et conjuguées ou non avec la perception locale des risques. La conscience des risques, au niveau communautaire, et tout particulièrement dans les communautés rurales, repose souvent sur la perception et les méthodes (informelles) locales de mesure et de suivi des risques. La plus-value de ces méthodes pour la compréhension des tendances à long terme dans la fréquence et l'amplitude des aléas ne doit ni être sous-estimée, ni surévaluée. La nature changeante des aléas et de la vulnérabilité, et les besoins de la science pour bien les comprendre, justifient pleinement la conjugaison des connaissances et méthodes locales de suivi des risques, avec des informations scientifiques fiables et précises.
3. Dissémination de l'information relative à la GRD	Les membres de la communauté ont-ils bénéficié/participé à des évènements visant une meilleure prise en compte et application des principes de la GRD (campagnes de sensibilisation, discussions, formations) et ont-ils amélioré leurs connaissances et pratiques suite à ce/ces événements ?	Cette question vise à évaluer la prise de conscience et la compréhension des risques de désastres par la communauté, à l'aune de sa participation et de son exposition à des activités de GRD et de relèvement, sous forme de discussions, de campagnes d'information/de sensibilisation et de formations, ainsi que des effets produits par ces activités sur les pratiques communautaires en matière de réduction des risques. Cette question vise également à cerner le regard porté par la communauté sur les désastres, en d'autres termes, si ceux-ci sont perçus comme des phénomènes inévitables et incontrôlables ou au contraire, comme des phénomènes prévisibles et face auxquels des mesures efficaces peuvent être prises.
4. Education des enfants à la GRD	Les connaissances et capacités en matière de GRD et de relèvement sont-elles transmises aux enfants, à la fois à l'école de façon formelle, et par tradition orale, d'une génération à l'autre, de façon informelle?	Cette question vise à cerner la nature, l'efficacité et la pertinence des canaux de transmission des connaissances utilisés pour éduquer les enfants à la GRD. Elle vise tout particulièrement à analyser les capacités du système éducatif formel (enseignants, programme scolaire) à transmettre efficacement aux enfants les connaissances les plus importantes en matière de GRD et de relèvement.

Thématique 2 : Renforcement de la gouvernance en GRD		
Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
5. La GRD dans la planification du développement	La communauté intègre-t-elle la GRD dans ses plans/actions visant des objectifs communautaires plus larges (ex : réduction de la pauvreté, amélioration de la qualité de vie) ?	Compte tenu de l'importance de la résilience aux désastres pour assurer que l'atteinte des objectifs de développement à long terme n'est pas compromise, les mesures visant la réduction des risques devraient être intégrées dans la planification du développement. Cette question vise donc à cerner si la communauté a conscience de l'importance de la GRD dans l'atteinte de ses objectifs de développement, si cette prise de conscience se reflète dans la planification du développement local (ex : à travers des activités de GRD), et si ces actions sont effectivement mises en œuvre et efficaces pour améliorer les conditions de vie de la population.
6. La GRD dans la planification de l'occupation des sols	La prise de décisions au niveau communautaire relatives à l'occupation des sols tient-elle compte de la gestion des risques ?	La planification et les pratiques relatives à l'occupation des sols sont des facteurs extrêmement importants dans la mitigation ou l'exacerbation des risques. Ceux-ci peuvent aussi être sujets à controverse lorsque l'utilisation des sols est soumise à différentes valeurs et points de vue. La protection d'une communauté par rapport aux désastres (et d'autres dangers comme l'exploitation), est intimement liée à l'existence d'un plan d'occupation des sols clair et reconnu de tous, tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et d'héritage autour de la valeur et de la gestion des terres, le tout intégré dans la planification communale/régionale/nationale. Cette question vise donc à évaluer dans quelles mesures la communauté tient compte des risques de désastres lorsqu'elle prend des décisions relatives à l'occupation et l'utilisation des sols, à déterminer si elle dispose ou non d'un plan d'occupation local validé par toutes les parties prenantes et, le cas échéant, si celui-ci est aligné avec les plans existants aux échelons supérieurs (communal/régional/national).

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
7. Prise de décision au niveau communautaire	Les leaders communautaires sont-ils engagés, efficaces et redevables ?	Les structures de gouvernance et/ou assurant un certain leadership dans la communauté qui seront sélectionnées et analysées à travers cette question dépendent du contexte et du scénario de risque sélectionné, mais les animateurs devront opérer ces choix en fonction de la pertinence et de l'impact de ces structures dans le renforcement de la résilience aux désastres. Ici, on veut déterminer si ces structures sont engagés, efficaces et redevables. La redevabilité, dans le cadre de l'enquête ARC-D, est définie de la façon suivante : a) le partage de l'information ; b) la participation ; c) la réponse aux plaintes et avis émis. A noter que cette composante peut constituer un sujet sensible dans des communautés où les décisions sont prises par un seul leader – ou une poignée de leaders – de façon unilatérale. Aborder cette composante comme une discussion ouverte et franche sur les défis du leadership facilitera la conversation, en évitant que les leaders présents ne se sentent ni jugés ni offensés.
8. Inclusion des groupes vulnérables	Les groupes vulnérables de la communauté sont-ils inclus/représentés dans les processus de prise de décision et notamment en matière de GRD et de relèvement ?	Chaque individu ou groupe d'individus vit les risques de désastre et leurs conséquences de façon différente. Or, toutes les personnes à risques ont le droit de participer à la prise de décisions qui affectent leur existence. La connaissance de première main dont disposent les groupes vulnérables sur les difficultés qu'ils rencontrent, et que les autres peuvent ignorer, apporte une plus-value indéniable à ces groupes et justifie donc leur inclusion dans les processus décisionnels pour une gestion des risques efficace. Pour analyser cette composante de façon fiable et précise, il est impératif d'évaluer si la participation des groupes vulnérables est active et significative (ou bien si au contraire leurs représentants ne font qu'assister silencieusement et passivement aux rencontres). Dans bien des cas, la vulnérabilité de certains groupes est liée à la stigmatisation, l'oppression et la marginalisation délibérée par la communauté, ce qui peut rendre cette composante très difficile à évaluer en présence de tous les participants au FGD. Lorsque cela s'avère nécessaire, il ne faut pas hésiter à prévoir des consultations séparées avec les représentants de ces groupes vulnérables ou bien, si les circonstances l'exigent, un FGD séparé avec les groupes vulnérables en question (voir la section 5 pour plus de précisions).

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
9. Participation des femmes	Les femmes participent-elles à la prise de décisions et à la gestion au niveau communautaire, notamment en matière de GRD et de relèvement ?	Suivant une structure similaire à la composante 8, cette question vise à déterminer si les femmes participent de façon active et significative à la prise de décisions relatives à la GRD et jouent ou non un rôle moteur dans les structures décisionnelles pertinentes. La GRD au niveau communautaire a souvent recours à une approche communautaire intégrale, ce qui nécessite que les femmes assument une part de leadership aussi importante que les hommes, pour s'assurer que leurs perspectives, préoccupations et intérêts soient bien pris en compte.
10. Prise de conscience des droits et plaidoyer	La communauté est-elle consciente de ses droits, des mécanismes légaux pertinents et connait-elle les acteurs responsables de leur bon fonctionnement? Fait-elle valoir ces droits auprès des mécanismes et acteurs concernés ?	La réduction des risques de désastres n'est évidemment pas seulement un enjeu communautaire, cela relève aussi de la responsabilité des états, tenus par leurs engagements internationaux, tels que le Cadre de Sendai (2015-30), les ODD et d'autres. Les institutions gouvernementales et politiques devraient ainsi se montrer redevables des décisions prises, de leurs actions et de leur inaction, envers les communautés qu'elles servent. Cette question évalue donc le niveau de connaissances de la communauté sur ses droits (ainsi que les mécanismes et acteurs pertinents vers lesquels elle peut/doit se tourner en cas de besoin). On évalue également les efforts déployés ou non par les leaders communautaires pour faire valoir leurs droits auprès des instances/autorités compétentes au niveau local/national et l'efficacité des efforts fournis. Afin d'évaluer correctement cette composante, les animateurs devraient identifier au préalable les droits (ainsi que les recours et mécanismes légaux[7] et les instances compétentes) ayant l'impact le plus important sur le niveau de résilience de la communauté au scenario de risques sélectionné. Les droits préalablement identifiés peuvent inclure : le droit à l'eau ; la nourriture ; la santé ; un travail décent ; un logement décent ; l'éducation ; la propriété ; la sécurité sociale ; la sécurité et la protection. Les animateurs peuvent utiliser un tableau pour noter à côté de chaque droit les mécanismes et instances correspondantes. Lorsque les participants sont en mesure de citer environ la moitié de leurs droits et les mécanismes/instances correspondants, ils peuvent être considérés comme ayant « certaines connaissances » ; lorsqu'ils peuvent citer la plupart ou tous les droits et mécanismes / instances correspondants, ils peuvent être considérés comme ayant de « bonnes connaissances ». Il convient de garder à l'esprit que les droits que la communauté oublie de citer comme des droits importants pour leur bien-être peuvent fournir autant d'informations que ceux qu'ils citent.

[7] Le terme Mécanismes légaux comprend la législation locale/nationale et des procédures/règlements spécifiques établis pour l'accomplissement d'un droit spécifique

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
11. Partenariats autour de la GRD et du relèvement	Existe-t-il des partenariats clairs, préétablis et durables entre la communauté et d'autres acteurs (autorités locales, ONG, entrepreneurs/commerçants, etc.) fournissant des ressources pour la GRD et le relèvement ?	Une communauté connectée est une communauté résiliente (FICR, 2011). Dans la mesure où la résilience d'une communauté dépend souvent de sa capacité à accéder ou mobiliser un appui extérieur, cette question évalue le nombre et la nature des partenariats que la communauté entretient avec d'autres acteurs (ex : autorités locales, ONG, commerces, etc.), ainsi que l'efficacité de ces partenariats dans la réduction des risques et/ou l'appui au relèvement. A noter que, dans le cadre de l'enquête ARC-D, les partenariats avec des ONGI sont généralement considérés comme instables, en raison de leur présence non-permanente dans les communautés qu'ils servent et au sein des systèmes qui les entourent. La principale raison d'être d'une ONGI, en dehors des crises humanitaires, est d'agir pour faciliter des changements systémiques. Des partenariats stables et solides devraient être construits autour des acteurs évoluant de façon permanente au cœur des systèmes socio-économiques dans lesquels vivent les communautés.

Thématique 3 : Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
12. Gestion durable de l'environnement	La communauté adopte-t-elle des pratiques de gestion durable de l'environnement susceptibles de réduire les risques de désastre et les nouveaux risques liés aux effets du dérèglement climatique?	Cette question vise à comprendre comment les membres de la communauté gèrent et protègent leurs écosystèmes pour réduire et mitiger les risques et les effets négatifs du changement climatique. En plus de son rôle crucial vis-à-vis des moyens de subsistance des populations mais aussi sur leur santé et même leur accès aux loisirs, les écosystèmes peuvent aussi offrir des opportunités et des barrières naturelles contre les risques et donc contribuer à protéger les communautés. La gestion proactive des ressources naturelles peut permettre d'assurer la protection et la durabilité de l'environnement et réduire les risques sous-jacents. A travers cette question, on évalue les mauvaises pratiques vis-à-vis de l'environnement en vigueur dans la communauté, ainsi que les effets négatifs du changement climatique qui contribuent à la présence et/ou l'augmentation des risques de désastre. On évalue également les mesures adoptées par la communauté (et leurs efficacités) pour mitiger ces risques. Les écosystèmes identifiés lors de la partie A du questionnaire doivent aider l'animateur à concentrer la discussion autour de cette composante.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
13. Gestion et sécurité de l'eau	La communauté a-t-elle un accès suffisant et satisfaisant à l'eau, en quantité et en qualité, pour couvrir ses besoins domestiques en période de désastre ?	Cette question vise à cerner les pratiques de la communauté et les mesures prises pour protéger les sources d'eau avant un désastre, et les réhabiliter après ; elle aborde également la question de l'efficacité de ces mesures pour garantir l'accès à une eau de qualité en quantités suffisantes, pour couvrir les besoins domestiques et de consommation courante. Cette question aborde également de façon explicite les activités et capacités du comité de gestion de l'eau, s'il en existe un, et vise aussi à déterminer s'il existe ou non un plan de gestion et de sécurisation des ressources en eau dans la communauté.
14. Accès aux soins et prise de conscience des enjeux sanitaires	Les membres de la communauté ont-ils conscience des enjeux sanitaires qui les entourent et adoptent-ils des pratiques appropriées pour rester en bonne santé en période normale (nutrition, hygiène, accès aux soins) ?	Cette question évalue deux composantes à part entière de la santé en période normale (hors des périodes de crise) : la conscience des enjeux sanitaires au sein de la communauté et son état de santé. Les premières questions d'orientation visent ainsi à évaluer les connaissances et pratiques de la population en termes d'hygiène et vis-à-vis des enjeux sanitaires qui les entourent. Ici, les animateurs doivent être vigilants et s'assurer que les connaissances affichées par les participants au FGD reflètent bien celles de la communauté au sens large et pas seulement celles des informateurs présents ; il est recommandé ici de croiser les informations obtenues à travers ces questions avec les résultats d'autres études (MICS, CAPC). Les questions d'orientation suivantes visent à évaluer l'état de santé de la communauté. Le personnel de santé représenté lors du FGD, doit être invité (avant le FGD) à consulter ses registres et ou à les apporter, de façon à pouvoir fournir des informations de première main sur l'état de santé des membres de la communauté et les principaux enjeux sanitaires. Il est également recommandé aux animateurs d'articuler ces questions autour des enjeux sanitaires (morbidité et épidémies) les plus pertinents par rapport au scénario de risque choisi.
15. Approvisionnement alimentaire et nutritionnel sécurisé	La communauté dispose-t-elle d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant en période de crise ?	Cette question vise à déterminer si la communauté est en mesure d'assurer un approvisionnement alimentaire et nutritionnel de base suffisant (représentatif de la consommation alimentaire de base de la communauté) en période d'urgence, via la constitution de réserves de nourriture et le stockage, ou leur pouvoir d'achat (ou les deux). Il peut s'agir d'un approvisionnement en nourriture au niveau des ménages, de la communauté ou des deux.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
16. Moyens de subsistance résistants aux désastres	La communauté a-t-elle recours à des moyens de subsistance résistants aux désastres pour assurer sa sécurité alimentaire et sécuriser ses sources de revenus ?	En abordant cette question, on identifie tout d'abord les principaux moyens de subsistance sur lesquels la communauté s'appuie, leurs vulnérabilités aux désastres et les pratiques employées par la communauté pour les protéger des effets négatifs de ces aléas. A noter que ces pratiques varieront en fonction du contexte et des moyens de subsistance en question. On évalue ici à quel point ces pratiques sont répandues et leurs efficacités en matière de protection des sources de revenus et d'approvisionnement alimentaire face aux aléas. A noter : l'expérience a montré que les participants aux FGD sont capables de lister rapidement les moyens de subsistance typiquement masculins, il est donc important de les interroger également de façon explicite sur les moyens de subsistance plus typiquement – ou exclusivement – féminins (ou bien, si nécessaire, d'organiser un ou plusieurs FGD séparés, voir section 5).
17. Accès aux marchés	Les liens vers et depuis les marchés de biens, de services et de l'emploi sont-ils protégés des chocs ?	Cette question vise à évaluer l'impact des chocs sur les marchés dont les communautés dépendent pour leur subsistance, ainsi que leur capacité à continuer de fonctionner en cas de choc. On aborde ici la question des principaux produits, biens et services vendus par les membres de la communauté sur ce/ces marché(s) et l'on évalue la vulnérabilité des liens qui constituent ou permettent d'accéder à ces marchés, face aux chocs. Ces liens incluent les routes d'accès et de transport de/vers ces marchés, ainsi que les liens commerciaux et les services de support qui existent au sein ou autour de ces marchés (ex : producteurs, intermédiaires, fournisseurs, transformateurs, accords d'approvisionnement, règles en matière d'import-export, etc., propres à ce système spécifique). A noter que cette question étudie les marchés sous l'angle de la génération de revenus pour les communautés étudiées. L'achat de nourriture, de médicaments et d'autres biens accessibles sur les marchés sont traités séparément, dans d'autres composantes.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
18. Accès aux services financiers	Existe-t-il des services financiers flexibles et abordables (plans d'épargne et de crédit, institutions de microfinance), formels ou informels ?	Cette question vise à évaluer la nature et l'accessibilité pour la communauté des services financiers susceptibles de faciliter la mise en œuvre d'activités de préparation, de réponse et de relèvement après un désastre. A noter que l'accès à des services financiers peut avoir pour effet, et a souvent eu pour effet, d'entrainer l'endettement des récipiendaires, ce qui ne contribue évidemment pas au renforcement de la résilience. En abordant cette question, il est donc indispensable de prendre le temps de comprendre si ces services sont suffisamment flexibles, abordables et effectivement viables pour les membres de la communauté.
19. Protection des revenus et des actifs	La base des actifs des ménages (revenus, épargne et biens convertibles) est-elle assez importante, diversifiée et protégée pour réduire leur niveau de vulnérabilité aux désastres ?	La base des actifs que possèdent les membres de la communauté inclue les rentrées d'argent (issues de leur travail, transferts d'argent, aides sociales), leurs économies et les biens convertibles, c'est-à-dire les biens de valeur pouvant être vendus ou échangés. La base des actifs est un élément crucial des moyens de subsistance ; protéger leur valeur des effets dépréciateurs ou dévastateurs d'un désastre et répartir les risques en diversifiant les sources de revenus sont des stratégies efficaces pour s'assurer que les moyens de subsistance sont durables et peuvent effectivement faciliter le relèvement après un choc. Cette question vise donc d'abord à évaluer la nature des biens, au niveau des ménages ou de la communauté ; on aborde ensuite les mesures prises pour assurer leur protection et leur diversification et enfin, leurs efficacités pour permettre aux individus/ménages de gérer et de s'adapter aux risques de désastre.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
20. Accès à la protection sociale	La communauté a-t-elle accès à des mécanismes de protection sociale formels ou informels, facilitant la réduction des risques de désastre et le relèvement ?	Veuillez consulter la définition de la protection sociale dans la section « Glossaire ». Sachant que la protection sociale est un filet de protection dont bénéficient les groupes vulnérables, l'appellation « membres de la communauté » ici ne fait pas référence à tous les membres de la communauté mais bien à ceux qui ont besoin d'une protection/couverture sociale. Cette question aborde les mécanismes de protection sociale formels ou informels existants dans la communauté, ainsi que leurs efficacités vis-à-vis de la réduction des risques et du relèvement. • Les exemples de protection sociale formelle incluent différents filets de protection proposés par les gouvernements ou d'autres institutions pour protéger les plus vulnérables, ex : transferts d'argent conditionnés ou inconditionnés ; aides en nature (aide alimentaire, dons de matériel ou équipements) ; programmes de cantines scolaires ; sécurité sociale ; pensions de handicap ou de retraite ou polices d'assurance en cas de pertes de production ou d'accidents. L'expérience démontre que l'identification préalable des mécanismes de protection sociale existants et s'appliquant aux membres de la communauté permet aux animateurs d'engager une discussion plus constructive et efficace, puisqu'ils peuvent alors articuler la discussion autour de l'efficacité et de l'accessibilité de ces mécanismes précis. • Les exemples de protection sociale informels incluent les différentes manières dont les gens s'entraident en cas de besoin, ex : cultiver la terre pour le compte d'un producteur malade, appuyer la construction ou la reconstruction d'une maison, assurer la garde des enfants ou prendre en charge les frais d'école ou de funérailles pour un voisin ou un proche en difficulté, donner de l'argent ou de la nourriture, etc.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
21. Cohésion sociale et prévention des conflits	Existe-t-il un sentiment de paix et de sécurité, ainsi que des mécanismes de prévention/mitigation des conflits, à la fois au sein de la communauté et vis-à-vis des autres communautés ?	Il a été prouvé que la cohésion sociale était un indicateur pertinent de la résilience communautaire (Patel, 2014). Les communautés évoluant dans la paix et la cohésion sont plus à même d'investir dans leurs capacités institutionnelles collectives à gérer les risques de désastre et à les entretenir ; elles sont aussi plus à même d'œuvrer ensemble durant la phase de relèvement. L'existence de violences, d'insécurité et de conflits intra ou intercommunautaires, et l'absence de mécanismes efficaces pour les prévenir ou les mitiger, renforcent le niveau de vulnérabilité des communautés et entament les efforts de renforcement de la résilience. A noter que dans les communautés exposées à de fortes et nombreuses violences intra-communautaires, cette question a quelques fois mis certains participants mal à l'aise, si elle n'était pas abordée correctement. Il faut donc veiller à analyser la situation avec précision et adapter la méthodologie de notation si besoin (ex : reformuler certaines questions, obtenir un maximum d'informations en remplissant la partie A du questionnaire, mener des entretiens individuels au lieu de FGD si besoin, avoir recours à des informations secondaires, etc.).
22. Infrastructures critiques et services de base	Les infrastructures critiques et services de base dans la communauté sont-ils résilients aux désastres (situés dans des zones à bas risque, bâtis selon des normes anti-risques et protégés par des travaux de mitigation structurels) ?	Les aléas géologiques et hydrométéorologiques peuvent endommager voire détruire des infrastructures, occasionner des pertes en vies humaines et rendre l'accès aux services de base (ou leur disponibilité) plus difficile, voire impossible (accès à l'eau, aux installations sanitaires, l'électricité, télécommunications, etc.). La résilience aux désastres des infrastructures communautaires les plus critiques est renforcée lorsque celles-ci sont situées dans des zones à bas risque et/ou suffisamment protégées par des travaux de mitigation des risques, qui dans certains cas, peuvent être définis dans les normes de construction en vigueur. Cette question évalue ces différents facteurs.
23. Logement	Les unités de logement dans la communauté sont-elles résilientes aux désastres (situées dans des zones à bas risque, bâties selon des normes anti-risques et protégées par des travaux de mitigation structurels) ?	Suivant la même structure que la composante 22, cette question évalue la résilience aux désastres des logements (unités/infrastructures de logement) dans la communauté, en observant si les membres de la communauté sont en mesure de protéger efficacement leurs habitations (ex : en construisant dans des zones à bas risque, ou en construisant des logements résistants aux désastres, par des travaux de mitigation structurels, en ayant recours à une police d'assurance habitation et/ou en ayant à disposition des personnes formées aux techniques de construction et de réparation, le tout conformément aux règles et normes de construction en vigueur).

Thématique 4 : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement		
Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
24. Plan de contingence et de relèvement	La communauté a-t-elle recours à un/des plan(s) de contingence et de relèvement, développé(s) au niveau communal, largement diffusé(s) et compris et incluant des mesures de protection des groupes vulnérables ?	L'existence d'un plan de contingence connu et validé par toutes les parties prenantes et définissant clairement les rôles et responsabilités dans la réponse à différents scenarios de risque constitue l'un des facteurs les plus importants pour une préparation aux désastres pleinement efficace. Ces plans doivent être régulièrement testés à travers des exercices de simulation, afin de vérifier leur pertinence et de réviser leur contenu si besoin. Par ailleurs, la planification de la phase de relèvement (pas seulement de la réponse) est importante pour assurer un lien entre la phase d'assistance et le développement ; il est souvent trop tard pour réduire les vulnérabilités visibles avant le désastre si l'on attend que la réponse soit achevée pour s'interroger sur le relèvement. C'est pour cette raison que cette question évalue l'existence de ces plans, en plus des plans de contingence, ou bien, lorsqu'ils n'existent pas (la planification du relèvement est un concept relativement nouveau), la présence ou non de mesures spécifiques au relèvement, à l'intérieur du plan de contingence.
25. Système d'Alerte Précoce (SAP)	Existe-t-il un Système d'Alerte Précoce opérationnel dans la communauté ?	L'alerte précoce est un élément majeur de la réduction des risques de désastre et elle est souvent synonyme de préparation. Les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) comprennent l'ensemble des capacités, des acteurs et des services qui produisent et diffusent les alertes pertinentes, en temps et en heure, pour permettre aux communautés de se préparer et d'agir afin de limiter les dégâts et les pertes (UNISDR, 2009). Cette question aborde donc les quatre composantes clés d'un SAP : a) la prise de conscience des risques ; b) les méthodes de prévision et de suivi des aléas ; c) la diffusion des alertes ; d) les capacités locales de réponse aux alertes. Les capacités de réponse constituent en effet un élément important ; c'est la raison pour laquelle les SAP sont aussi parfois connus sous le sigle SARP (Systèmes d'Alerte et de Réponse Précoce). Un SAP ne sera jamais aussi pleinement efficace que s'il est accompagné d'un plan de contingence qui définit clairement les rôles des parties prenantes et activités à mettre en œuvre pour chaque niveau d'alerte, ainsi que des capacités institutionnelles pour les appliquer (Kellett, 2013). C'est pour cette raison que cette question devrait être traitée en tenant compte des informations collectées via les questions 24 sur le plan de contingence et la composante 26 sur le(s) comité(s) d'urgence.

Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
26. Capacités de préparation et de réponse	La communauté dispose-t-elle d'une organisation opérationnelle et formée à la préparation aux désastres, la réponse et le relèvement rapide ?	L'existence d'une organisation communautaire dédiée à la préparation et à la réponse aux désastres est un indicateur crucial sur la capacité d'une communauté à faire face aux désastres. Cette question vise donc à déterminer l'existence ou non d'une telle organisation, ses compétences et qualifications (ex : en recherche et sauvetage, analyse des besoins et évaluation des dégâts, premiers soins, gestion des abris d'urgence et de l'aide humanitaire), et les activités qu'elle met en œuvre avant, pendant et après un désastre.
27. Services de santé en période d'urgence	La communauté dispose-t-elle d'infrastructures de santé et de personnel de santé équipés et formés à la gestion des conséquences physiques et psychologiques d'un désastre ?	L'accès aux soins de santé de base est essentiel pour les communautés. Les désastres peuvent directement occasionner des blessures et des problèmes de santé ou indirectement, en causant l'effondrement des systèmes de santé, compromettant ainsi l'accès aux services et infrastructures de santé. Il est donc essentiel pour la survie et le relèvement des communautés affectées, que les centres de santé locaux continuent à fonctionner durant un désastre, et se développent pour adresser les conséquences physiques et psychologiques d'un désastre, y compris à travers des mécanismes de référencement efficaces. Cette question vise donc à évaluer les ressources (humaines et matérielles), les capacités et les services de référencement en place en cas d'urgence, et à déterminer leur degré d'alignement avec les documents relatifs au fonctionnement des services de santé en période d'urgence, aux niveaux local et national (lorsqu'ils existent). Pour plus d'informations, voir le Guide de l'OMS : Sauver de vies : assurer la sécurité des hôpitaux dans les situations d´urgence.
28. Services éducatifs en période d'urgence	Les services éducatifs ont-ils la capacité de continuer à fonctionner en période d'urgence ?	Cette question vise à évaluer la capacité des services éducatifs à continuer à fonctionner en cas de désastre. On aborde ici l'impact des désastres sur les services éducatifs et l'existence ou non de mesures de contingence autour de la préparation, la sécurité des enseignants et des élèves et la continuité des services. On aborde également l'existence ou non d'un comité pour superviser la mise en œuvre de ces mesures de contingence. Les standards minimaux de l'INEE et l'outil d'évaluation sur la sécurité des écoles

		de l'UNICEF peuvent être utilisés pour collecter par la suite de plus amples informations si besoin.
Composante de la résilience	Question clé	Justification et définition
29. Infrastructures d'urgence	Existe-t-il des abris d'urgence (spécifiquement dédiés ou non) accessibles aux membres de la communauté et disposant d'installations adéquates pour satisfaire les besoins de base de toute la population affectée ?	L'accessibilité à des abris d'urgence, offrant de bonnes conditions d'accueil, revêt une importance critique pour des personnes dont le logement a été affecté par un désastre. Cette question aborde les dispositifs d'abri d'urgence utilisés par la communauté ; elle permet également de déterminer s'il existe ou non un abri d'urgence communautaire et, le cas échéant, évalue son accessibilité et les conditions d'accueil proposées (voir le Manuel Sphère pour plus d'informations), non seulement pour couvrir les besoins de base dont dépend la survie des personnes affectées, mais aussi pour assurer la protection des groupes vulnérables.
30. Leadership et bénévolat durant la réponse et le relèvement	La communauté joue-t-elle un rôle moteur dans la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement, en atteignant toutes les personnes affectées (y compris les plus vulnérables), à travers un groupe organisé de bénévoles formés ?	Cette question évalue la proactivité de la communauté dans la réponse et le relèvement autour de deux axes : le leadership dont elle est capable ou non de faire preuve en cas désastre, et ses bénévoles. On évalue ici le degré d'implication et l'efficacité du leadership communautaire face aux urgences (ou au contraire la passivité de la communauté et sa propension à s'appuyer sur des agences d'aide externes), ainsi que le niveau et la qualité du bénévolat local en matière de préparation, de réponse et de relèvement. Puisque ces bénévoles entretiennent souvent une proximité et ont de multiples interactions avec des groupes vulnérables, il est important d'évaluer également leur adhésion aux protocoles de protection pertinents (qui peuvent se trouver dans un plan, le contenu d'une formation ou ailleurs).

5 Application de l'ARC-D Toolkit

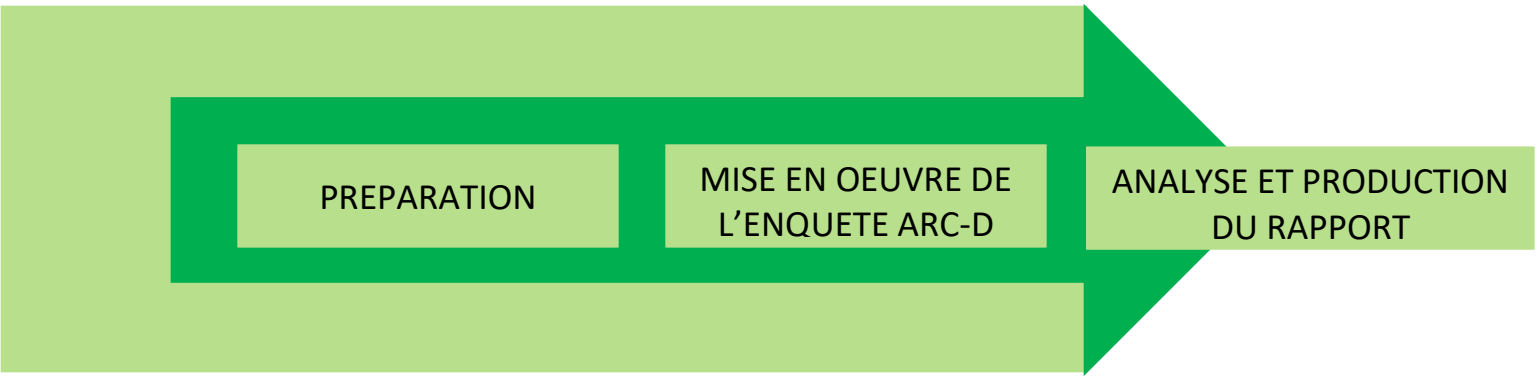

5.1. Préparation

a. Profil de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation doit être composée d'au moins deux animateurs, de préférence un homme et une femme. Le premier anime la discussion et entre les niveaux sélectionnés pour chaque composante sur la tablette, tandis que le second prend des notes détaillées de la conversation et appuie l'animateur principal si nécessaire. Ces deux animateurs devraient, à eux deux, réunir les conditions, connaissances et compétences suivantes :

1. Avoir reçu une ou plusieurs formations et disposer d'une certaine expérience en réduction des risques de désastre et sur les approches programmatiques basées sur le renforcement de la résilience.
2. De préférence, avoir reçu une formation sur l'application de l'ARC-D Toolkit.
3. Des connaissances sur la communauté enquêtée et le contexte dans lequel elle évolue (ou bien suffisamment de temps pour rassembler des informations sur le sujet).
4. Maitriser la langue usuelle parlée dans la communauté.
5. Des compétences en matière d'animation d'un groupe de discussion et une bonne connaissance des approches participatives.
6. Et de préférence, des compétences générales en matière de collecte et d'analyse de données qualitatives.

b. Se familiariser avec le questionnaire d'enquête

Il est très important que les animateurs se familiarisent avec les questions et le déroulement de la discussion avant l'application de l'outil sur le terrain. Les questions d'orientation sont un gouvernail entre les mains de l'animateur principal, pour lui permettre d'orienter la discussion dans le sens désiré. Elles ont été mises au point de manière à fournir suffisamment d'informations pour sélectionner, en toute confiance, le niveau de résilience qui convient pour chaque composante. Cependant, elles restent des questions d'orientation, et doivent par conséquent dans certains cas être révisées et adaptées si besoin au contexte et aux besoins de l'enquête. Ces modifications peuvent porter sur la terminologie, la reformulation des questions ou l'ajout de nouvelles questions si besoin. De même, les moyens de vérification suggérés peuvent et doivent être adaptés au contexte. Nous recommandons aux animateurs de s'entrainer sous la forme de jeux de rôle pour déterminer les meilleures façons d'aborder certaines questions dans les communautés.

c. Traduction du questionnaire

La traduction en bonne et due forme du questionnaire dans la langue usuelle de la région ou du pays où l'enquête se déroule est essentielle pour s'assurer de la cohérence des termes utilisés et des questions posées par les animateurs, et pour limiter les disparités dans les informations collectées et leur interprétation. Il est très important que l'équipe consacre du temps à la traduction de l'outil, pour aboutir à une version validée par tous, avant le lancement des enquêtes. La méthode qui consiste à traduire une première fois de la langue d'origine vers la langue

usuelle, puis dans l'autre sens, peut s'avérer utile et pertinente pour trouver des mots et des phrases qui peuvent être interprétés différemment d'un animateur à l'autre.

d. Collecte d'informations secondaires

Une bonne préparation passera par une collecte d'informations préalable au lancement de l'enquête sur le terrain et permettra d'organiser une discussion plus efficace et ciblée avec les représentants de la communauté. Cette phase préparatoire passera notamment par la consultation des études et travaux de recherche existants sur la zone et/ou la communauté concernée, de façon à rassembler des informations sur le contexte socio-économique de la zone (principaux moyens de subsistance, état de santé, etc.), mais aussi sur le contexte culturel (religions, groupes ethniques, etc.), ce qui aidera les animateurs à adopter l'approche la plus appropriée pour aborder les différentes questions. Dans certains cas, il sera nécessaire d'aller chercher ces informations au-delà de la communauté, auprès des institutions communales, régionales ou nationales compétentes. Il est recommandé de finaliser la collecte des données secondaires au moins deux jours avant le lancement de l'enquête sur le terrain, de façon à disposer d'assez de temps pour la consultation et l'analyse des données.

e. Mobilisation des participants

Les participants à la discussion de groupe devraient être identifiés et mobilisés avec précaution, au moins 3 à 4 jours à l'avance, pour s'assurer d'avoir à disposition les bons informateurs clés, capables de fournir des informations utiles et fiables sur la grande variété de sujets abordés à travers les 30 composantes (allant de la gouvernance à la protection de l'environnement).

La checklist ci-dessous propose quelques conseils pour guider les utilisateurs dans le processus d'identification et de mobilisation :

Checklist sur la composition des FGD
(A utiliser lors de la phase de mobilisation des participants)

- ☐ Avez-vous invité 12 représentants de la communauté au maximum ?

- ☐ La liste des participants au FGD inclue-t-elle :
  - Des leaders communautaires ?
  - Des membres des comités/organisations locales pertinent(e)s (GRD, protection de l'environnement, groupements de femmes, etc.) ?
  - Des enseignant(e)s ?
  - Du personnel de santé ?
  - Des mères d'enfants en bas âge (moins de 5 ans) ?
  - Des membres des groupes vulnérables (identifiés dans la Partie A du questionnaire) ?
  - Des personnes exerçant les principales activités économiques répertoriées dans la communauté (ex : agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants, etc.) ?

- ☐ Le groupe mobilisé présente-il :
  - Un bon équilibre entre hommes et femmes ?
  - Un bon équilibre entre des personnes détenant une part d'autorité dans la communauté et des personnes « normales » ?
  - Un bon équilibre entre les différents groupes d'âge ?

NB : si vous pensez que les normes culturelles et/ou les tensions sociales dans la communauté peuvent faire obstacle à une discussion de groupe franche et ouverte, n'hésitez pas à envisager des FGD séparés – voir la section suivante pour plus d'explications.

L’organisation de FGD séparés

A chaque fois que cela s’avère nécessaire, des FGD séparés peuvent être organisés avec différents groupes, par exemple les hommes d’un côté et les femmes de l’autre, les leaders communautaires dans un groupe et les membres de la communauté dans un autre (ou encore d’autres combinaisons). Cette approche permet de s’assurer que les perspectives des différents groupes ne sont pas « censurées » d’une manière ou d’une autre et que les résultats obtenus ne sont pas biaisés par les dynamiques relatives au genre, à l’autorité ou par d’autres facteurs pouvant nuire à des débats ouverts et libres. Ceci aura pour effet de déterminer deux ou plusieurs mesures de la résilience communautaire et l’équipe d’évaluation devra par conséquent discuter et s’entendre sur le score global de la communauté (en se basant sur les informations collectées et leur analyse, pas nécessairement en faisant simplement la moyenne des scores obtenus sur chaque composante).

Cependant, avant de se résoudre à organiser des FGD séparés, il est important de se demander d’abord si l’animateur ne peut pas faire office de première « ligne de défense », pour assurer l’implication et la participation active de tous les participants dans un FGD mixte. Ceci s’est déjà produit dans des communautés ou certains groupes étaient de fait marginalisés, mais répondaient positivement aux sollicitations d’un animateur aguerri et capable de créer un environnement dans lequel chacun se sentait à l’aise. A l’inverse, dans les régions où les normes culturelles sur l’expression en public – et devant une assemblée mixte – sont profondément ancrées, l’organisation de FGD séparés s’est souvent révélée être une meilleure option.

Checklist avant départ sur le terrain

- ☐ Disposez-vous du bon appareil Android nécessaire à l’évaluation ?
- ☐ L’appareil est-il complètement chargé ?
- ☐ L’application CommCare est-elle connectée au bon projet dans la base de données CommCare ?
- ☐ Avez-vous complété la Partie A du questionnaire autant que possible avant d’aller sur le terrain ?
- ☐ Souhaitez-vous utiliser d’autres appareils lors de l’enquête (par exemple un enregistreur) ? Si oui, avez-vous pensé à l’apporter ?
- ☐ Avez-vous pris les dispositions nécessaires pour organiser une pause-café et/ou déjeuner pour les participants ?
- ☐ Avez-vous déjà clairement décidé qui sera l’animateur principal, qui prendra les notes, et si besoin, qui accompagnera également l’équipe sur le terrain ?
- ☐ Les animateurs portent-ils des supports de visibilité de GOAL (ou de votre agence) ?
- ☐ Avez-vous une version imprimée du questionnaire traduit/adapté (si besoin) ?
- ☐ Avez-vous pensé à emporter du papier (en quantité suffisante) pour la prise de note ?
- ☐ Avez-vous prévu une liste d’émargement ?
- ☐ Avez-vous pensé à emporter des supports de visibilité de GOAL (ou de votre agence) ?
- ☐ Avez-vous pensé à emporter un appareil photo pour réaliser des prises de vue de la discussion de groupe ou d’autres éléments pertinents si besoin ?

5.2. Mise en œuvre de l'enquête ARC-D

Partie A du questionnaire : Contexte général

La Partie A du questionnaire permet de rassembler des informations générales sur le contexte dans lequel la communauté évolue, les principales caractéristiques de la population, l'environnement, les structures de la gouvernance locale, les principaux scenarios de risques et les groupes les plus vulnérables (les ménages dirigés par des enfants, les personnes touchées par des maladies graves comme les PVVIH et d'autres groupes, en fonction du contexte). Il est important de disposer de ces informations dès le démarrage de l'enquête, de façon à en tenir compte de façon appropriée lors de l'analyse des caractéristiques de la résilience (Partie B).

Si des sources d'information secondaires sur le contexte général de la communauté sont disponibles, les utilisateurs devraient renseigner la Partie A par avance et chercher à faire valider et/ou à compléter les renseignements déjà disponibles, en consultant trois ou quatre informateurs clés issus de la communauté – généralement des leaders communautaires. La Partie A peut généralement être renseignée en procédant à des entretiens individuels ou en petits comités avec des informateurs clés de la communauté pour plus d'efficacité, à condition que ces leaders soient reconnus dans la communauté et puissent fournir les informations nécessaires sur les structures de gouvernance, la population, les groupes vulnérables et les principaux aléas. Si cette façon de procéder n'est pas appropriée au contexte, les utilisateurs peuvent alors consulter plus largement les membres de la communauté – y compris sous la forme d'un FGD – pour remplir la Partie A du questionnaire.

Les principaux scénarios de risques (section 8 de la Partie A) sont identifiés en trois étapes : tout d'abord, en sélectionnant les chocs qui peuvent affecter la communauté (8A) ; puis en identifiant les stress pouvant affecter la communauté (8B) ; et enfin (8C), en déterminant jusqu'à trois scenarios « prioritaires », à travers quatre axes d'analyse :

- La priorisation des chocs et les liens de cause à effet pouvant exister entre eux,
- Le caractère exacerbant ou non des stress identifiés sur les chocs sélectionnés,
- L'ampleur des dégâts et des pertes causés par ce scenario de risques,
- Et enfin les stratégies d'adaptation de la communauté (positives ou négatives) pour se relever.

Remplissage de la Partie A du questionnaire à Zinder, au Niger, avec des leaders communautaires (2015)

Ces scenarios de risques peuvent reposer sur un seul aléa, par exemple un tremblement de terre, ou plusieurs aléas présentant des liens de cause à effet, par exemple un tremblement de terre qui déclenche des glissements de terrain. Le tableau suivant liste les chocs primaires et secondaires (éventuels) et peut s'avérer utile pour formuler des scénarios de risques recoupant plusieurs aléas, bien que leur description précise et leur sélection doivent, in fine, découler des consultations à mener dans la communauté pour renseigner la Partie A.

Il est cependant important de s'assurer que le ou les scénarios de risques sélectionnés avant de procéder à la Partie B ne dépassent pas trois aléas, sans quoi la discussion de groupe peut devenir trop longue et difficile à mener, au point de compromettre l'évaluation. A noter également que certains ajustements devront être apportés aux questions d'orientation pour procéder à l'évaluation d'un scenario à trois aléas en bonne et due forme. Par exemple, au moment d'aborder la question de la planification de contingence, il est inutile de s'attendre à l'existence de trois plans de contingence distincts – un par aléa ; toutefois, il faut déterminer dans ce cas précis si le contenu du plan de contingence existant prévoit des mesures face à chaque aléa.

Lors de toute application sur le terrain, l'utilisateur peut toujours choisir de procéder à l'évaluation d'un scenario de risques à plusieurs aléas, ou jusqu'à deux scénarios de risques à un seul aléa (c'est-à-dire l'évaluation de la résilience communautaire face à deux aléas distincts, en une seule enquête). L'utilisateur peut également choisir de procéder à une évaluation pour chaque scenario de risques à un aléa, s'il estime que c'est préférable.

Regrouper des aléas présentant un lien de cause à effet en un seul scénario ou évaluer la résilience communautaire face à deux aléas simultanément provient de la double nécessité de refléter la complexité et la diversité des scénarios de risques auxquels la communauté doit faire face, de façon efficiente en termes de coût, de séjours sur le terrain et/ou de temps demandé à la communauté. Bien que cette option prolonge la durée de la discussion de groupe (Partie B), cela prend dans tous les cas moins de temps que de conduire deux évaluations distinctes, puisque pour certaines des 30 composantes, les réponses obtenues ne dépendront pas de l'aléa (par exemple la participation des femmes à la prise de décisions, la cohésion sociale, etc.) et ces questions ne doivent par conséquent être abordées qu'une seule fois, pour l'ensemble des scénarios possibles.

Tableau 2 : Aléas et aléas secondaires associés (adapté d'USAID, 2014)	Cyclone/Ouragan/Typhon	Vents forts, inondations, crues soudaines, ondes de tempête, glissements de terrain, épidémies
	Sécheresse	Epidémies (pouvant affecter les hommes et le bétail), infestation parasitaire, incendie en milieu naturel
	Tremblements de terre	Glissements de terrain, incendies (en milieu urbain), tsunamis, épidémies
	Epidémies	Pandémie
	Inondations	Glissements de terrain, coulées de boue, épidémies
	Infestations	Epidémies
	Glissements de terrain	Coulées de boue, inondations
	Tsunamis	Inondations
	Eruptions volcaniques	Glissements de terrain, coulées de boue, coulées pyroclastiques (nuées ardentes), pluies de cendres, inondations, incendies
	Incendies en milieu naturel	Inondations, glissements de terrain, coulées de boue
	Vagues de froid	Epidémies (pouvant affecter les hommes et les animaux), inondations, glissements de terrain

Partie B du questionnaire : Evaluation des caractéristiques de la résilience communautaire aux désastres

Une fois que le principal scenario de risques a été sélectionné, on peut passer à la Partie B du questionnaire en organisant donc une discussion avec un groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum (voir la checklist sur la composition des FGD) représentatives des différents secteurs de la société (enseignants, professionnels de santé, leaders, membres des comités existants, membres de groupes vulnérables), mais aussi de différentes classes d'âge, pour assurer la diversité des points de vue. Le FGD doit donner lieu à une conversation ouverte, structurée et à laquelle chacun participe ; elle doit aboutir sur chaque composante à une forme consensus chez les participants, en utilisant le questionnaire comme guide. Les animateurs peuvent cependant se montrer flexibles avec l'ordre des questions, ils doivent éviter les formules interrogatives trop abruptes et s'efforcer d'animer la conversation de façon à recevoir les réponses les plus sincères possibles.

Avant de lancer la discussion à proprement parler, l'animateur doit introduire l'exercice, en suivant plus ou moins le modèle ci-dessous :

Suggestion d'introduction à la Partie B du questionnaire (FGD)

[Présentez-vous et présentez vos collègues à l'ensemble de l'assistance]

[Présentez brièvement votre organisation, précisez depuis quand elle opère dans la région et dans quelles zones exactement]

« Aujourd'hui, nous allons discuter ensemble des capacités de votre communauté à se préparer et à se relever après un désastre ».

[Lisez et confirmez à ce stade le scénario de risques prioritaire retenu suite à la Partie A, ainsi que les groupes les plus exposés à ce scénario]

« Nous allons parler de ce que vous faites, ce que vous planifiez et comment vous vous organisez pour protéger votre communauté contre *[le scénario sélectionné]* – pour protéger vos familles, vos cultures, vos animaux, vos habitations et infrastructures, vos revenus. Cette discussion nous aidera à mieux comprendre vos capacités actuelles pour vous remettre de *[le scénario sélectionné]* et à identifier clairement les facteurs qui vous aident ou vous empêchent de le faire. »

« Nous allons aborder ensemble trente sujets différents et à la fin de chaque conversation, nous nous mettrons d'accord sur une brève description de la situation actuelle de votre communauté, sur ce sujet précis. Nous tenons à ce que vous participiez tous, en prêtant attention à ce que chacun va dire, de façon à dégager l'image la plus précise possible. »

« Rappelez-vous qu'il s'agit bien d'une discussion ouverte, pas d'un audit ou d'une évaluation. »

« Il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises réponses et rien de ce que vous jugerez sensible (noms ou informations) ne sera partagé sans votre accord. Plus vous vous exprimerez librement, mieux nous comprendrons ce qui peut être amélioré ».

[Donnez un bref aperçu du déroulement de la discussion, précisez que vous avez prévu des pauses, etc. et traitez les interrogations relatives à l'assistance consécutive à l'évaluation]

« Merci de nous accorder un peu de votre temps pour répondre à ces questions. »

Chacune des 30 composantes peut être présentée en lisant à voix haute le titre de la composante qui va être abordée. Lorsque c'est nécessaire, l'animateur peut fournir des explications sur ce qui va être évalué à travers telle ou telle composante. Chaque composante est décrite en cinq caractéristiques de la résilience aux désastres, qui correspondent chacune à un niveau de 1 à 5 (le score 1 indiquant un niveau de résilience faible et 5 indiquant un niveau de résilience élevé). La description des caractéristiques et les questions clés ont été formulées en des termes techniques pour être réservées à l'usage des animateurs, et non pas des représentants de la communauté.

L'animateur doit donc avoir recours aux questions d'orientation suggérées pour animer la discussion ; celles-ci ont été mises au point pour « désagréger » la question clé – et donc la discussion – en plusieurs fragments plus faciles à traiter, et pour faciliter la sélection des caractéristiques ou niveaux de résilience (de 1 à 5) qui correspondent le mieux à la situation décrite par la communauté au fil des questions. Nous insistons sur le terme « qui correspond le mieux ».

Dans certains cas, les réponses fournies par la communauté seront exactement identiques à l'une des caractéristiques décrites dans le questionnaire ; il sera très facile alors de sélectionner la caractéristique qui s'applique à la situation décrite. Dans d'autres cas, la réponse ne ressemblera peut-être pas tout à fait à la description des caractéristiques, mais cela ne posera pas de problème. L'animateur pourra dans ces cas-là faire la synthèse de la situation sur la composante en question, à partir des réponses obtenues (ce qui constituera alors la caractéristique de la communauté sur cette composante), et situer la communauté sur l'échelle générale des niveaux de résilience de 1 à 5 (voir le tableau 3 ci-dessous). L'animateur placera donc la communauté sur cette échelle à partir de l'idée qu'il se sera fait de la situation, laquelle devra toujours être partagée et validée par les membres de la communauté avant de passer à la composante suivante.

Niveaux de résilience aux désastres[8]	
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société

[8] Adaptés des cinq niveaux définis dans les travaux de J. Twigg, 2009, p. 20 and UNISDR (2012), p. 2.

Administration de la Partie B du questionnaire d'enquête à San José, dans la région du « Couloir Sec » au Honduras, Aout 2015

Conseils pratiques pour l'organisation de FGD de qualité et dans de bonnes conditions[9]

- Assurez-vous que les chaises qui seront occupées par les participants sont disposées en cercle ou en demi-cercle, pour permettre à tout le monde de se voir.
- Envisagez l'utilisation de badges ou d'étiquettes indiquant le nom de chacun de façon à pouvoir solliciter chaque participant par son prénom (et à ce que chacun puisse également le faire s'ils ne se connaissent pas).
- Maintenez un contact visuel avec chaque participant pour encourager la participation.
- N'hésitez pas à faire de brèves coupures pour redonner de l'énergie aux participants lorsque vous observez que l'énergie et l'attention déclinent.
- Attention à votre rythme, en tant qu'animateur – c'est une longue discussion. Pour couvrir l'ensemble de la Partie B en 3-4 heures, vous devrez passer en moyenne 6-8 minutes sur chaque composante (certaines prendront beaucoup moins de temps, d'autres beaucoup plus).
- Enoncez clairement le numéro et le titre de chaque composante, de façon à ce que les participants puissent suivre le déroulement du processus (les participants auront plus tendance à faire des réponses courtes s'ils savent qu'il reste encore 28 composantes à couvrir).
- Ne vous précipitez pas pour finir vous-même les interventions des participants ou combler un silence dans la conversation (comptez jusqu'à 5 avant de reformuler une question).
- N'hésitez pas à vous montrer flexible avec l'ordre des questions d'orientation suggérées ou même les composantes, de façon à réagir et à vous adapter si besoin au déroulement de la discussion.
- Prévoyez une pause-café et/ou une pause-déjeuner.

[9] Pour plus d'infos sur l'animation de FDG réussies, se référer à la sous-section cncernant les FGD dans la bibliographie

- Lorsqu'une seule personne répond au nom du groupe, n'oubliez pas de demander aux autres participants s'ils sont d'accord. Si des personnalités dominantes ont tendance à monopoliser la discussion, encouragez les autres à faire également entendre leur voix.
- Lorsque vous abordez des connaissances ou des pratiques, par exemples relatives aux droits ou aux pratiques d'hygiène, efforcez-vous de comprendre si les connaissances ou pratiques décrites sont représentatives du groupe que vous avez en face de vous, ou bien de l'ensemble de la communauté.
- Pensez toujours à formuler les questions par rapport au scénario de risques sélectionné, par juste aux désastres en général.
- A la fin de la discussion sur chaque composante, faites la synthèse de la situation décrite par la communauté, ou bien si celle-ci correspond parfaitement ou presque à l'une des cinq caractéristiques décrites dans le questionnaire, lisez-la aux participants en la paraphrasant si besoin, pour vous assurer que ceux-ci valident la description.
- Traitez les interrogations relatives à l'assistance consécutive à l'évaluation (voir l'introduction et la conclusion suggérées).
- Détendez-vous et appréciez la conversation. Intéressez-vous au contenu de la discussion et concentrez-vous sur la nécessité pour vous et vos collègues de bien comprendre la situation de la communauté sur chacune des 30 composantes. L'expérience a démontré que les animateurs qui croient en l'intérêt de cet exercice sont plus à même d'animer une discussion constructive que ceux qui se montrent nerveux et veulent surtout en finir rapidement.

Administration de la Partie B du questionnaire d'enquête dans le barangay de San Isidro, Eastern Samar, Philippines (Juin 2015)

Interprétation de la terminologie du questionnaire

L'enquête utilise des termes techniques, qui doivent dans certains cas être adaptés au contexte et au scénario de risques sélectionné.

- **« Aléa »** : à chaque fois que ce terme est mentionné dans le questionnaire, le remplacer dans la discussion par le scénario de risques sélectionné.
- **« Désastre »** : le remplacer dans la discussion par le(s) désastre(s) causé(s) par le scénario de risques sélectionné (pas juste n'importe quel désastre).
- **« Gestion des risques de désastres »** (GRD) : fait référence à la gestion des activités/mesures qui visent à réduire la probabilité que le scénario de risques ne se produise, ou à réduire ses conséquences négatives sur la population.

- **« Activités ponctuelles et fragmentaires »** : cette expression correspond généralement à un niveau de résilience égal à 2 ; il s'agit d'activités ou d'actions qui sont incomplètes, ne sont pas durables, et ne renforcent pas la résilience de la communauté à long terme.
- **« Activités nombreuses et à long terme »** : cette expression correspond généralement à un niveau de résilience égal à 3 ; il s'agit d'activités ou d'actions positives à plus long terme qui restent toutefois insuffisantes en nombre ou en qualité pour renforcer véritablement la résilience communautaire et qui n'entrent pas dans un cadre de planification plus large et/ou ne sont pas soutenues par des facteurs de nature systémique.
- **« Lié(e)s à une stratégie à long terme »** : cette expression correspond généralement à un niveau de résilience égal à 4 ; elle dénote l'existence d'une vision à long terme chez les leaders communautaires ou les membres de la communautés en général ; celle-ci peut se traduire par la mise au point d'un plan formel reconnu de tous, ou bien des signaux forts qu'il existe un engagement concret pour l'adoption de mesures positives et durables, pouvant être mises à l'échelle (souvent conformes à des orientations stratégiques et/ou des plans de plus haut niveau).

Pour certaines composantes, les cinq caractéristiques de la résilience sont décrites en termes de quantités croissantes ou de parts des ménages ou membres de la communauté, par exemple « peu de membres de la communauté », « certains », « la plupart », « tous ». Ces termes doivent être interprétés de la façon suivante :

- **« (Un) peu »** : jusqu'à environ un quart des membres de la communauté (0-25%)
- **« Certains »** : entre un quart et la moitié des membres de la communauté (25-50%)
- **« La plupart »** : entre la moitié et quatre-vingt-dix pourcent des membres de la communauté (50-90%)
- **« Tous »** : quatre-vingt-dix à cent pourcent des membres de la communauté (90-100%)

Suggestion de conclusion à la Partie B du questionnaire (FGD)

« Merci pour votre disponibilité et votre participation constructive à cette discussion. Avez-vous des commentaires ou des questions sur la discussion que nous venons d'avoir ? »

« Nous espérons qu'elle vous a aidé à voir plus clairement vos capacités de préparation, d'adaptation, de réponse et de relèvement par rapport aux désastres, tout comme elle nous a aidé, de notre côté, à mieux les cerner et les comprendre. Tous les sujets que nous avons abordés ensemble aujourd'hui sont essentiels pour développer ces capacités ».

[Précisez que vous fournirez bientôt un retour, voire une présentation des résultats de l'enquête, et indiquez dans combien de temps environ]

[Traitez les attentes relatives à l'assistance éventuelle de votre organisation pour accompagner par exemple les processus de planification des activités dans la communauté]

[Si vous prévoyez de partager les informations collectées et les résultats de l'enquête avec d'autres acteurs, comme le gouvernement ou d'autres ONG, précisez-le maintenant]

« En mon nom propre et au nom des autres animateurs et de l'organisation que je représente, merci encore pour votre disponibilité ».

A la fin du FGD, les animateurs devraient prévoir du temps pour écouter les retours des participants sur le processus, ou les laisser exprimer les préoccupations éventuelles qui n'auraient pas été soulevées lors de la discussion.

L'application de l'ARC-D Toolkit dans une communauté ne veut pas nécessairement dire que des interventions appropriées seront effectivement mises en œuvre. Communiquer à la communauté les objectifs et la portée de l'évaluation est essentiel pour se montrer redevable et gérer correctement les attentes qui peuvent émerger dans la communauté suite à un tel exercice. Les communautés doivent toujours être informées de la façon dont les données seront utilisées, comprendre que leur participation ne débouchera pas nécessairement sur une intervention extérieure (ce qui peut encourager les participants à fournir des réponses plus conformes à la réalité), et être informées sur les différentes façons d'obtenir une assistance extérieure et/ou de provoquer des changements endogènes.

Les résultats de chaque enquête doivent être partagés avec toutes les parties prenantes pertinentes, y compris les communautés, les autorités compétentes et les organisations de la société civile.

5.3. Utilisation des résultats des enquêtes ARC-D

Chaque formulaire d'évaluation complété sur tablette après une enquête et envoyé sur le serveur de CommCare intègre instantanément la base de données du projet créée à cet effet sur la plate-forme et le Dashboard Excel qui lui correspond. Le tableau de bord présente alors les données collectées sous la forme de rapports clé en main, contenant des tableaux et des graphiques, permettant d'analyser facilement les résultats, de comparer les tendances observées et de suivre les progrès réalisés. Quelques-uns de ces rapports sont présentés ci-dessous[10].

Les utilisateurs disposent ainsi d'un tableau de bord qui présente les scores de la résilience communautaire obtenus dans différentes communautés et par rapport à tous les scénarios de risques étudiés, en fonction d'un code couleur correspondant aux cinq différents niveaux de résilience (Figure 5). Ce tableau peut alors être trié par ordre alphabétique des communautés ou encore par scénario pour faciliter les regroupements. Ce rapport peut ainsi être très utile pour prioriser les communautés ou les zones d'intervention.

No.	Community	Risk Scenario	Assessment 1			Assessment 2			Assessment 3		
			Date	Score	Percentage	Date	Score	Percentage	Date	Score	Percentage
1	**Alderaan**	Flood, Landslide	04/11/2014	45	30%	05/11/2015	46	30%	05/14/2016	126	84%
2	**Alderaan**	Earthquake	06/22/2014	97	64%	06/23/2015	110	73%	06/24/2016	122	81%
3	**Alderaan**	Cholera outbreak	12/03/2014	51	34%	12/22/2015	76	50%	06/25/2016	90	60%
4	**Colonia El Pastel**	Flood, landslide	04/11/2014	40	26%	05/11/2015	51	34%	05/14/2016	84	56%
5	**Colonia El Pastel**	Earthquake	06/22/2014	77	51%	06/23/2015	79	52%	06/16/2016	112	74%
6	**Colonia El Pastel**	Cholera outbreak	12/03/2014	30	20%	06/12/2015	44	29%	06/13/2016	58	38%
7	**Leon**	Fire	04/11/2014	89	59%	05/11/2015	90	60%	05/14/2016	90	60%
8	**Sulata**	Hurricane, Floods	04/11/2014	78	52%	05/11/2015	92	61%	05/14/2016	103	68%
9	**Sulata**	Earthquake, Tsunami	06/22/2014	76	50%	06/23/2015	78	52%	06/13/2016	64	42%
10	**Sulata**	Drought	07/11/2014	84	56%	06/24/2015	91	60%	06/14/2016	80	53%
11	**Parmino**	Earthquake	04/11/2014	35	23%	05/11/2015	51	34%	05/14/2016	78	52%
12	**Parmino**	Hurricane, Floods	06/22/2014	96	64%	05/12/2015	108	72%			

Figure 5 : Tableau de bord présentant les résultats de trois enquêtes ARC-D réalisées dans plusieurs communautés distinctes et face à différents scénarios de risques ; les scores obtenus dans chaque communauté sont exprimés en pourcentage et présentés selon un code couleur correspondant à leur niveau de résilience. Les communautés sont triées par ordre alphabétique.

Les utilisateurs peuvent également examiner les résultats obtenus dans chaque communauté en se concentrant sur les scores obtenus dans le temps pour chacune des 30 composantes analysées face à différents scénarios de risques. Ces rapports nous aident à prioriser les scénarios de risques face auxquels il est préférable de renforcer le niveau de résilience des communautés. La Figure 6 par exemple illustre une communauté qui possède de plus grandes capacités pour faire face aux glissements de terrain qu'aux épidémies de choléra.

[10] Veuillez noter que les données présentées sproviennent de communautés fictives et de leurs évaluations

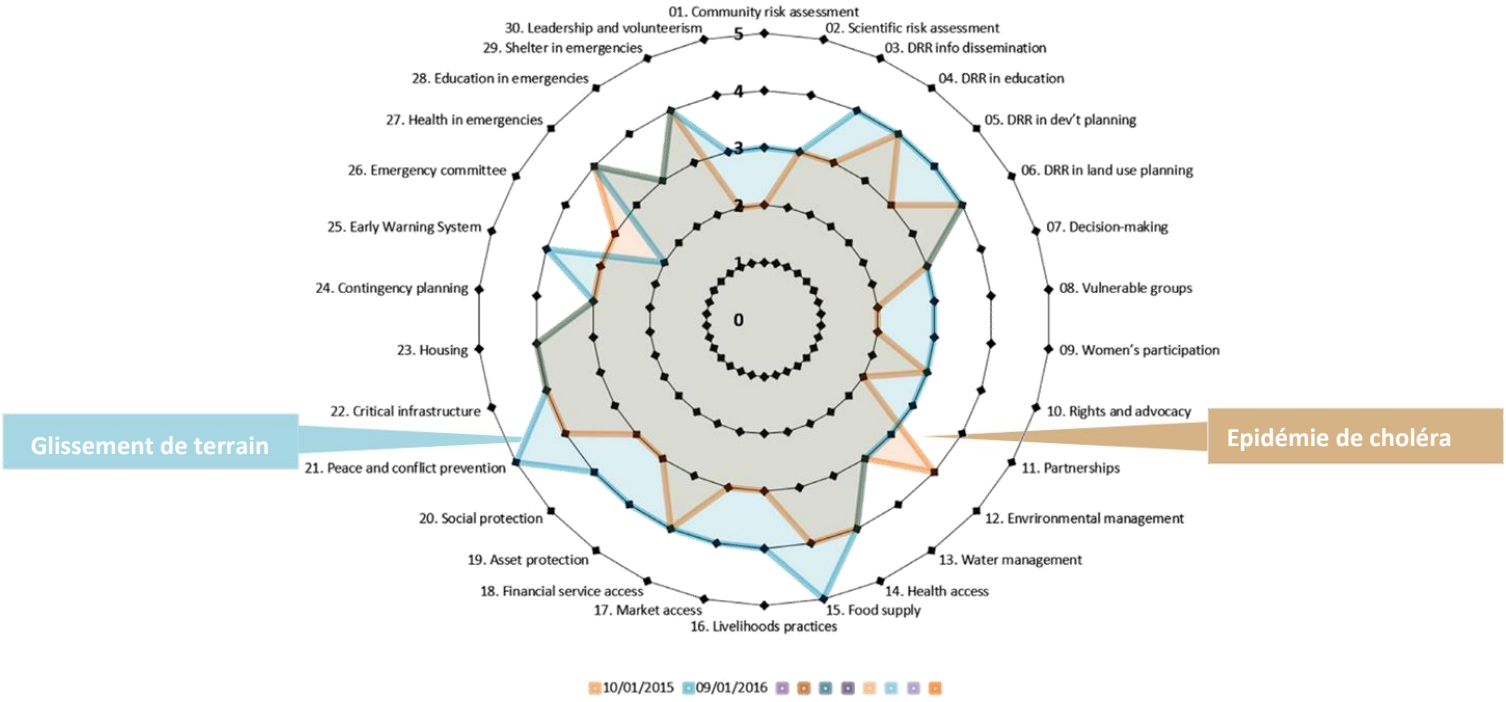

Figure 6 (ci-dessus) : Graphique issu d'une enquête initiale réalisée dans une seule communauté mais par rapport à deux scenarios de risques à un aléa, les glissements de terrain (en bleu) et les épidémies de choléra (en orange).

Figure 7 (ci-dessous) : Graphique comparant les résultats issus d'une enquête initiale et d'une enquête finale, dans une seule communauté et par rapport à un seul scenario de risques.

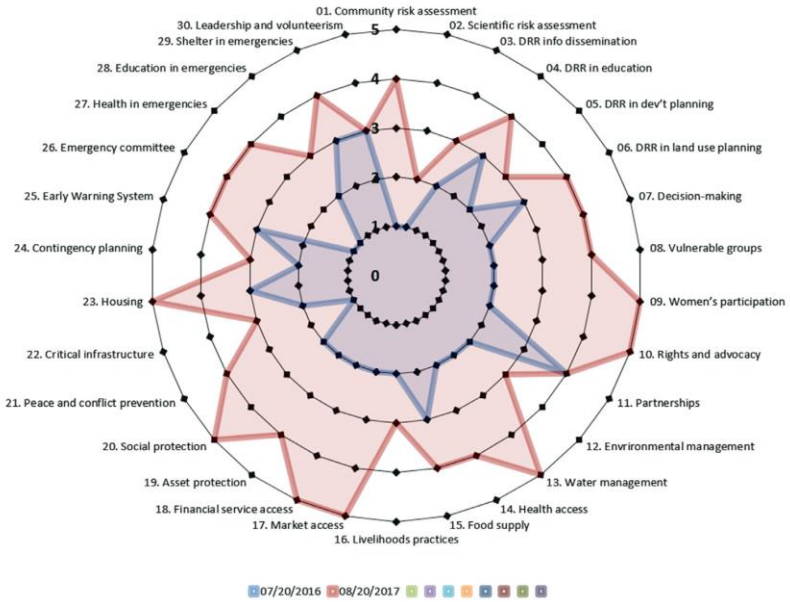

La Figure 7 compare le score de la résilience communautaire sur l'ensemble des 30 composantes, entre une enquête initiale et une enquête finale. Le tableau de bord permet également de filtrer les résultats par composantes, y compris en regroupant les composantes en fonction des 8 systèmes socio-économiques critiques de la résilience (Figure 8).

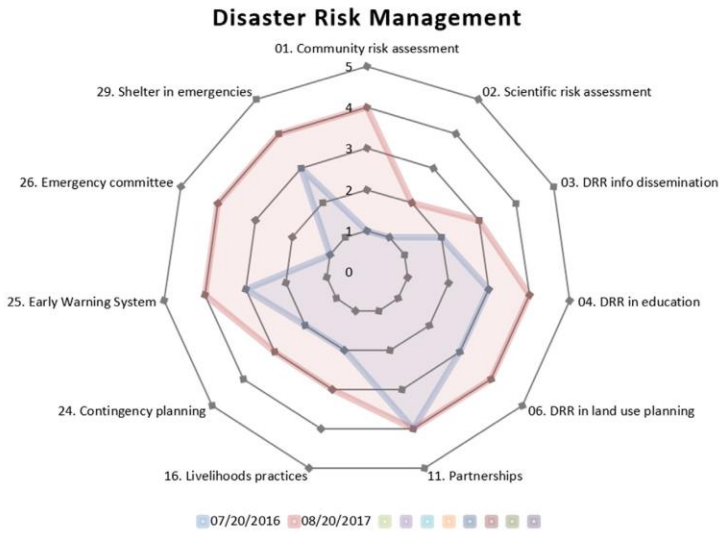

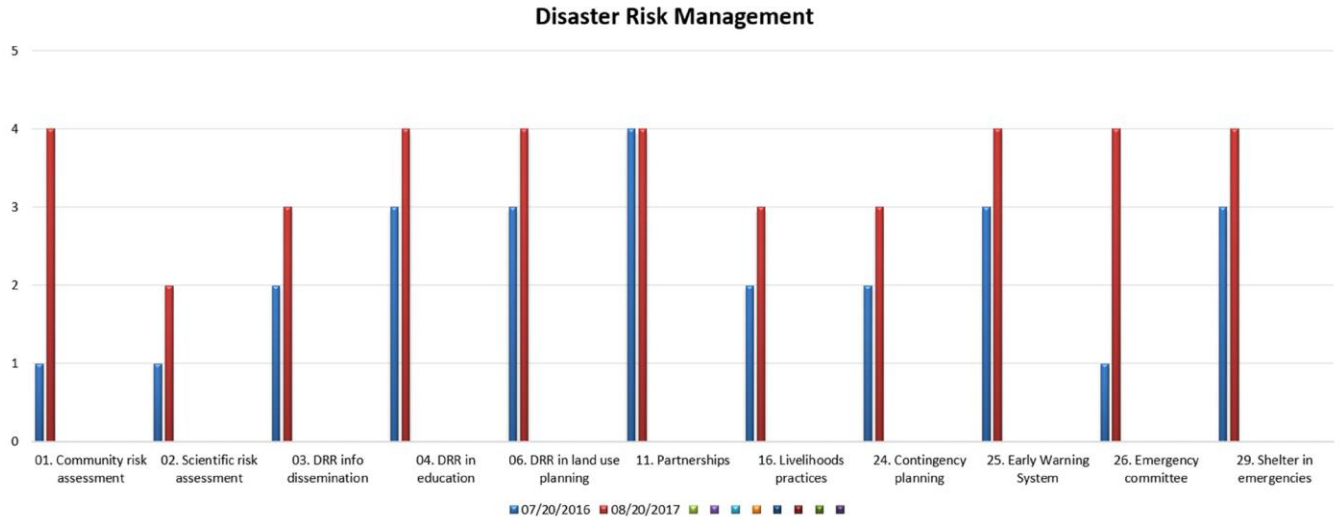

Figure 8 : Extrait du tableau de bord permettant la comparaison des scores obtenus dans une communauté donnée sur les composantes spécifiques au système GRD – sous forme de spirographe et de diagramme.

Les notes détaillées (données qualitatives) prises pendant l'enquête doivent être retranscrites et analysées séparément. Toutefois, le volume des notes pour une seule évaluation pouvant être important, les utilisateurs peuvent avoir intérêt à recourir à un logiciel d'analyse des données qualitatives. Il existe de nombreux logiciels libres d'accès ou relativement abordables et, à mesure que les utilisateurs nous font part de leurs expériences avec l'ARC-D Toolkit, nous espérons être bientôt en mesure de recommander un logiciel spécifique, parfaitement adapté à l'outil.

Pour l'analyse approfondie du niveau de résilience d'une communauté aux désastres, nous recommandons que les utilisateurs aient recours aux graphiques présentés ci-dessus et à des notes détaillées, de façon à identifier facilement et de façon fiable les principales faiblesses ou secteurs/systèmes à renforcer. Voir le modèle proposé en Annexe 5.

Rappelez-vous que l'ARC-D Toolkit est un outil d'analyse et d'évaluation et en tant que tel, sa principale fonction est de fournir des informations pour faciliter la prise de décisions programmatiques et stratégiques, identifier des partenaires pertinents et/ou guider des actions de plaidoyer. En revanche, formuler des recommandations précises sur la nature de ces décisions à proprement parler ou le design des activités n'est pas l'objet de ce manuel ; ceci dépendra toujours largement d'autres sources et/ou travaux, des capacités et de l'expertise de votre équipe, des financements disponibles, et d'autres facteurs.

Annexe 1 Glossaire

Accidents chimiques :

Rejets accidentels de substances chimiques dangereuses au cours de leur production, de leur transport ou de leur manipulation (UNISDR, 1992).

Accidents nucléaires :

Emission accidentelle de radiations issues d'installations nucléaires civiles, dépassant les seuils de sécurité internationaux (UNISDR, 1992).

Adaptation au changement climatique :

Processus d'ajustement au climat actuel ou attendu et ses effets. Dans les systèmes où l'homme occupe une place importante, cette adaptation vise à réduire les conséquences négatives de ces effets ou à exploiter d'éventuelles opportunités. Dans les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter les ajustements au climat attendu ou à ses effets (GIEC, 2013).

Aléa :

Un phénomène, une substance, une situation ou une activité humaine dangereuse, susceptible de provoquer des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres conséquences sanitaires, dégâts matériels, la disparition de services ou de moyens de subsistance, des bouleversements sociaux et économiques et des dégâts sur l'environnement.

Les aléas ciblés par les actions de réduction des risques de désastre, comme indiqué dans la note de bas de page #3 du Cadre d'action de Hyogo, sont « … les aléas d'origine naturelle et les dangers et les risques environnementaux et technologiques qui en découlent ». Ces aléas résultent d'une grande variété de causes géologiques, météorologiques, hydrologiques, océaniques, biologiques et technologiques, agissant parfois conjointement. D'un point de vue technique, les aléas se définissent par des données quantitatives sur leur fréquence et leur degré d'intensité dans différentes régions, le tout étant déterminé par des données et informations collectées au fil du temps et analysées scientifiquement (UNISDR, 2009). Pour les besoins des enquêtes ARC-D, les termes « aléas » et « chocs » sont considérés comme des synonymes.

Aléa naturel :

Processus ou phénomène d'origine naturelle pouvant occasionner des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres problèmes sanitaires, la destruction totale ou partielle de l'habitat, la disparition des moyens de subsistance d'une population ou des services dont elle dépend, des bouleversements sociaux et économiques, ou bien encore des dégâts sur l'environnement (UNISDR, 2009).

Analyse cartographique des marchés en situation d'urgence (Emergency Market Mapping Assessment/Analysis – EMMA) :

EMMA consiste en une analyse rapide des marchés, mise au point pour être utilisée dans les deux ou trois premières semaines qui suivent l'émergence d'une crise soudaine. Elle vise à fournir aux parties prenantes, chargées de prendre les décisions (ex : bailleurs de fonds, ONG, gouvernements, autres acteurs humanitaires), une meilleure compréhension des marchés critiques en situation d'urgence et de leur fonctionnement, de façon à pouvoir mettre au point une large gamme de réponses possibles. Elle n'a pas vocation à remplacer d'autres outils d'évaluation applicables en période d'urgence, ou bien des analyses économiques plus poussées auprès des ménages, comme l'approche de « l'Economie des Ménages », mais plutôt à compléter la somme des connaissances disponibles après une crise (Turnbull, 2013).

Capacité :

L'aptitude des personnes, des institutions et des sociétés à assumer des fonctions, résoudre des problèmes et se fixer et atteindre des objectifs (PNUD, 2002). Pour UNISDR, c'est la combinaison des atouts, des caractéristiques et des ressources disponibles au sein d'une communauté, d'une société ou d'une organisation, qui peuvent être utilisés pour atteindre des objectifs communs. Les capacités peuvent inclure des ressources physiques ou en termes d'infrastructures, des institutions, des aptitudes d'adaptation sociétales, aussi bien que des connaissances, des compétences et des caractéristiques collectives comme les relations sociales, le leadership et le management. Une évaluation des capacités est un processus par lequel le niveau de capacités d'un groupe est analysé au regard de ses objectifs, et au cours duquel les failles sont identifiées pour être adressées dans le futur (UNISDR, 2009).

Cartographie des aléas :

Processus par lequel on identifie où et dans quelles proportions des aléas définis sont susceptibles d'affecter les populations, les biens ou l'environnement (Jha et al, 2010).

Changement climatique :

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) définit le changement climatique comme « Un changement de climat qui peut être attribué directement ou indirectement aux activités humaines qui altèrent la composition de l'atmosphère globale et qui est observé sur des périodes de temps comparable en plus des variations naturelles du climat » (1994).

D'autre part, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) définit le changement climatique comme « Un changement dans l'état du climat qui peut être identifié (par exemple, en utilisant des tests statistiques) par les changements dans la moyenne ou la variabilité de ses propriétés, et qui continue d'exister pendant une période prolongée, généralement des décennies ou plus. Le changement climatique peut être dû à des processus internes naturels ou à des forces externes, ou à des changements anthropiques persistants dans la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres ».

Les deux définitions sont largement acceptées, bien que la définition d'UNFCCC soit la plus restreinte puisqu'elle exclut les changements climatiques attribuables à des causes naturelles. La définition du GIEC peut être vulgarisée pour diffusion auprès du grand public de la façon suivante : « Un changement dans le climat qui persiste pendant des décennies ou plus, résultant de causes naturelles ou de l'activité humaine » (UNISDR, 2009).

Chocs :

Les chocs sont des événements soudains qui impactent la vulnérabilité du système et de ses composantes. Différents types de chocs peuvent résulter d'un désastre et frapper à différents niveaux. Ceux-ci incluent les épidémies soudaines, les événements climatiques et géophysiques comme les inondations, les vents forts, les glissements de terrain, les épisodes de sécheresse ou les tremblements de terre. Il existe également des chocs liés aux conflits, comme les explosions de violence, ou encore des chocs liés à la volatilité du contexte économique local/national (DFID, 2013). A noter que la sécheresse n'est pas un événement soudain, comme la définition pourrait le suggérer, toutefois lorsqu'un épisode de sécheresse devient un phénomène extrême, elle est considérée comme un choc. Voir la liste complète dans la partie A du questionnaire d'enquête.

Climat :

Le climat correspond aux conditions météorologiques moyennes (températures, précipitations, ensoleillement, humidité de l'air, vitesse des vents, etc.) qui règnent sur une région donnée durant une longue période. Il s'agit plus précisément d'une description statistique des conditions météorologiques en termes de moyennes et de variabilité de grandeurs pertinentes sur des périodes de temps allant de quelques mois à des milliers ou des millions d'années. La période habituelle pour ces moyennes est de trois décennies (définition de l'Organisation météorologique mondiale, OMM). Les grandeurs pertinentes sont le plus souvent des variables de surface telles que température, précipitations et vent (GIEC, 2012).

Communauté :

Dans la gestion traditionnelle de l'urgence, les communautés sont principalement considérées d'un point de vue géographique : des groupes de personnes vivant dans une même zone ou bien exposées aux mêmes risques (par exemple un village ou un quartier urbain). Ceci ne tient pas véritablement compte d'autres dimensions importantes d'une communauté, qui sont plutôt liées à des intérêts, des valeurs, des activités et des structures communes. Par rapport aux aléas cependant, la dimension spatiale est essentielle pour identifier les communautés à risque. Toutefois, ceci doit être lié à une bonne compréhension des différences socio-économiques, des liens et des dynamiques à l'œuvre dans la zone à risque, pas seulement pour identifier les groupes vulnérables mais aussi pour comprendre les divers facteurs qui contribuent à leur vulnérabilité. Il a été relevé lors d'un test réalisé sur le terrain au Malawi en 2014 que travailler à l'échelle de la plus petite entité administrative facilitait la délimitation des communautés pour la mesure de la résilience. Pour les besoins de l'enquête ARC-D, la délimitation des communautés d'étude peut donc tenir compte de cet élément, à condition de tenir également compte de la dimension spatiale.

Conflit :

Un état de lutte ouverte et souvent prolongée ; une bataille ou une guerre. Le terme « conflit » peut s'appliquer aussi bien à des combats ouverts entre groupes hostiles qu'à une lutte moins visible entre forces opposées (Turnbull et al, 2013).

Conflit (latent) :

Les conflits latents existent là où des individus, des groupes, des organisations ou des nations ont des divergences qui peuvent déranger l'un ou l'autre camp, mais sans que celles-ci soient suffisamment grandes pour que l'un ou l'autre camp n'agisse pour faire évoluer cette situation (Wehr, 1975). A noter : les conflits latents sont souvent ancrés dans de profondes inégalités sociales et économiques, ou bien lorsque différents groupes n'ont pas le même accès au pouvoir politique. Le gouvernement peut par exemple se montrer moins ouvert et enclin à répondre aux exigences et aux besoins d'un groupe minoritaire ou ayant moins de pouvoir/d'influence. Des différences importantes en termes de statut et de valeur accordée à ces groupes peuvent exister. Chacune de ces situations peut faire naitre un conflit ouvert, après un événement déclencheur. (Turnbull et al, 2013).

Cyclone :

Les cyclones sont des systèmes météorologiques violents qui se caractérisent par des vents forts et de fortes pluies. Dans l'Océan Atlantique Nord et l'Est du Pacifique, ils sont généralement appelés « ouragans » ; dans l'Ouest du Pacifique, on parle plutôt de « typhons ». Les cyclones ont la capacité de causer des dommages importants aux habitations, infrastructures routières, cultures et moyens de subsistance exposés à leurs vents forts, aux ondes de tempêtes, aux inondations, aux crues soudaines et aux glissements de terrain, dépendamment de la géographie et de la topographie de la zone. Sans des infrastructures sanitaires appropriées dans les zones affectées, des épidémies sont également possibles (USAID, 2014).

Dégradation de l'environnement :

Se définit comme la réduction de la capacité de l'environnement à atteindre ou satisfaire des objectifs ou besoins sociaux et écologiques. La dégradation de l'environnement peut altérer la fréquence et l'intensité des aléas naturels et augmenter la vulnérabilité des communautés. Les types de dégradation causée par l'activité humaine sont variés et incluent notamment la mauvaise gestion/utilisation et l'érosion des sols, la désertification, les incendies en milieu naturel, le recul de la biodiversité, la déforestation, la destruction de la mangrove, la pollution des sols, de l'eau et de l'air, le changement climatique, l'augmentation du niveau de la mer et l'appauvrissement de la couche d'ozone (UNISDR, 2009).

Désastre :

Un bouleversement profond du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants dégâts matériels, économiques, environnementaux, et pertes en vies humaines, et dont l'impact dépasse les capacités de la communauté ou de la société affectée à s'adapter et à se relever par ses propres ressources. Les désastres sont souvent définis comme le résultat des effets combinés de : l'exposition à un alea ; les conditions de vulnérabilité en présence ; et des capacités ou mesures insuffisantes pour réduire ou s'adapter aux éventuelles conséquences négatives. L'impact d'un désastre peut inclure des pertes en vies humaines, des blessures, des maladies/épidémies et d'autres effets négatifs sur le bien-être physique, psychologique et social des individus, en occasionnant également des dégâts, voire la perte de leurs biens, l'interruption de certains services, des bouleversements économiques et sociaux et la dégradation de l'environnement (UNISDR, 2009).

Désastre naturel :

Les désastres d'origine naturels sont des événements causés par des aléas naturels affectant sévèrement une société, l'économie et/ou les infrastructures d'une région. En fonction du niveau de vulnérabilité de la population

locale et des capacités de réponse disponibles localement, les désastres naturels font émerger des problèmes et des défis de nature humanitaire.
A noter : le terme « désastre naturel » est galvaudé. En réalité, l'amplitude des conséquences des aléas naturels soudains résulte directement de la façon dont les individus et les sociétés gèrent les menaces et risques issus des aléas naturels. L'amplitude de ces conséquences est ainsi déterminée par l'activité humaine, ou son absence/inefficacité (Reliefweb, 2008).

Désertification :

La Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD) définit la désertification comme « la dégradation des terres dans des zones arides, semi-arides et subhumides sèches, résultant de divers facteurs, comme les variations climatiques et l'activité humaine » (UNCCD Art. 1.a). La désertification est un processus dynamique observé dans les écosystèmes secs et fragiles. Elle affecte l'espace terrestre (sol, sous-sol, nappes phréatiques, écoulements de surface), les populations animales et végétales, ainsi que les installations et aménagements humains (par exemple les terrasses et barrages) (http://www.unesco.org/mab/doc/ekocd/chapter1.html).

Ecosystème :

Un écosystème est une unité fonctionnelle constituée d'organismes vivants, leur environnement non vivant et les interactions en leur sein et entre elles (GIEC, 2012). Les écosystèmes se trouvent au cœur d'autres écosystèmes et n'ont souvent aucune frontière clairement définie. Dépendamment du prisme à travers lequel il est observé, que celui-ci soit scientifique, politique ou qu'il s'agisse d'en assurer la gestion, un simple lac, un bassin versant ou une région toute entière peuvent être considérés comme des écosystèmes à part entière (US EPA, 2005). A l'heure actuelle, l'homme constitue un organisme clé de la plupart des écosystèmes ; ou dans tous les cas, la plupart des écosystèmes sont influencés par les effets de l'activité humaine sur leur environnement. Les écosystèmes revêtent une importance critique pour le bien-être de l'homme, et l'importance de leur préservation face au changement climatique anthropique est clairement soulignée dans l'Article 2 de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (UNFCCC) (GIEC, 2012).

Epidémies :

L'émergence d'un nombre de malades supérieur à la moyenne dans une région donnée ou parmi un groupe d'individus ; une épidémie affecte un nombre d'individus anormalement élevé, au cours d'une période de temps donnée souvent réduite (quelques jours, semaines ou mois au maximum), comme le choléra, la typhoïde ou la peste bubonique, etc. (CDC et Reliefweb, 2008).

Erosion des sols et des berges des fleuves :

L'érosion des sols est un processus d'appauvrissement et de déplacement des sols ; il peut être causé naturellement (vent, eau) et/ou par l'homme. L'érosion est l'un des problèmes clés affectant la qualité des terres et des sols et contribuant à la désertification ; il en résulte une redistribution des éléments nutritifs et une dépréciation de la qualité de terres et des sols (PNUE, 2011).

Eruptions volcaniques :

Les volcans sont des fentes à la surface de la Terre d'où jaillissent le magma et les gaz associés (Preventionweb). Les éruptions volcaniques sont souvent considérées comme des événements rares et mystérieux, impactant des populations réduites. En réalité, il existe plus de 1.500 volcans potentiellement actifs, dont un grand nombre sont situés dans des pays en voie de développement. L'intervalle de temps relativement long entre des épisodes volcaniques – la dernière éruption peut être antérieure à la mémoire collective ou même la présence humaine – peut donner aux communautés à risques le sentiment erroné d'être totalement en sécurité. Depuis 1980, l'activité volcanique a tué plus de 29.000 personnes et déplacé plus d'un million d'individus à travers le monde. Les éruptions peuvent dévaster les systèmes agricoles et les réserves, contaminer les sources d'eau, affecter la santé des personnes, paralyser la vie économique, et détruire des infrastructures et quartiers d'habitation. Des systèmes intégrés d'alerte précoce spécifiques aux éruptions volcaniques peuvent réduire les risques de façon significative (USAID, 2014).

Etude des Vulnérabilités et des Capacités (EVC) :

Un processus de planification et d'analyse (et ses outils du même nom), développé à l'origine par la FICR, et utilisé pour mener des évaluations des risques de désastres au niveau local de façon participative. Le processus utilise des techniques participatives (élaboration de cartes et de calendriers saisonniers, promenades d'études, FGD, entretiens, etc.) pour donner une image complète de l'exposition, des vulnérabilités et des capacités, et pour identifier des actions prioritaires afin de réduire les risques de désastres. L'EVC et ses variantes sont de plus en plus utilisées pour mener des processus d'analyse et de planification du développement plus larges, notamment en rapport avec l'adaptation au changement climatique (Turnbull et al, 2013). Pour plus d'informations sur les EVC et les outils associés, se référer à la stratégie sectorielle de GOAL sur la GRD.

Evaluation :

Un processus qui consiste à rassembler des informations, à les analyser, et à formuler ensuite un jugement ou à se forger une opinion à partir de ces informations (IFAD).

Evaluation des risques :

Une méthodologie visant à déterminer la nature et l'ampleur d'un risque en analysant les aléas potentiels et en évaluant le niveau de vulnérabilité qui peuvent, en étant combinés, affecter les personnes, leurs biens, les services, moyens de subsistance et l'environnement dont ils dépendent. L'évaluation des risques (et la cartographie des risques qui lui est souvent associée) inclue :

- L'analyse des caractéristiques techniques des aléas, comme leur situation géographique, leur intensité, leur fréquence et leur probabilité ;
- L'analyse de l'exposition et de la vulnérabilité dans leurs dimensions physiques, sociales, sanitaires, économiques et environnementales ;
- L'évaluation de l'efficacité des stratégies d'adaptation existantes et de leurs alternatives, par rapport aux différents scenarios de risques (UNISDR, 2009) ;
- L'analyse des dégâts/impacts de façon à estimer les pertes potentielles de la population affectée, les dégâts matériels, l'interruption éventuelle des services, les conséquences sur les moyens de subsistance et l'environnement, et évaluer leur impact éventuel sur la société (UNDP, 2010).

Exposition :

L'ensemble des personnes, des biens, des systèmes et des autres éléments présents dans la zone affectée par un aléa et qui peuvent par conséquent en être affectés (UNISDR, 2009). Alors qu'UNISDR définit l'exposition par rapport à une situation géographique seulement, les approches basées sur le renforcement de la résilience en donnent une définition plus large pour inclure l'amplitude, la fréquence et la durée d'un événement. Le guide de GOAL sur la programmation en faveur de la résilience aux désastres, élaboré en 2016, définit l'exposition en ces termes : « l'exposition est liée à la probabilité pour une communauté de faire l'expérience d'un bouleversement, et inclue les problématiques de l'emplacement géographique (localisation, types de logement, occupation et utilisation des sols, etc.), ainsi que l'amplitude, la fréquence et la durée d'un événement (ex : une famille dont la maison est située sur le flanc d'une montagne sera généralement plus exposée aux glissements de terrain qu'une famille vivant dans une zone parfaitement plane). L'exposition est ainsi une composante de la vulnérabilité, pas seulement dans la mesure où un système est sujet à des bouleversements, mais aussi en fonction de l'amplitude et de la durée de ces phénomènes ». Etre exposé veut ainsi dire se trouver physiquement dans la zone affectée par un aléa ou un événement climatique, ou bien dépendre des biens, des systèmes, des institutions ou d'autres personnes se trouvant dans cette zone (Turnbull et al, 2013).

Glissements de terrain :

Un glissement de terrain se définit comme « l'éboulement d'une masse de roches, de débris ou de terre le long d'une pente ». Le terme englobe des événements comme les chutes de roche, les éboulements, les écoulements de matière et les flots de débris, couramment appelés coulées de boue. Les glissements de terrain peuvent intervenir après des pluies, des tremblements de terre, un épisode volcanique, des modifications de cours d'eau souterrains, ou des changements apportés à des pentes/ravines par des activités humaines (construction notamment), ou bien la combinaison de tous ces facteurs (PreventionWeb).

Gouvernance :

La gouvernance se définit comme un processus de prise de décisions et de mise en œuvre (ou non) de ces décisions (IRP, 2010). Cela relève aussi de l'exercice du pouvoir politique, économique et administratif dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La gouvernance inclue les mécanismes, les processus et les institutions à travers lesquels les groupes et les citoyens font valoir leurs intérêts, leurs droits, s'acquittent de leurs devoirs et font arbitrer leurs différences et leurs désaccords. La gouvernance inclue et transcende également l'Etat. Elle englobe tous les groupes pertinents, y compris le secteur privé et les organisations de la société civile (PNUD, 1997).

Groupes vulnérables :

Groupes ou membres de groupes particulièrement exposés aux effets des aléas, comme les personnes déplacées, les femmes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les orphelins ou tout autre groupe sujet à des formes de discrimination (Jha et al, 2010). Les « groupes vulnérables » ne constituent pas un groupe social à part entière ; il s'agit de plusieurs groupes différents, qui sont vulnérables aux chocs de différentes manières et dans des proportions diverses. Un bon programme désagrégera ces différents groupes et leurs vulnérabilités spécifiques (Twigg, 2009).

Incendies et feux de forêts :

Les incendies en milieu naturel sont un aléa de plus en plus fréquent et dangereux dans de nombreux pays. Les vagues de chaleur, les épisodes de sécheresse intense et prolongée dans de nombreuses régions du monde peuvent accroitre les risques d'incendies en milieu naturel dans le futur. Ces incendies provoquent des désastres lorsqu'ils menacent des vies, des propriétés/des biens et des forages. Le feu est également un processus naturel ; souvent, la suppression d'éléments par le feu peut amener d'autres incendies plus graves encore en raison de l'accumulation de végétation lorsqu'elle repousse, et peut alors servir de combustible. Les effets secondaires des incendies en milieu naturel, notamment les inondations, l'érosion, les glissements de terrain, les coulées de boue et l'altération de la qualité de l'eau, peuvent s'avérer plus désastreux encore que l'incendie en tant que tel (USAID, 2014).

Inondation :

Le débordement d'un cours d'eau ou de toute étendue d'eau au-delà de ses limites habituelles, ou l'accumulation d'eau dans des zones qui ne sont pas normalement immergées. Les inondations incluent les crues de rivières/fleuves, les inondations urbaines, les inondations pluviales, les inondations d'égout, les inondations côtières et les débâcles glaciaires (GIEC, 2012).

Insécurité alimentaire :

Une personne en situation d'insécurité alimentaire ne dispose pas d'un apport nutritionnel sûr et de qualité, en quantités suffisantes, nécessaire à sa croissance et à son développement et pour mener une vie active et en bonne santé. Cette situation peut résulter de l'indisponibilité de nourriture, d'un pouvoir d'achat insuffisant, d'une distribution des ressources inappropriée, ou bien encore d'une mauvaise utilisation des ressources alimentaires au niveau du ménage. L'insécurité alimentaire peut être chronique, saisonnière ou transitoire (Turnbull et al, 2013).

Mitigation :

La diminution ou la limitation des impacts négatifs d'un aléa et du désastre éventuel qui peut s'ensuivre. Les impacts négatifs des aléas ne peuvent souvent être complètement évités, mais leur amplitude et leur degré d'intensité peuvent être sensiblement réduits par différentes stratégies et actions. Les mesures de mitigation incluent les techniques d'ingénierie et la construction anti-risques, mais également des politiques environnementales renforcées et une meilleure prise de conscience des risques de la part du public. A noter qu'en matière de politique relative au changement climatique, la « mitigation » se définit différemment, puisqu'il s'agit du terme utilisé pour faire référence à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui sont à l'origine du changement climatique (UNISDR, 2009).

Moyens de subsistance :

Les ressources utilisées et les activités entreprises pour vivre. Les moyens de subsistance incluent les capacités, les biens (y compris les ressources sociales et matérielles) et les activités nécessaires à un mode de vie lié à la survie et au bien-être futur. Les biens peuvent inclure les ressources financières, naturelles, physiques, sociales et humaines – par exemple les commerces, la terre et l'accès aux marchés et aux systèmes de transport. Les moyens de subsistance d'un ménage sont durables ou sécurisés lorsque celui-ci peut absorber et se remettre des chocs, mais aussi préserver et continuer à développer ses capacités et ses biens (Sphere, 2011).

Onde de tempête :

Elévation temporaire du niveau de la mer, dans une région donnée, en raison de conditions météorologiques extrêmes (faible pression atmosphérique et/ou vents forts). L'onde de tempête se définit comme la différence entre la marée effective et la marée habituellement prévue à un endroit et un moment donnés (GIEC, 2012). D'après le NOAA, l'onde tropicale est de l'eau qui est poussée vers le rivage par la force des vents périphériques d'une tempête. L'onde de tempête peut provenir d'un ouragan ou d'un cyclone extratropical.

Ouragan :

Voir « Cyclone ».

Participation :

Un processus par lequel un individu ou un groupe d'individus prend part à certaines actions et prises de décisions, et sur lesquelles il/elle peut exercer certains contrôles. Ce terme est souvent employé pour faire référence de façon très spécifique aux processus dans lesquels les principales parties prenantes jouent un rôle actif dans la planification et la prise de décisions, la mise en œuvre des activités, la capitalisation et l'évaluation. Ceci a souvent pour objectif de partager le contrôle des ressources générées et la responsabilité de leur future utilisation (IFAD). La participation implique de mettre les personnes affectées par une crise en situation de jouer un rôle actif dans les processus décisionnels qui les concernent. Ceci peut être atteint par l'établissement de lignes directrices et de pratiques très claires les impliquant de façon pertinente et appropriée, et en s'assurant que les plus marginalisés et les plus affectés sont effectivement représentés et exercent une certaine influence (CHS, 2014).

Pastoralisme/Elevage :

Une stratégie de subsistance qui consiste à déplacer le bétail vers des pâturages saisonniers et qui vise prioritairement à convertir les graminées, les fourrages, les feuilles d'arbres ou les résidus de récolte en nourriture humaine. La recherche de nourriture n'est cependant pas la seule raison de leur mobilité ; les personnes et leur bétail peuvent également se déplacer pour éviter certains aléas naturels et/ou sociaux, pour éviter la compétition avec d'autres groupes, ou pour trouver quelque part des conditions de vie plus favorables. Le pastoralisme peut également être considéré comme une stratégie forgée par des facteurs sociaux et écologiques relatifs au caractère aléatoire et à la variation des précipitations, ainsi que la productivité limitée et imprévisible des écosystèmes terrestres (GIEC, 2013).

Planification de contingence :

Un processus de gestion par lequel sont analysés les événements ou situations émergeantes pouvant menacer la société ou l'environnement et qui vise à établir par avance des mesures permettant des réponses efficaces, appropriées, en temps et en heure. La planification de contingence a pour effet d'établir une batterie de mesures claires et coordonnées, avec une définition précise des rôles au sein des institutions concernées et des ressources à mobiliser au sein de ces institutions, mais aussi des processus de collecte et de diffusion des informations, et des arrangements pratiques pour certains acteurs spécifiques, en temps utiles. A partir de différents scénarios de possibles situations d'urgence ou de désastre, la planification de contingence permet aux acteurs clés d'anticiper et de solutionner les problèmes pouvant survenir en cas de crise. La planification de

contingence est ainsi un élément fondamental de la préparation au sens large. Les plans de contingence doivent être régulièrement testés et mis à jour. (UNISDR, 2009).

Planification de l'occupation des sols :

Le processus entrepris par les autorités compétentes visant à identifier, évaluer et décider des différentes options relatives à l'occupation des sols, en tenant notamment compte de considérations économiques à long terme, d'objectifs sociaux et environnementaux, et des implications pour les différentes communautés et groupes d'intérêt concernés ; le tout résultant en un/des plan(s) décrivant les usages acceptés ou autorisés. La planification de l'occupation des sols contribue largement au développement durable. Elle inclue des études et des exercices de cartographie ; des analyses de données économiques, environnementales et sur les aléas ; la prise de décisions alternatives sur l'occupation des sols ; et la mise au point de plans à long terme pour différentes échelles géographiques et administratives. La planification de l'occupation des sols peut aider à réduire ou mitiger les risques de désastres, en dissuadant la construction d'habitations et d'installations publiques clés dans des zones exposées, et en orientant si besoin l'aménagement des routes de transport et des réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau et en électricité et toute autre installation critique (UNISDR, 2009).

Préparation (aux désastres) :

Les connaissances et les capacités pour anticiper, répondre et se remettre efficacement de l'impact d'un aléa probable, imminent ou en cours. La préparation vise à renforcer les capacités requises pour gérer efficacement tous types d'urgences et assurer une transition cohérente entre la phase de réponse et la phase de relèvement. La préparation est basée sur l'analyse des risques liée à l'existence de systèmes d'alerte précoces fonctionnels ; elle inclue des activités comme la planification de contingence, la constitution de réserves (d'eau, de nourriture, d'équipements), la mise en place de mécanismes de coordination pertinents, l'évacuation et l'information du public, ainsi que des formations et des exercices de simulation. Ces activités doivent être appuyées par des capacités et des ressources institutionnelles, légales et budgétaires formelles et spécifiques. Le terme anglais de « readiness » (qui peut se traduire par « disponibilité » ou « être prêt à agir ») décrit la capacité des parties prenantes à répondre rapidement et de manière appropriée lorsque c'est nécessaire (UNISDR, 2009).

Prévention :

Le fait d'éviter complètement l'impact négatif des risques et des catastrophes qui en découlent.

La prévention est un concept qui traduit l'intention d'éviter complètement les effets négatifs éventuels d'un désastre, par des actions prises à l'avance. Les exemples d'actions préventives incluent les barrages ou digues qui visent à éliminer les risques d'inondations, la régulation sur l'occupation des sols pour interdire l'installation des personnes dans les zones à risques, et le génie sismique qui vise à assurer la survie et la continuité d'un bâtiment/d'une infrastructure publique critique, en cas de séisme. Très souvent, il s'avère impossible d'éviter complètement les pertes et les tâches relatives à la prévention se muent en activités de mitigation. C'est en partie pour cette raison que les termes de « prévention » et de « mitigation » paraissent souvent interchangeables dans le langage commun (UNISDR, 2009).

Protection :

L'ensemble des activités visant à assurer l'égalité de traitement et le plein respect des droits de tous les individus, sans tenir compte de leur âge, de leur genre, de leur appartenance ethnique, religieuse ou de toute autre condition ou caractéristique. Cela va bien au-delà des activités de sauvetage et d'assistance à la personne humaine qui sont souvent au cœur des réponses d'urgence (CHS 2014). C'est un concept qui englobe toutes les activités visant à obtenir le plein respect des droits des individus, conformément à la lettre et l'esprit des textes relatifs aux droits de l'homme, aux droits des refugiés et au droit humanitaire international. La protection implique de créer un environnement favorable au respect de la personne humaine, mais aussi la prévention et/ou l'atténuation des effets immédiats d'un modèle d'exploitation particulier, et le retour aussi rapide que possible a une existence digne, par la réparation/le dédommagement, la restitution et la réhabilitation (Reliefweb, 2008).

Protection sociale :

En matière d'aide au développement et de politique climatique, la protection sociale fait généralement référence aux initiatives publiques et privées qui fournissent des revenus et de l'aide sociale aux plus pauvres, protègent les groupes vulnérables contre les risques pesant sur leurs moyens de subsistance et visent à élever le statut social et à promouvoir les droits des groupes marginalisés, le tout ayant pour objectif de réduire leur niveau de vulnérabilité économique et social. Les politiques de protection sociale protègent les plus pauvres et les plus vulnérables contre les risques pesant sur leurs moyens de subsistance et promeuvent le statut social et les droits des plus marginalisés ; elles empêchent ainsi les plus vulnérables de tomber dans la pauvreté (GIEC, 2013).
La principale publication sur laquelle s'appuie le ARC-D Toolkit définit la protection sociale comme « des systèmes d'assistance mutuelle, de réseaux sociaux et de dispositifs d'assistance, à la fois formels (gouvernementaux) et informels (entre individus et groupes) qui aident à réduire directement les risques (à travers des activités de GRD) ou la vulnérabilité (à travers des activités socio-économiques) ou sont capables d'étendre leurs services à la gestion de l'urgence si besoin » (Twigg, 2009). Des exemples de protection sociale formelle sont : les dispositifs de subventions sociales (conditionnelles ou inconditionnelles), les transferts en nature (nourriture, outils et technologie), les programmes d'alimentation scolaire, la sécurité sociale, les pensions aux personnes handicapées ou aux personnes âgées et les régimes d'assurance pour la perte de production ou les accidents. Quelques exemples de protection sociale informelle: cultiver la terre pour le compte d'un producteur malade, appuyer la construction ou la reconstruction d'une maison, assurer la garde des enfants ou prendre en charge les frais d'école ou de funérailles pour un voisin ou un proche en difficulté, donner de l'argent ou de la nourriture, etc. A noter que la protection sociale concerne les transferts de ressources et d'assistance, et non les prêts à rembourser.

Reconstruire en mieux :

Cette approche, élaborée après le passage du tsunami de 2004 dans l'Océan Indien, vise à renforcer et à améliorer le relèvement post-désastre, en réduisant les vulnérabilités et en améliorant les conditions de vie des populations ; elle vise non seulement à restaurer/réhabiliter ce qui préexistait au désastre, mais aussi à aller plus loin, en saisissant les opportunités morales, politiques, financières et de gestion qu'une crise peut offrir aux gouvernements concernés pour placer les communautés sur le chemin d'un développement plus sûr et plus durable (Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le relèvement post-tsunami, 2006).

Redevabilité :

Utilisation d'un pouvoir de façon responsable, en tenant compte et en étant redevable vis-à-vis de diverses parties prenantes, en commençant par ceux qui sont directement affectés par l'exercice d'un tel pouvoir (CHS, 2014). La redevabilité du haut vers le bas implique de mettre à la disposition des principales parties prenantes la documentation pertinente (planification, rapports, registres de compte, etc.) ; ceci aussi bien pour les partenaires que pour les plus pauvres et les groupes marginalisés. Malheureusement, les projets d'aide humanitaire/au développement se concentrent souvent plus sur la redevabilité du bas vers le haut, vers les bailleurs en particulier, que sur la redevabilité de haut en bas (IFAD).

Réduction des risques de désastres :

Fait référence aux concept et pratiques sous-jacentes relatives à la réduction des risques, grâce aux efforts déployés pour apporter des améliorations systémiques dans l'analyse et la gestion des causes et facteurs de désastres, en essayant notamment de réduire l'exposition aux aléas, la vulnérabilité des personnes et de leurs biens, la gestion rationnelle et durable des terres et de l'environnement, et des capacités de préparation renforcées face aux phénomènes violents (UNISDR, 2009). De façon plus spécifique, l'objectif de la réduction des risques de désastre est de réduire les vulnérabilités et les risques au sein de la société de façon à éviter (prévenir) ou limiter (mitiger et se préparer) les impacts négatifs des aléas naturels, et à faciliter le développement durable (UNICEF, 2012).

Relèvement :

La restauration, et l'amélioration si possible, des installations, des moyens de subsistance et des conditions de vie des communautés affectées par les désastres ; ceci comprend également les efforts déployés pour réduire les facteurs de risques. Les tâches relatives à la réhabilitation et la reconstruction débutent peu après la fin de la phase d'urgence, et devraient être basées sur des stratégies et politiques préexistantes, qui définissent clairement les responsabilités institutionnelles en matière de relèvement et facilitent la participation du public/des personnes affectées. Les programmes de relèvement, associés à une meilleure prise de conscience et participation de la part du public, donnent l'opportunité de développer et de mettre en œuvre des mesures de réduction des risques et d'appliquer les principes de la « Reconstruction en mieux » (UNISDR, 2009).

Relèvement précoce :

Apres un désastre, le relèvement précoce vise à faire évoluer le centre d'attention et les ressources, de l'assistance aux victimes, pour sauver des vies, à la restauration des moyens de subsistance. Les interventions en faveur du relèvement précoce visent ainsi à stabiliser la situation du point de vue économique, de la gouvernance, de l'équité humaine et de la sécurité. Ces interventions ont également pour objectif d'intégrer la réduction des risques dès le lancement de la réponse à une crise précise ; et à poser les fondations d'une reconstruction à long terme (UNISDR, 2009).

Rénovation (retrofitting) :

Le renforcement ou l'amélioration de structures existantes pour les rendre plus résistantes et résilientes aux effets des aléas. La rénovation nécessite de tenir compte du design et des fonctions de la structure, la pression que peuvent exercer certains aléas ou scenarios de risques, mais aussi les aspects pratiques et les couts des différentes options de rénovation. Les exemples de rénovation incluent l'ajout de renforcements pour rendre les

murs plus résistants, la pose de piliers de renforcement, l'ajout de liens d'acier entre les murs et les toits, l'installation de volets aux fenêtres et l'amélioration de la protection des installations et équipements importants (UNISDR, 2009).

Réponse :

La fourniture d'aide et de services d'urgence au cours ou immédiatement après un désastre, afin de sauver des vies, de réduire les risques sanitaires, d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et de satisfaire à minima les besoins primaires des personnes affectées. La réponse aux désastres se concentre essentiellement sur les besoins immédiats et à court terme ; elle est parfois désignée par le terme « aide humanitaire ». La ligne de démarcation entre la phase d'urgence et la phase de relèvement n'est pas clairement définie. Certaines activités mises en œuvre lors de la réponse, comme l'approvisionnement en abris temporaires ou en eau, peuvent se poursuivre durant la phase de relèvement (UNISDR, 2009).

Résilience :

GOAL définit la résilience comme la capacité des communautés et des ménages évoluant dans des systèmes complexes à anticiper et à s'adapter aux risques, et à absorber, répondre et à se remettre de chocs et stress, de manière efficace et rapide, sans compromettre existences et modes de vie à long terme, le tout en améliorant *in fine* leurs conditions de vie (2016).

Risque :

La probabilité qu'un événement à l'issue incertaine produise des conséquences lorsque la vie humaine (ou des biens) sont en jeu. Le risque est souvent représenté comme la probabilité qu'un aléa se produise, multiplié par les conséquences si l'événement en question se produit (GIEC, 2012). Le terme « risque » a deux significations distinctes : dans le langage courant, on l'associe souvent aux concepts de « chance » ou de « possibilité », comme par exemple lorsque l'on parle des « risques d'accident » ; alors que d'un point de vue technique, on fait plutôt référence aux conséquences, en termes de « pertes éventuelles » dans un cas précis, en un lieu et un moment donné. On peut noter que les gens ne partagent pas toujours la même perception de l'importance et des causes sous-jacentes de différents risques (UNISDR, 2009). Les deux significations peuvent être utilisées dans le cadre des enquêtes ARC-D.

Sécheresse :

La sécheresse est le résultat d'un manque ou d'une insuffisance de précipitations sur une période relativement longue, généralement une saison entière voire plus. Ce manque ou cette insuffisance occasionne alors des coupures voire une absence d'approvisionnement en eau pour certains groupes, activités ou tout un secteur de l'environnement. La sécheresse est différente des autres aléas dans la mesure où elle se développe lentement, parfois sur plusieurs années, et son apparition peut être masquée par différents facteurs. La sécheresse peut néanmoins avoir des effets dévastateurs : les approvisionnements en eau peuvent s'épuiser, les cultures ne se développent pas, les animaux disparaissent et la malnutrition et les problèmes de santé se répandent (Preventionweb). La sécheresse peut être classée en quatre catégories : météorologique (précipitations insuffisantes dans des proportions anormales), agricole (niveau anormal d'humidité des sols) ; hydrologique (liée à un niveau anormal de ressources hydriques) et socio-économiques (lorsque le manque d'eau affecte la vie et les moyens de subsistance des personnes).

Sécurité alimentaire :

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). Cette définition, largement acceptée, met en évidence les dimensions suivantes de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès et l'utilisation de la nourriture ainsi que la stabilité des trois autres dimensions dans le temps (FAO, 2006).

Stress :

Les stress sont des tendances à long terme, qui minent le potentiel d'un système ou processus donné et augmente la vulnérabilité des acteurs qui évoluent en son sein. Ceux-ci peuvent inclure la dégradation des ressources naturelles, la perte de productions agricoles, l'urbanisation, des changements démographiques, le changement climatique, l'instabilité politique et le déclin ou l'absence de croissance économique (DFID, 2013). Voir la liste complète dans la partie A du questionnaire d'enquête.

Système d'Alerte Précoce (SAP) :

L'ensemble des capacités nécessaires pour générer et diffuser en temps voulu des informations et des messages d'alerte pertinents pour permettre aux individus, aux communautés et aux organisations menacées par un aléa de se préparer et d'agir de façon appropriée et avec suffisamment d'avance pour réduire la probabilité d'en être affecté. Cette définition inclue l'ensemble des facteurs qui doivent être réunis pour le développement et la mise en œuvre de réponses efficaces aux messages d'alerte.

Un système d'alerte précoce centré sur la personne inclue nécessairement quatre éléments : a) la connaissance des risques ; b) la prévision, l'analyse et le suivi des aléas ; c) la communication/diffusion des messages d'alerte ; et d) les capacités locales de réponse aux alertes reçues. L'expression « Système d'alerte intégré » est également souvent utilisée pour mettre en évidence la nécessité pour un système d'alerte de couvrir tous ces aspects, en commençant par la détection des aléas, jusqu'à la réponse communautaire (UNISDR, 2009).

Tempête tropicale/Dépression :

Voir « Cyclone ».

Tornade :

Une tempête à rotation violente de petit diamètre et le phénomène météorologique le plus violent qui soit. Elle est produite par des orages très intenses et ressemble à un nuage en forme d'entonnoir, à partir d'un cumulonimbus jusqu'au sol (Reliefweb, 2008).

Tremblements de terre/séismes :

Un mouvement brusque ou tremblement dans la croûte terrestre provoqué par la libération soudaine du stress (énergie) accumulé le long d'une faille (PNDH). Cette énergie est libérée par ondes sismiques qui se déplacent à partir de la zone source, faisant trembler la terre. L'ampleur des dégâts causés par un séisme dépend de divers facteurs, dont l'intensité du tremblement de terre, de sa profondeur, de la vulnérabilité des structures affectées et de la distance de l´épicentre du tremblement de terre.

Tsunami :

Ondes sismiques marines (appelées par erreur "raz de marée"), qui sont une série d'énormes vagues créées par une perturbation sous-marine comme un tremblement de terre, un glissement de terrain, une éruption volcanique, une météorite ou une explosion sous-marine. Un tsunami peut se déplacer dans l'océan à plusieurs centaines de kilomètres/heure et venir heurter la terre ferme avec des vagues d'une hauteur allant jusqu'à 30 mètres, voire plus. Les tsunamis peuvent produire des effets dévastateurs sur les régions côtières (https://www.ready.gov/tsunamis).

Typhon :

Voir « Cyclone ».

Vague de chaleur :

Elévation significative de la température de l'air dans une région donnée ; elle dure généralement de quelques jours à quelques semaines. Il s'agit d'une élévation de la température atmosphérique moyenne nettement supérieure à la moyenne d'une région, avec des effets sur les populations humaines, les cultures, les biens et les services (UNISDR, 2009).

Violences basées sur le genre :

Des violences perpétrées à l'encontre d'une personne sur la base du genre ou du sexe. Celles-ci incluent des actes entrainant des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles, mais aussi les menaces de perpétrer de tels actes, la coercition ou d'autres privations de liberté. Bien que les femmes, les hommes, les filles et les garçons puissent tous être victimes de violences basées sur le genre, lorsqu'ils sont placés dans une situation de subordination par exemple, les femmes et les filles en sont les principales victimes (Reliefweb, 2008).

Vulnérabilité :

Les caractéristiques d'une communauté, d'un système ou d'un bien qui en font un élément susceptible d'être affecté par les effets négatifs d'un aléa (UNISDR, 2009). La vulnérabilité peut se définir par les interactions entre l'exposition et la sensibilité à une variété de facteurs sociaux, économiques, politiques, environnementaux ou liés à la gouvernance (OXFAM GB, 2010). La vulnérabilité recouvre ainsi plusieurs aspects, issus de facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux. A titre d'exemples les mauvaises pratiques de construction, la protection insuffisante des biens, le manque de connaissances de la part du public, une méconnaissance des risques et des mesures de préparation insuffisantes de la part des autorités compétentes, et le mépris pour la gestion durable de l'environnement. La vulnérabilité peut varier de façon significative au sein d'une communauté et au fil du temps (Turnbull et al, 2013).

Annexe 2 Questionnaire ARC-D – Partie A : Contexte général de la communauté

Date:_____

Nom des enquêteurs : _____

1. Localisation

Division administrative – Niveau 1 (ex : département)	
Division administrative – Niveau 2 (ex : commune / municipalité)	
Division administrative – Niveau 3 (ex: section communale / district)	
Nom de la communauté ou localité:	
Indiquer s'il s'agit d'une communauté urbaine, péri-urbaine ou rurale :	

2. Population

Nombre de filles (moins de 18 ans)		Nombre de garçons (moins de 18 ans)	
Nombre de femmes 18-60 ans		Nombre d'hommes 18-60 ans	
Nombre de femmes de plus de 60 ans		Nombre d'hommes de plus de 60 ans	
Population totale dans la communauté		Nombre total de ménages	

3. Caractéristiques de la population

Veuillez lister toutes les catégories pertinentes de la population (ex : types de moyens de subsistance, types de régime foncier/d'occupation des sols, groupes ethniques, niveau d'éducation, migration récente, groupes religieux, ou autres catégories pertinentes pour l'analyse de la résilience communautaire aux désastres)	% approximatif de la population appartenant à chaque catégorie – si possible	Commentaires

4. Organisations communautaires / Structures de gouvernance

Veuillez lister les organisations existantes au niveau communautaire (ex : comités de gestion de l'eau, conseils des sages/d'anciens, groupe d´épargne, association de fermiers, association de marchands, association de parents d´élèves etc.)	Nombre de membres	Actif ? (O/N) Si non, préciser	Commentaires

5. Plans et documents disponibles

Veuillez indiquer les plans ou documents existants au niveau communautaire	Cocher (X)	Actif ? (Y/N) Si non, préciser	Commentaires
Rapport d'analyse des risques (carte des risques/aléas, EVC, analyse d'impact et des pertes à prévoir)			
Plan de développement local			
Plan GRD			
Plan d'occupation des sols			
Plan de contingence			
Plan de relèvement			
Plan d'urgence sanitaire			
Plan de sécurité/de continuité des services d'enseignement			
Autre (préciser)			
Autre (préciser)			
Autre (préciser)			

6. Description de l'environnement

Veuillez décrire : a. La zone écologique dans laquelle la communauté évolue : climat, saisons, écosystèmes et ressources environnementales dont la communauté dépend (ex : masses d'eau, types de végétation, conditions de sol), etc. b. L'état physique des infrastructures construites existantes (logements, école(s), centre(s) de santé, installations sanitaires, bâtiments publics, routes, électricité, ponts, drainage etc).

7. Groupes vulnérables

Groupes vulnérables, par catégories	Nombre de personnes		Commentaires et description (donner les informations par sexe si possible)
	Hommes	Femmes	
Enfants et jeunes très vulnérables (ex : enfants travailleurs, orphelins, etc.)			
Enfants de moins de 5 ans			
Femmes enceinte et allaitantes			
Mères solitaires			
Ménages dont le chef de famille est un enfant			
Personnes atteintes de maladies graves et ou chronique			
Personnes atteintes d'une déficience physique			
Personnes atteintes d'une déficience sensorielle			
Personnes atteintes d'une déficience intellectuelle			
Autre groupe vulnérable (préciser) :			
Autre groupe vulnérable (préciser) :			
Autre groupe vulnérable (préciser) :			

8. Scenarios de risques identifiés

	8A. Chocs (Evénements soudains pouvant occasionner des pertes en vies humaines, des blessures, des problèmes sanitaires, la destruction de l´habitat et des moyens de subsistance[11])	Cocher X	Fréquence (ex : 1 tremblement de terre en 25 ans, ou 5 glissements de terrain par saison des pluies)	Actif ? (O/N) Si non, préciser	Commentaires
Chocs géologiques	Tremblement de terre				
	Tsunami				
	Eruption volcanique				
	Glissement de terrain				
	Autre :				
Chocs hydrométéorologiques	Inondation				
	Cyclone/Ouragan/Typhon				
	Tornade				
	Ondes de tempête (raz de marée)				
	Conditions hivernales rigoureuses				
	Sécheresse				
	Vague de chaleur				
	Autre :				
Chocs biologiques	Epidémie				
	Préciser l'épidémie :				

[11] La sécheresse est un choc à évolution lente et non un événement «soudain», comme le suggère la définition. Cependant lorsque cet événement passe son point de basculement et devient un événement extrême, il est considéré comme un choc

	Préciser l'épidémie :				
	Préciser l'épidémie :				

Chocs biologiques	Epizooties (Epidémie animale)				
	Préciser l'épizootie :				
	Préciser l'épizootie :				
	Infestation / maladies touchant les récoltes				
	Préciser l'infestation / maladie :				
	Préciser l'infestation / maladie :				
	Autre :				
Chocs d'origine humaine	Crise économique/des marchés (fluctuations des prix importantes, bouleversement des marchés)				
	Conflits/explosions de violence				
	Conflits intra ou intercommunautaires (ex : vol de bétail, violences des gangs, conflits autour des ressources naturelles, etc.)				
	Conflit impliquant l'Etat				
	Accident nucléaire/radioactif				
	Accident chimique				
	Incendie (y compris feux de forêt)				
	Autre :				
	Autre :				
	Autre :				

	8B. Stress (Tendances à long terme minant le potentiel d'un système / communauté et accroissant la vulnérabilité des acteurs évoluant en son sein et qui peuvent éventuellement occasionner des pertes et dégâts à long terme[12])	Cocher X	Commentaires (Décrire le type d´impact sur les vulnérabilités existantes ou les pertes occasionnées)
Stress environnemental ou écologique	Dégradation de l'environnement (ex : érosion, désertification, diminution de la fertilité des sols, pollution de l'air et de l'eau, etc.)		
	Impacts négatifs du changement climatique		
	Problèmes de santé publique (HIV, malaria, malnutrition, etc.)		
	Autre :		
Stress économique	Instabilité et/ou déclin économique (fluctuations du prix des denrées alimentaires et du carburant)		
	Chômage		
	Autre :		
Stress sociaux	Urbanisation anarchique/non contrôlée		
	Accroissement rapide de la population		
	Insécurité alimentaire et/ou des revenus		
	Violences basées sur le genre		
	Inégalité des sexes		
	Discrimination		
	Toxicomanie, alcoolisme		

[12] Les définitions des chocs et des stress ont été tirées du document d'orientation du DFID de 2013 sur la résilience aux catastrophes. Dans ce cas, "système" peut être interprété comme la communauté

	Insécurité		
	Autre :		

8C. Analyse des principaux scénarios de risques

A partir des informations précédentes, veuillez identifier et analyser les principaux scénarios de risques pouvant affecter cette communauté. Les critères de sélection sont la fréquence et l´impact potentiel.

	Description
Scenario de risques 1	**Choc** Quel aléa produit les conséquences les plus dévastatrices ? Cet aléa produit-il d'autres aléas ? (par exemple : un ouragan peut engendrer des inondations et/ou des glissements de terrain)
	Stress Dans quelles mesures et de quelles façons l´aléa identifié plus haut est-il exacerbé par les stress identifiés ? (décrire les interactions entre le ou les aléas identifiés et les stress)
	Impact Quel est l'impact (dégâts, pertes) de ce scénario de risques (le ou les aléa(s) exacerbé(s) ou non par les stress) ?
	Stratégies d'adaptation Quelles stratégies d'adaptation (positives et négatives) la communauté adopte-t-elle pour faire face à ce scenario de risques ?

	Description
Scenario de	**Choc** Quel aléa produit les conséquences les plus dévastatrices ? Cet aléa produit-il d'autres aléas ? (par exemple : un ouragan peut engendrer des inondations et/ou des glissements de terrain)

	Stress Dans quelles mesures et de quelles façons l´aléa identifié plus haut est-il exacerbé par les stress identifiés ?
	Impact Quel est l'impact (dégâts, pertes) de ce scénario de risques (le ou les aléa(s) exacerbé(s) ou non par les stress) ?
	Stratégies d'adaptation Quelles stratégies d'adaptation (positives et négatives) la communauté adopte-t-elle pour faire face à ce scenario de risques ?
Scenario de risques 3	Description
	Choc Quel aléa produit les conséquences les plus dévastatrices ? Cet aléa produit-il d'autres aléas ? (par exemple : un ouragan peut engendrer des inondations et/ou des glissements de terrain)
	Stress Dans quelles mesures et de quelles façons l´aléa identifié plus haut est-il exacerbé par les stress identifiés ?
	Impact Quel est l'impact (dégâts, pertes) de ce scénario de risques (le ou les aléa(s) exacerbé(s) ou non par les stress) ?
	Stratégies d'adaptation Quelles stratégies d'adaptation (positives et négatives) la communauté adopte-t-elle pour faire face à ce scenario de risques ?

Annexe 2

Questionnaire ARC-D – Partie B: Evaluation de la résilience communautaire aux désastres

Thématiques	Composantes de la résilience aux désastres
1. Compréhension des risques de désastres	1. Evaluation participative des risques dans la communauté
	2. Evaluation scientifique des risques
	3. Dissémination de l'information relative à la GRD
	4. Education des enfants à la GRD
2. Renforcement de la gouvernance en GRD	5. La GRD dans la planification du développement
	6. La GRD dans la planification de l'occupation des sols
	7. Prise de décision au niveau communautaire
	8. Inclusion des groupes vulnérables
	9. Participation des femmes
	10. Prise de conscience des droits et plaidoyer
	11. Partenariats autour de la GRD et du relèvement
3. Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience	12. Gestion durable de l'environnement
	13. Gestion et sécurité de l'eau
	14. Accès aux soins et prise de conscience des enjeux sanitaires
	15. Approvisionnement alimentaire et nutritionnel sécurisé
	16. Moyens de subsistance résistants aux désastres
	17. Accès aux marchés
	18. Accès aux services financiers
	19. Protection des revenus et des actifs
	20. Accès à la protection sociale
	21. Cohésion sociale et prévention des conflits
	22. Infrastructures critiques et services de base
	23. Logement
4. Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement	24. Plan de contingence et de relèvement
	25. Système d'Alerte Précoce (SAP)
	26. Capacités de préparation et de réponse
	27. Services de santé en période d'urgence
	28. Services éducatifs en période d'urgence
	29. Infrastructures d'urgence
	30. Leadership et bénévolat durant la réponse et le relèvement

Composante 1 : Evaluation participative des risques dans la communauté	Question clé 1: La communauté a-t-elle conduit une évaluation participative des risques (analyse des aléas, EVC, analyse d'impact), partagé les résultats et dispose-t-elle des capacités et ressources humaines pour conduire/mettre à jour une telle évaluation ?

	Niveau de résilience aux désastres	Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Aucune** évaluation des risques n'a **jamais** été faite dans la communauté, de façon structurée et participative. Ou bien si cela a été fait, l'évaluation n'a **jamais été mise à jour et/ou n'est pas utilisée** et **les membres de la communauté n'en savent rien**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	Une évaluation participative des risques a été réalisée et est **utilisée de façon occasionnelle**, mais **peu de membres de la communauté en connaissent le contenu**. **Aucune ressource humaine formée** dans la communauté pour en assurer le suivi et la mise à jour dans la communauté.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	Une évaluation participative des risques a été réalisée, est **régulièrement utilisée** et **certains membres de la communauté en connaissent le contenu**. Cependant, il n'existe **aucune ressource humaine formée** dans la communauté, pour en assurer le suivi et la mise à jour.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Une évaluation participative des risques a été réalisée, est régulièrement utilisée et **la plupart des membres de la communauté en connaissent le contenu**. Il existe **des ressources humaines formées** dans la communauté, **capables d'en assurer le suivi et la mise à jour**, mais ils font toujours face à des **contraintes** dans l'accomplissement de leurs tâches (ex : appui insuffisant de la part du système GRD).
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Une évaluation participative des risques est **régulièrement utilisée et intégrée dans la planification des activités**, **tous les membres de la communauté en connaissent le contenu** et il existe **des ressources humaines formées** dans la communauté pour en assurer le suivi et la mise à jour, **en collaboration avec le système national GRD**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Votre communauté a-t-elle conduit les activités suivantes : - Analyse des risques/Carte des risques ? - EVC ? - Analyse d'impact/pertes à prévoir ? • Qui a participé à chacun de ces processus ? • De quelle façon les résultats de ces évaluations sont-ils utilisés ? • De quelle façon les résultats ont-ils été partagés dans la communauté ? Quelle proportion de membres de la communauté en connaît le contenu ? • Y-a-t-il des membres de la communauté capables de conduire et assurer le suivi de telles analyses/évaluations ? • Quelles relations entretiennent-ils avec le système GRD au niveau local/national ?	• Plans de développement locaux intégrant les mesures/activités de GRD • Plan local de GRD • Plan de contingence local • Fiches de projet intégrant les mesures/activités de GRD • Projets/travaux réalisés

Commentaires

Composante 2 : Evaluation scientifique des risques		Question clé 2 : La communauté conjugue-t-elle des connaissances et perceptions locales des risques avec des connaissances, des informations et des méthodologies d'évaluation plus scientifiques ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté a **peu recours aux connaissances et perceptions locales des risques – voire pas du tout – et n'a aucun accès à des connaissances et techniques plus scientifiques** (ex : camp de réfugiés récemment installés, quartiers urbains informels).
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté **s'appuie sur les connaissances et perceptions locales** lorsqu'elle agit pour réduire les risques, mais celles-ci sont **largement insuffisantes** pour assurer efficacement la réduction des risques et leur relèvement. La communauté dispose d'un **accès limité aux données et analyses techniques et scientifiques**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté **conjugue les connaissances et perceptions locales avec quelques analyses techniques et scientifiques** mais ceci ne leur permet de **couvrir que certains aspects** de la prise de conscience des risques.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté conjugue les connaissances et perceptions locales avec des **informations et analyses scientifiques robustes et à jour**. Ces connaissances conjuguées sont suffisantes pour couvrir **la plupart des aspects** relatifs à la prise de consciences des risques, malgré la persistance de **quelques limites et contraintes**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté conjugue ses perceptions et connaissances locales avec des données et analyses techniques et scientifiques robustes et à jour, à la fois dans sa **planification et dans ses pratiques de réduction des risques**. Ces connaissances et méthodologies combinées permettent de couvrir **tous les aspects** relatifs à la prise de conscience des risques.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• D'après votre expérience et vos connaissances de la communauté, quelles zones ou ménages de la communauté seront les plus touchés/impactés par un désastre ? • En dehors des connaissances locales et de vos expériences propres, avez-vous accès à des informations et/ou des études techniques et scientifiques (produites par des acteurs travaillant sur ces questions) ? Si oui, lesquelles ? • Lorsque vous essayez de comprendre et de réduire les risques, vous appuyez-vous sur vos connaissances et expériences propres, ou bien sur des informations obtenues de manière scientifique ? Ou encore une combinaison des deux ? Pouvez-vous nous fournir quelques exemples ?	• Références à des pratiques ancestrales ou informelles de GRD dans les plans de développement de la communauté ou évaluations conduites dans la zone • Copies de rapports ou d'études scientifiques • Equipement de mesure, d'analyse et/ou de suivi des risques • Consultation des institutions techniques/scientifiques pertinentes

Commentaires

Composante 3 : Dissémination de l'information relative à la GRD	Question clé 3 : Les membres de la communauté ont-ils bénéficié/participé à des évènements visant une meilleure prise en compte et application des principes de la GRD (campagnes de sensibilisation, discussions, formations) et ont-ils amélioré leurs connaissances et pratiques suite à ce/ces événements ?

Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Aucun membre** de la communauté n'a jamais participé à des événements relatifs à la GRD. La communauté pense qu'elle ne peut avoir **aucun contrôle** en cas de désastre et que les mesures pour la réduction des risques et le relèvement relèvent de la responsabilité d'acteurs externes (divinités, gouvernement, ONG, etc.).
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Peu de membres** de la communauté ont participé à des événements relatifs à la GRD. Ceux-ci n'ont eu que **peu d'impact** sur la connaissance des risques et l'amélioration des pratiques.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certains membres** de la communauté ont participé à des événements relatifs à la GRD. Ceux-ci ont eu pour effet **d'améliorer quelques pratiques et de renforcer la connaissance des risques**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**La plupart** des membres de la communauté ont participé à des événements relatifs à la GRD. Ceux-ci ont eu pour effet **d'améliorer sensiblement la connaissance des risques et les pratiques**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Tous les membres** de la communauté ont participé à des événements relatifs la GRD. Ceux-ci ont eu pour effet **d'améliorer sensiblement la connaissance des risques et les pratiques**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Qui d'après vous est responsable d'un désastre qui frappe un pays ou une communauté ? Pensez-vous que l'on puisse contrôler l'impact ou l'intensité d'un désastre ? Si oui, de quelles façons ? Si non, pourquoi pas ? • Votre communauté a-t-elle déjà bénéficiée de campagnes de sensibilisation relatives à la GRD ? Si oui, lesquelles ? • Y-a-t' il déjà eu des discussions ou des débats ouverts dans la communauté sur les désastres ? Plus particulièrement : - Sur la réduction des risques et comment procéder pour y parvenir ? - Sur les leçons apprises de précédents désastres ? • Quelles formations en GRD les membres de la communauté ont-ils déjà reçu ? (en dehors de celles dispensées aux membres des comités/équipes locales de préparation et de réponse) • Ces activités ont-elles été efficaces ? Suite à ces activités, quelle proportion des membres de la communauté dispose d'une meilleure compréhension de la réduction des risques ? Pouvez-vous donner des exemples concrets de ces améliorations ?	• Documentation relative à des réunions/rencontres/discussions ouvertes dans la communauté (ex : photos, comptes rendus, listes de participants) • Documentation relative aux formations mentionnées (ex : photos, listes de participants) • Documentation relative aux campagnes d'information/de sensibilisation mentionnées (posters, flyers, etc.) • Accords, projets, travaux, photos ou autres preuves d'actions communautaires entreprises • Autres consultations/entretiens pour assurer la triangulation des informations collectées

Commentaires

Composante 4 : Education des enfants à la GRD		Question clé 4 : Les connaissances et capacités en matière de GRD et de relèvement sont-elles transmises aux enfants, à la fois à l'école de façon formelle, et par tradition orale, d'une génération à l'autre, de façon informelle?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Il y a **peu voire aucune transmission** des connaissances et capacités en matière de GRD/relèvement aux enfants, que ce soit de façon formelle ou informelle.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Quelques connaissances et pratiques** en matière de GRD/relèvement sont transmises **par la tradition orale uniquement** ; **aucune transmission formelle via l'école locale**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Quelques connaissances et pratiques** en matière de GRD/relèvement sont transmises**, à la fois par la tradition orale et via l'école locale**. Cependant, les **enseignants locaux n'ont pas été formellement formés** à la GRD et au relèvement.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**Transmission substantielle** des connaissances et capacités en GRD/relèvement, à la fois par la **tradition orale et l'école locale**, avec des enseignants formellement formés à la GRD et au relèvement. Cependant, ces efforts ne sont **pas pleinement soutenus** par le système éducatif.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Transmission substantielle** des connaissances et capacités en GRD/relèvement, à la fois par la **tradition orale et l'école locale**, avec des **enseignants formellement formés** à la GRD et au relèvement et l'appui du système éducatif, qui se traduit notamment par **l'intégration de la GRD dans les programmes scolaires.**

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• De quelles façons les connaissances en matière de GRD/relèvement sont-elles transmises aux enfants dans la communauté ? • La tradition orale (contes, chansons, arts) y contribue-t-elle ? • L'école locale y contribue-t-elle ? Si oui : - Quelles formations en GRD/relèvement les enseignants ont-ils reçu ? - Existe-il à l'école du matériel dédié à l'enseignement de la GRD et du relèvement ? - La GRD et le relèvement sont-ils formellement intégrés dans les programmes scolaires ?	• Comptes rendus/rapports des formations suivies par les enseignants • Matériel dédié à l'enseignement de la GRD et du relèvement • Photos d'activités dédiées à la GRD à l'école • Triangulations des informations via la consultation des élèves

Commentaires

Composante 5 : La GRD dans la planification du développement		Question clé 5 : La communauté intègre-t-elle la GRD dans ses plans/actions visant des objectifs communautaires plus larges (ex : réduction de la pauvreté, amélioration de la qualité de vie) ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté n'a **pas ou très peu conscience** des liens entre la GRD et le développement. Le travail de planification réalisé par la communauté **n'intègre ni l'un, ni l'autre**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté **comprend l'importance de la GRD** pour atteindre des objectifs de développement communautaire plus larges, mais n'a prévu **aucune activité de GRD** dans son/ses plan(s) de développement local (ou bien **si c'est le cas**, celui-ci n'est **pas utilisé et/ou n'a pas été mis à jour**).
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté comprend l'importance de la GRD pour atteindre des objectifs de développement communautaires plus larges et **met en œuvre des activités de GRD** prévues dans son/ses plan(s) de développement local, de **façon occasionnelle**. Cependant, ces activités n'adressent **qu'une partie du/des problème(s)**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté accorde à la GRD une place importante dans ses plans et activités visant l'atteinte d'objectifs de développement communautaires plus larges et **met régulièrement en œuvre** des activités de GRD prévues dans son/ses plan(s), qui **adressent la plupart des aspects** du/des problème(s).
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté accorde à la GRD une place importante dans ses plans et activités visant l'atteinte d'objectifs de développement communautaires plus larges et **met régulièrement en œuvre** des activités de GRD prévues dans son/ses plan(s), qui **adressent tous les aspects** du/des problème(s).

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quels sont les objectifs de développement et d'amélioration des conditions que les membres de la communauté ont en commun ? • Ces objectifs sont-ils clairement formulés dans un plan quelconque (ou dans le cas contraire, connus et accessibles aux membres de la communauté) ? • A votre avis, quel impact des actions visant à réduire les risques auront-ils sur l'atteinte de ces objectifs ? • Ces actions visant à réduire les risques sont-elles intégrées dans votre/vos plan(s) de développement ? Si oui : - A quelle fréquence mettez-vous en œuvre ces activités ? - Sont-elles suffisantes ? Si non, pour quelles raisons et que faudrait-il faire de plus ?	• Plan(s) de développement locaux intégrant les activités/mesures de GRD • Plan local de GRD • Plan de contingence local • Fiches de projet intégrant les activités/mesures de GRD • Projets/travaux réalisés

Commentaires

Composante 6 : La GRD dans la planification de l'occupation des sols		Question clé 6 : La prise de décisions au niveau communautaire relatives à l'occupation des sols tient-elle compte de la gestion des risques ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté n'a **aucun plan d'occupation des sols** et les pratiques d'occupation des sols **ne tiennent pas compte de la gestion des risques**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**La communauté dispose d'un plan d'occupation** des sols qui tient compte de la gestion des risques de **façon limitée**. OU – La communauté n'a **aucun plan d'occupation** des sols et les pratiques d'occupation des sols tenant compte de la gestion des risques sont **sporadiques et insuffisantes**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté dispose **d'un plan d'occupation des sols** qui tient compte de **la plupart** des aspects de la gestion des risques, mais rencontre des **difficultés dans sa mise en œuvre**. Par ailleurs, ce plan **n'est pas soutenu par les autorités locales et/ou le gouvernement central**, et n'est pas aligné avec leurs principes directeurs.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté dispose **d'un plan d'occupation des sols** qui tient compte de **tous les aspects** de la gestion des risques, celui-ci est **soutenu par les autorités locales et/ou le gouvernement central** et est aligné avec leurs principes directeurs. Cependant, la communauté rencontre **encore des difficultés dans sa mise en œuvre**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté dispose **d'un plan d'occupation des sols** qui tient compte de **tous les aspects** de la gestion des risques, celui-ci est **soutenu par les autorités locales et/ou le gouvernement central** et est aligné avec leurs principes directeurs. **Toutes** les pratiques communautaires en matière d'occupation des sols **en découlent directement**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Qui possède la terre dans cette communauté ? La possession des terres est-elle règlementée par la tradition ou bien repose-t-elle sur l'acquisition/possession de titres de propriété ? • Quels usages fait-on de la terre dans cette communauté ? Veuillez identifier les espaces dédiés aux différentes activités (ex : la construction, l'agriculture, l'élevage, l'industrie/artisanat, les réserves forestières ou de zones humides, etc.). • De quelles façons tenez-vous compte des risques lorsque vous discutez et décidez de l'occupation des sols ? • Existe-t-il un plan d'occupation des sols dans la communauté ? Si non, pour quelles raisons ? Si oui : - De quelles façons la gestion des risques est-elle intégrée dans ce plan ? - A quels moments ce plan est-il utilisé et de quelles façons ? - Tous les membres de la communauté le connaissent-ils et le suivent-ils ? - Est-il aligné avec les plans d'occupation des sols nationaux ? - Quelles mesures avez-vous adoptées pour vous assurer qu'il était bien suivi ?	• Cartes des risques • Etudes des risques • Documentation relative à la prise de décision sur l'occupation des sols, si disponible • Plan communautaire d'occupation des sols intégrant la GRD • Plans communaux/départementaux/nationaux d'occupation des sols • Observations sur le terrain

Commentaires

Composante 7 : Prise de décision au niveau communautaire		Question clé 7 : Les leaders communautaires sont-ils engagés, efficaces et redevables ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Les leaders communautaires ne sont **pas efficaces**, ne montrent **aucun engagement** et ne sont **pas redevables** (ils ne partagent pas les informations, n'invitent pas les membres de la communauté à participer aux prises de décision et ne répondent pas aux doléances et avis émis).
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**L'engagement et l'efficacité des leaders communautaires est assez faible** ; ils agissent rarement, de façon fragmentaire et à court-terme. Ils se montrent **rarement redevables**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Le niveau d'engagement et d'efficacité des leaders communautaires est moyennement satisfaisant**, ils agissent **plus régulièrement et à plus long terme**, mais leurs actions n'adressent **qu'une partie du/des problème(s)** et ne s'intègrent **pas dans une stratégie à long terme**. Ils sont **occasionnellement redevables** envers les autres membres de la communauté (ex : seulement en ce qui concerne les problèmes importants).
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Les leaders communautaires sont **engagés et rendent régulièrement compte** de leurs actions. Ils mettent en œuvre des **solutions à long terme, conformément à une stratégie à long terme définie en amont,** mais rencontrent **encore des difficultés** pour la mettre en œuvre efficacement.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Les leaders communautaires sont **engagés, efficaces et rendent régulièrement compte** de leurs activités. Leurs interventions **adressent tous les aspects** du/des problème(s) et s'inscrivent dans une **stratégie à long terme, définie en amont et soutenue par des acteurs extérieurs**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
Engagement : • Comment les décisions sont-elles prises dans la communauté ? - Qui les prend ? - Selon quel processus ? - Quand et à quelle fréquence ce processus est-il organisé ? Redevabilité (participation, partage d'informations, réponse aux doléances et avis émis) : • Comment les autres membres de la communauté participent-ils à la prise de décision ? • Les autres membres de la communauté sont-ils informés des décisions prises et sont-ils généralement d'accord ? • Que se passe-t-il lorsque certains ne sont pas d'accord et émettent des plaintes et/ou avis contraires ? Efficacité : • Les décisions prises et actions mises en œuvre résolvent-elles toujours les problèmes rencontrés ? Si non, quels sont les obstacles auxquels se heurtent les décisions prises ?	• Documentation relative aux organisations communautaires existantes • Documentation relative aux processus /de désignation des leaders communautaires • Documentation relative aux réunions et assemblées communautaires (comptes rendus, listes de participants, photos) • Projets/travaux réalisés suite à des décisions communautaires • Preuves des efforts consentis par les leaders communautaires pour rendre compte des décisions prises/actions entreprises (ex : annonces publiques sur l'utilisation des fonds) • Consultations avec d'autres membres de la communauté notamment sur l'implication des leaders (triangulation informations)

Commentaires

Composante 8 : Inclusion des groupes vulnérables		Question clé 8 : Les groupes vulnérables de la communauté sont-ils inclus/représentés dans les processus de prise de décision et notamment en matière de GRD et de relèvement ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Les groupes vulnérables **ne participent jamais** à la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement. Les **décisions et actions communautaires n'adressent jamais** leurs priorités et besoins spécifiques.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Les groupes vulnérables** participent à/sont représentés lors de la gestion et la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement de **façon occasionnelle**. Les **décisions et actions communautaires n'adressent que rarement** leurs priorités et besoins spécifiques.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Les groupes vulnérables** participent à/sont représentés **régulièrement et activement** lors de la gestion et à la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement. Il en résulte que les décisions et actions communautaires **adressent parfois** leurs priorités et besoins spécifiques.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**Les groupes vulnérables** participent à/sont représentés **régulièrement et activement** lors de la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement et **certains de leurs représentants** occupent des **postes à responsabilités** dans les organes décisionnels. Il en résulte que les décisions et actions communautaires **adressent souvent** leurs priorités et besoins spécifiques.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Les groupes vulnérables** participent à/sont représentés **régulièrement et activement** lors de la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement et **certains de leurs représentants** occupent des **postes à hautes responsabilités** dans les organes décisionnels. Il en résulte que les décisions et actions communautaires **adressent toujours** leurs priorités et besoins spécifiques.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
(S'assurer que les représentants des groupes vulnérables sont d'accord avec les avis émis depuis le début de la discussion) • De quelles façons les décisions sont-elles prises dans la communauté? • De quelles façons les groupes vulnérables participent-ils ou sont-ils représentés dans ce/ces processus décisionnel(s) ? • Comment décririez-vous leur participation ? Est-elle active ou peu active ? Fréquente ou peu fréquente ? • Combien de groupes vulnérables participent ou sont représentés dans les instances décisionnelles relatives à la GRD et le relèvement ? • De quelles façons les décisions prises et actions entreprises tiennent-elles compte des avis et besoins des groupes vulnérables ? Pouvez-vous donner quelques exemples	• Liste ou recensement des individus ou groupes vulnérables dans la communauté • Comptes rendus de rencontres communautaires • Listes de participants aux rencontres communautaires • Photos de réunions/assemblées communautaires • Liste(s) des membres des instances décisionnelles au niveau communautaire, avec leurs postes/titres • Preuves d'actions/mesures prises pour protéger et/ou faciliter l'inclusion des membres des groupes vulnérables dans la communauté (ex : rampes d'accès aux bâtiments publics ou installations communautaires)

Commentaires

Composante 9 : Participation des femmes		Question clé 9 : Les femmes participent-elles à la prise de décisions et à la gestion au niveau communautaire, notamment en matière de GRD et de relèvement ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Les femmes **ne participent jamais** à la gestion et à la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement. Les **décisions et actions communautaires n'adressent jamais** leurs priorités et besoins spécifiques.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Les femmes** participent à la gestion des activités de GRD et/ ou sont représentées lors de la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement de **façon occasionnelle**. Les **décisions et actions communautaires n'adressent que rarement** leurs priorités et besoins spécifiques.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Les femmes** participent à la gestion des actions de GRD et /ou sont représentées lors de la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement de façon **régulière et active**. Il en résulte que les décisions et actions communautaires **adressent parfois** leurs priorités et besoins spécifiques.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**Les femmes** participent à/ sont représentées **régulièrement et activement** lors de la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement et **certains de leurs représentants** occupent des **postes à responsabilités** dans les organes décisionnels. Il en résulte que les décisions et actions communautaires **adressent souvent** leurs priorités et besoins spécifiques.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Les femmes** participent **régulièrement et activement** à la prise de décisions relatives à la GRD et au relèvement et **certains de leurs représentants** occupent des **postes à hautes responsabilités** dans les organes décisionnels. Il en résulte que les décisions et actions communautaires **adressent toujours** leurs priorités et besoins spécifiques.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• De quelles façons les femmes participent-elles ou sont-elles représentées dans le/les processus décisionnel(s) ? • Comment décririez-vous leur participation ? Est-elle active ou peu active ? Fréquente ou peu fréquente ? • Combien de femmes participent ou sont représentées dans les instances décisionnelles relatives à la GRD ? • Quels postes occupent-elles en général ? Occupent-elles des postes à responsabilités ? Si oui, lesquels ? • Les décisions prises et actions entreprises par ces instances décisionnelles tiennent-elles souvent compte des avis et besoins spécifiques des femmes ? Pouvez-vous en donner quelques exemples ?	• Comptes rendus de rencontres communautaires • Listes de participants aux rencontres communautaires • Photos de réunions/assemblées communautaires • Liste(s) des membres des instances décisionnelles au niveau communautaire, avec leurs postes/titres

Commentaires

Composante 10 : Prise de conscience des droits et plaidoyer	Question clé 10 : La communauté est-elle consciente de ses droits, des mécanismes légaux pertinents et connait-elle les acteurs responsables de leur bon fonctionnement? Fait-elle valoir ces droits auprès des mécanismes et acteurs concernés ?

Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté a **peu, voire aucune conscience** de ses droits et ne connait pas les mécanismes légaux pertinents et les acteurs responsables auxquels elle peut s'adresser. Elle **ne fait jamais valoir ses droits** auprès des acteurs responsables.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté **connait vaguement** ses droits, les mécanismes légaux pertinents et les acteurs responsables, mais elle n'entreprend **peu voire aucune action** de plaidoyer.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté **connait bien** ses droits, les mécanismes légaux pertinents et les acteurs responsables. Elle **fait valoir ses droits de façon occasionnelle** par l'intermédiaire de ses leaders, mais ces actions sont **généralement insuffisantes**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté **connait bien** ses droits, les mécanismes légaux pertinents et les acteurs responsables. Ses leaders **font régulièrement valoir leurs droits** lors de ses interactions avec des acteurs gouvernementaux et ces efforts sont **parfois couronnés de succès**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté **connait bien** ses droits, les mécanismes légaux pertinents et les acteurs responsables. Ses leaders **font régulièrement valoir leurs droits** lors de ses interactions avec des acteurs gouvernementaux et ces efforts leur permettent **toujours d'obtenir l'assistance attendue et nécessaire**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• En tant que citoyens de ce pays, quels sont vos droits en matière de protection et d'assistance en cas de désastre ? • Quelles sont les règles et procédures en vigueur pour permettre à chaque citoyen de jouir pleinement de ces droits ? • Qui sont les acteurs locaux et gouvernementaux chargés de faire respecter ces droits ? • Les leaders de votre communauté demandent-ils souvent de l'aide financière ou matérielle auprès des autorités locales et/ou du gouvernement central ? A quelles occasions ? • Ces actions de plaidoyer s'inscrivaient-elles dans une discussion plus large sur vos droits et leurs obligations en tant qu'acteurs responsables (ou bien demandiez-vous simplement de l'assistance sans faire référence à vos droits et à leurs obligations) ? • Quel a été le résultat de ces actions de plaidoyer ? Pouvez-vous donner quelques exemples ?	• Plans locaux faisant référence aux droits et/ou à la législation en vigueur (GRD, adaptation changement climatique, urbanisation…) • Preuves d'une prise de conscience publique des droits et/ou d'efforts de conscientisation de la communauté (posters, flyers, etc.) • Comptes rendus de rencontres avec les autorités locales • Photos d'activités et/ou travaux entrepris suite aux efforts de plaidoyer réalisés auprès des autorités locales et/ou du gouvernement central

Commentaires

Composante 11 : Partenariats autour de la GRD et du relèvement	Question clé 11 : Existe-t-il des partenariats clairs, préétablis et durables entre la communauté et d'autres acteurs (autorités locales, ONG, entrepreneurs/commerçants, etc.) fournissant des ressources pour la GRD et le relèvement?

Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Aucun partenariat** entre la communauté et des acteurs extérieurs susceptibles de fournir des fonds/ressources pour la GRD et le relèvement.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Il existe des partenariats** avec des acteurs extérieurs, mais ceux-ci sont **irréguliers** et ne fournissent des fonds/ressources pour la GRD et le relèvement que **de façon ponctuelle et à court terme**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Il existe des partenariats** avec des acteurs externes **fournissant des fonds/ressources** pour des actions de GRD/relèvement à **long terme**. Cependant, ces partenariats sont **irréguliers** et ne sont **pas liés à un plan de GRD/relèvement à long terme**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Il existe des **partenariats stables et efficaces**, fournissant à la communauté des fonds/ressources pour des actions de GRD/relèvement à long terme, **en lien avec une stratégie/vision à long terme** pour la GRD et le relèvement de la communauté. Cependant, des **difficultés subsistent** dans sa mise en œuvre.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Il existe des **partenariats stables et efficaces** avec des acteurs extérieurs, **fournissant toutes les ressources (financières et matérielles) nécessaires** pour la mise en œuvre d'une **stratégie** de GRD et de relèvement à **long terme**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Avec quels acteurs extérieurs votre communauté entretient-elle des relations solides, en matière de GRD/relèvement ? Qu'il s'agisse d'un appui en ressources financières, matérielles, dans la coordination, la formation, la mise en place, etc. Veuillez lister ces partenariats et préciser leur nature. Stabilité • Ces partenariats sont-ils réguliers ou irréguliers ? • A court ou à long terme ? Efficacité • Quels bénéfices la communauté a-t-elle tiré de ces partenariats, en matière de réduction des risques et de relèvement ? Pouvez-vous donner quelques exemples ? • Ces partenariats ont-ils été suffisants pour appuyer toutes les initiatives nécessaires à la réduction des risques et au relèvement de la communauté ? Si non, que faudrait-il faire encore ?	• Exemples ou copies d'accords écrits entre des organisations et/ou leaders communautaires et des acteurs extérieurs (autorités locales, ONG, etc.) • Exemples de travaux ou activités réalisés dans le cadre de ces partenariats • Registres de gestion des fonds/ressources alloués par ces partenaires extérieurs à la communauté

Commentaires

Composante 12 : Gestion durable de l'environnement		Question clé 12 : La communauté adopte-t-elle des pratiques de gestion durable de l'environnement susceptibles de réduire les risques de désastre et les nouveaux risques liés aux effets du dérèglement climatique?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Il y a **peu voire aucun intérêt** pour les pratiques de gestion durable de l'environnement dans la communauté. L'environnement est dégradé et/ou négativement affecté par le dérèglement climatique.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté a recours à des **mesures parcellaires et ponctuelles** en matière de gestion environnementale, qui n'ont qu'un **impact limité** sur la dégradation de l'environnement et les effets négatifs du dérèglement climatique.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté a recours à des **mesures de protection de l'environnement à plus long terme**, pour lutter contre sa dégradation et les effets négatifs du dérèglement climatique. Cependant, ces mesures n'adressent que **certains aspects du/des problème(s)** et ne s'inscrivent **pas dans une stratégie à long terme**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté a recours à de nombreuses **mesures de protection de l'environnement à long terme**, pour lutter contre sa dégradation et les effets négatifs du dérèglement climatique. Celles-ci s'inscrivent **dans une stratégie à long terme** mais des **difficultés subsistent** dans sa mise en œuvre.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté a recours à de nombreuses mesures de protection de l'environnement à long terme, pour lutter contre sa dégradation et les effets négatifs du dérèglement climatique, qui s'inscrivent dans une stratégie à long terme. Celle-ci est **intégralement mise en œuvre** et produit des effets sur les **pratiques et comportements des membres de la communauté**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Avez-vous remarqué une diminution ou un épuisement des ressources naturelles de votre environnement au fil du temps ? Comment cela s'explique-t-il d'après vous ? • Connaissez-vous des pratiques en vigueur dans la communauté susceptibles d'endommager l'environnement et d'augmenter l'exposition de la communauté aux risques ? • Avez-vous remarqué des changements dans le climat, par rapport à ce qu'il était il y a quelques années en arrière ? Si oui, lesquels ? • Comment ces changements affectent-ils l'environnement ? • Quelles mesures prenez-vous pour réduire/limiter la dégradation de l'environnement et les effets négatifs du changement climatique que vous avez observé ? • Quelle proportion de membres de la communauté a adopté ces mesures ? • Ces mesures sont-elles suffisantes pour réduire les risques ? Que faut-il faire d'autre ?	• Documentation relative à l'existence d'un comité de gestion de l'environnement dans la communauté • Rapport d'évaluation des risques et/ou des vulnérabilités • Carte(s) saisonnière(s) • Preuves ou observations tangibles de mesures adoptées en faveur de la protection de l'environnement et/ou l'adaptation au changement climatique

Commentaires

Composante 13 : Gestion et sécurité de l'eau		Question clé 13 : La communauté a-t-elle un accès suffisant et satisfaisant à l'eau, en quantité et en qualité, pour couvrir ses besoins domestiques en période de désastre ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Coupures d'approvisionnement importantes**, à la fois en périodes normales et en situation d'urgence. La communauté démontre une **faible prise de conscience et une motivation limitée** pour assurer la protection des sources et des méthodes d'approvisionnement, ou bien leur restauration après un désastre.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté est **motivée et consciente** des enjeux liés à la protection et la restauration des sources d'approvisionnement, mais dispose de **capacités limitées** pour intervenir (connaissances, compétences, ressources). Les **actions entreprises sont ponctuelles et à court terme**, et largement **insuffisantes pour éviter l'interruption de l'approvisionnement ou la contamination** des sources après un désastre.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté entreprend des **actions à plus long terme** pour assurer la protection et la restauration des sources d'approvisionnement. Cependant, celles-ci **demeurent insuffisantes** pour assurer un approvisionnement en eau de qualité pour tous et elles **ne s'intègrent pas dans une véritable stratégie de gestion de l'eau**. L'approvisionnement (quantitatif et qualitatif) reste **largement exposé aux désastres**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté prend des mesures à long terme pour protéger et réhabiliter l'approvisionnement en eau après un désastre, **conformément à sa stratégie de gestion de l'eau**. L'accès à une eau de qualité est **satisfaisant pour la plupart** des membres de la communauté, à la fois en période normale et en situation d'urgence. Cependant, il existe encore des **difficultés** dans la mise en œuvre de la stratégie et des **limites** dans l'accès à l'eau.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté dispose d'un **accès à une eau de qualité, en quantité suffisante**, à la fois en période normale et en situation d'urgence. Ceci est le résultat de mesures et de pratiques liées à une **stratégie de gestion de l'eau à long terme, pleinement appuyée par les autorités compétentes**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelles sont vos sources d'approvisionnement en eau, qu'il s'agisse d'eau de boisson ou à usage domestique ? Veuillez lister vos sources ou méthodes d'approvisionnement. • De quelles façons ces sources ou méthodes d'approvisionnement sont-elles affectées en cas de désastre, à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif ? Sont-elles également affectées en fonction des saisons ? • Quelles mesures prenez-vous pour les protéger avant un désastre ? • Quelles mesures prenez-vous pour les restaurer/réhabiliter après un désastre ? • Quel groupe ou quels individus assurent l'exécution de ces mesures ? Existe-t-il un comité de gestion de l'eau ? Si oui, ses membres ont-ils bénéficié de formations spécifiques ? Comment ce comité fonctionne-t-il (les membres de la communauté versent-ils par exemple des cotisations) ? • Ces mesures sont-elles suffisantes pour garantir un accès à l'eau en quantité suffisante et de qualité satisfaisante, avant, pendant et après un désastre ? Que faudrait-il faire de plus ? • Ces mesures font-elles partie d'un plan formel de gestion de l'eau ? Si oui, ce plan est-il soutenu par les autorités locales compétentes et aligné avec leurs orientations ?	• Tests sur la qualité de l'eau dans la communauté • Photos/observations des points d'eau améliorés • Plan local de gestion de l'eau • Documentation relative aux activités du comité de gestion de l'eau (comptes rendus, etc.) • Documentation relative aux formations dispensées dans la communauté sur la gestion de l'eau • Statistiques disponibles sur les maladies liées à l'eau dans la communauté • Rapport d'enquête sur les sources d'approvisionnement en eau et la disponibilité de l'eau dans la communauté (à comparer avec les standards internationaux – ex : Projet Sphere – ou ceux des autorités compétentes) • Autres consultations pour triangulation

Commentaires

Composante 14 : Accès aux soins et prise de conscience des enjeux sanitaires	Question clé 14 : Les membres de la communauté ont-ils conscience des enjeux sanitaires qui les entourent et adoptent-ils des pratiques appropriées pour rester en bonne santé en période normale (nutrition, hygiène, accès aux soins) ?

	Niveau de résilience aux désastres	Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Personne dans la communauté – ou seul un nombre très réduit d'individus –** n'a recours à des **pratiques appropriées pour rester en bonne santé ou se protéger des risques sanitaires** pesant sur la communauté. **L'état de santé** des membres de la communauté est globalement **très mauvais**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Peu de personnes** ont recours à des pratiques appropriées pour rester en bonne santé et se protéger des risques sanitaires pesant sur leur communauté. L'état de santé des membres de la communauté est globalement **mauvais**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certains membres** de la communauté ont recours à des pratiques appropriées pour rester en bonne santé et se protéger des risques sanitaires pesant sur leur communauté. L'état de santé des membres de la communauté est globalement **satisfaisant**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**La plupart des membres** de la communauté ont recours à des pratiques appropriées pour rester en bonne santé et se protéger des risques sanitaires pesant sur leur communauté. L'état de santé des membres de la communauté est globalement **bon**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Tous les membres** de la communauté ont recours à des pratiques appropriées pour rester en bonne santé et se protéger des risques sanitaires pesant sur leur communauté. L'état de santé des membres de la communauté est globalement **très bon**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelles sont les maladies les plus courantes dans la communauté en période normale ? Connaissance et compréhension des enjeux sanitaires et mesures à prendre • Comment réduisez-vous les risques de contracter les maladies les plus courantes (précédemment citées) en période normale ? • Quelles sont les maladies menaçant couramment les enfants de moins de 5 ans ? • Que doivent faire les mères (ou les personnes qui s'en occupent) pour réduire les risques ? • Pouvez-vous nommer 3 règles d'hygiène de base ? • Comment conservez-vous l'eau de boisson ? Comment procédez-vous pour la protéger ? • Comment réduisez-vous les risques de malnutrition ? • Quelle proportion de membres de la communauté connait les mesures dont nous venons de parler ? Etat de santé • La communauté a-t-elle accès à un centre de santé disposant des médicaments, équipements et du staff nécessaires ? Veuillez fournir des détails sur le fonctionnement de ce centre. • Les travailleurs de santé procèdent-ils à des vérifications périodiques de l'état de santé des membres de la communauté ? • Les enfants de moins de 5 ans sont-ils régulièrement vaccinés ? • Quelle est la prévalence de la malnutrition dans la communauté ? • Existe-t-il suffisamment d'installations sanitaires satisfaisantes dans la communauté ? • Existe-t-il un système de gestion des déchets opérationnel dans la communauté ?	• Observation des installations sanitaires • Observation et preuves du fonctionnement du système de gestion des déchets • Tests sur la qualité de l'eau • Rapports et registres des travailleurs de santé sur la communauté • Autres consultations pour triangulation (travailleurs de santé)

Commentaires

Composante 15 : Approvisionnement alimentaire et nutritionnel sécurisé		Question clé 15 : La communauté dispose-t-elle d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant en période de crise ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Personne** dans la communauté ne dispose d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant, que ce soit en période normale ou en période de crise.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Peu de ménages** disposent d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant en période de crise.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certains ménages** disposent d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant en période de crise.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**La plupart des ménages** disposent d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant en période de crise.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Tous les ménages** disposent d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant en période de crise.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelle proportion des membres de la communauté ont accès à de la nourriture de façon sûre et suffisante en période de crise ? • De quelles façons ces ménages s'approvisionnent-ils en période de crise (stocks de nourriture individuels, communautaires, communaux, banques alimentaires ou agricoles communautaires, grâce à leur seul pouvoir d'achat, etc.) ? • Ces différentes options sont-elles suffisantes ? Que faudrait-il faire de plus ? • Cet approvisionnement en nourriture en période de crise vous donne-t-il accès aux denrées de base que vous consommez habituellement (est-elle spécifique au contexte) ?	• Inventaire des ressources disponibles en période de crise • Observations/preuves de l'existence d'un système de stockage de nourriture au niveau des ménages et/ou de la communauté

Commentaires

Composante 16 : Moyens de subsistance résistants aux désastres		Question clé 16 : La communauté a-t-elle recours à des moyens de subsistance résistants aux désastres pour assurer sa sécurité alimentaire et sécuriser ses sources de revenus ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**La plupart des membres** de la communauté n'a **pas conscience** de la nécessité d'adopter des moyens de subsistance résistants aux désastres et n'a **pas non plus la motivation** de le faire. Chaque désastre impacte sévèrement la sécurité alimentaire et les revenus des ménages.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**La plupart des membres** de la communauté sont **conscients** de la nécessité d'adopter des moyens de subsistance résistants aux désastres et en ont la **motivation**, mais leurs **capacités sont limitées** et leurs actions sont trop **ponctuelles et insuffisantes** pour assurer leur sécurité alimentaire et celle de leurs revenus en période de crise.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La plupart des membres de la communauté ont recours à **divers moyens de subsistance résistants aux désastres et ce à long terme** ; cependant, ceux-ci restent **insuffisants et ne s'intègrent pas dans une stratégie prédéfinie et à long terme**. Chaque désastre est encore susceptible d'affecter sévèrement ces moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et les revenus des ménages.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La plupart des membres de la communauté ont **recours à des moyens de subsistance résistants aux désastres**, dans le cadre d'une **stratégie de protection de ces moyens de subsistance à long terme face aux désastres**. Cependant, **quelques difficultés subsistent** dans la mise en œuvre de cette stratégie.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Tous les membres de la communauté ont **recours à des moyens de subsistance résistants aux désastres**, dans le cadre d'une **stratégie de protection de ces moyens de subsistance à long terme face aux désastres**. Il en résulte que la **sécurité alimentaire et les revenus des ménages restent protégés**, même en cas de désastre.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quels sont les moyens de subsistance de votre communauté (pour les hommes, pour les femmes) ? Veuillez les lister. • De quelles façons ces moyens de subsistance sont-ils affectés par les désastres ? • Quelles mesures mettez-vous en œuvre pour vous assurer que ces moyens de subsistance peuvent résister aux désastres (ex : cultures tolérantes à la sécheresse, pratiques de protection des sources en eau et des sols, diversification des cultures, etc.) ? • Quelle proportion de membres de la communauté ont adopté ces mesures ? Sont-elles appliquées par la plupart des membres ? • Ces pratiques sont-elles suffisantes pour protéger vos moyens de subsistance et pour assurer votre sécurité alimentaire et celle de vos revenus en cas de désastre ?	• Observations/preuves des pratiques adoptées

Commentaires

Composante 17 : Accès aux marchés		Question clé 17 : Les liens vers et depuis les marchés de biens, de services et de l'emploi sont-ils protégés des chocs ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Tous les liens** vers et depuis les marchés locaux dont la communauté dépend sont **très vulnérables** aux chocs. Ils sont souvent coupés en cas de désastre et ne sont que lentement rétablis.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**La plupart des liens** vers et depuis les marchés locaux dont la communauté dépend sont **très vulnérables** aux chocs. Les mesures visant à les protéger et/ou les restaurer en cas d'interruption sont **fragmentaires, ponctuelles et insuffisantes**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certains liens** vers et depuis les marchés locaux dont la communauté dépend sont **très vulnérables** aux chocs. **Certaines mesures** sont en place pour les **protéger et les restaurer** en cas de désastre mais ils subissent toujours de fortes perturbations en cas de choc.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**La plupart des liens** vers et depuis les marchés locaux dont la communauté dépend sont **suffisamment protégés** pour **absorber les chocs et/ou être rétablis rapidement lorsqu'ils sont interrompus/perturbés**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Tous les liens** vers et depuis les marchés locaux dont la communauté dépend sont **suffisamment protégés** pour **absorber les chocs et/ou être rétablis rapidement lorsqu'ils sont interrompus/perturbés**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quels sont les principaux produits ou services vendus par les membres de la communauté sur les marchés ? Veuillez lister ces produits ou services. • De quelles façons le/les marché(s) sont-ils affectés par les chocs ? - Quels impacts sur les infrastructures (routes) d'accès ? - Comment la demande (des consommateurs) évolue-t-elle ? - Comment la fourniture de services évolue-t-elle (ex : intermédiaires, fournisseurs, transport, réseaux de communication et d'information, etc.) ? • Quelles mesures les membres de la communauté ou d'autres acteurs prennent-ils pour éviter que ces liens entre les acteurs/composantes du marché ne soient interrompus ou ne se détériorent en cas de désastre ? • Ces mesures sont-elles suffisantes ? Pourquoi pas et que faudrait-il faire de plus ? • Quelles sont les mesures en vigueur pour faire en sorte que ces liens soient rapidement rétablis lorsqu'ils sont affectés par un désastre ? • Ces mesures sont-elles suffisantes ? Si non, pourquoi pas et que faudrait-il faire de plus ?	• Travaux réalisés pour assurer la protection des infrastructures d'accès, de transport et de communication nécessaires au bon fonctionnement des marchés • Etudes de filières/marchés/système sociaux économiques, si disponibles • Accords relatifs aux approvisionnements en temps normal et d'urgence en situation de crise

Commentaires

Composante 18 : Accès aux services financiers		Question clé 18 : Existe-t-il des services financiers flexibles et abordables (plans d'épargne et de crédit, institutions de microfinance), formels ou informels ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté n'a accès à **aucun service financier**, formel ou informel. Les mécanismes existants ne sont pas **abordables et/ou présentent des risques**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté dispose de **certains services financiers**, mais ceux-ci restent **difficiles d'accès** (en raison de leurs couts prohibitifs, la méconnaissance des ménages vis-à-vis de leur fonctionnement, ou l'absence de présence physique des institutions dédiées). Ces services sont **insuffisants** pour financer des interventions dans la GRD et le relèvement.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	Les membres de la communauté **ont accès** à des services financiers. Cependant, ceux-ci ne leur permettent de financer que **certains aspects** de la GRD et du relèvement.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Les membres de la communauté **ont accès** à des services financiers formels et informels, capables de **financer les aspects critiques** de la GRD et du relèvement.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Les membres de la communauté **ont accès** à des services financiers formels et informels, capables de **financer tous les aspects** de la GRD et du relèvement.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Où et comment les membres de la communauté épargnent-ils et obtiennent-ils des prêts ? • Ces services sont-ils proposés par la communauté, des acteurs extérieurs, ou les deux ? • Les membres de la communauté savent-ils qu'il existe des services financiers formels ? • Quels sont les taux d'intérêt et les conditions ou garanties exigées par ces services financiers formels ? • Ces services sont-ils abordables et flexibles ? • Les membres de la communauté utilisent-ils ces services, de façon régulière ou en cas de désastre (pour se préparer et/ou se relever) ? Si non, pourquoi pas ? • Est-il possible d'obtenir assez de fonds de la part de ces services pour se préparer, répondre et se relever d'un désastre ? Pouvez-vous fournir des exemples ?	• Documentation relative à l'existence de VSLA ou d'autres mécanismes de crédits à la disposition des membres de la communauté • Registres des institutions financières

Commentaires

Composante 19 : Protection des revenus et des actifs		Question clé 19 : La base des actifs des ménages (revenus, épargne et biens convertibles) est-elle assez importante, diversifiée et protégée pour réduire leur niveau de vulnérabilité aux désastres ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Aucun ménage** dans la communauté ne dispose d'une **base d'actifs assez importante, diversifiée et protégée** (pouvant être mise au service de sa stratégie ou de ses capacités d'adaptation) pour réduire son niveau de vulnérabilité aux désastres.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Peu de ménages** dans la communauté disposent d'une **base d'actifs suffisamment importante, diversifiée et protégée** (pouvant être mise au service de sa stratégie ou de ses capacités d'adaptation) pour réduire leur niveau de vulnérabilité aux désastres.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certains ménages** dans la communauté disposent d'une **base d'actifs suffisamment importante, diversifiée et protégée** (pouvant être mise au service de sa stratégie ou de ses capacités d'adaptation) pour réduire leur niveau de vulnérabilité aux désastres.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**La plupart des ménages** de la communauté disposent d'une **base d'actifs suffisamment importante, diversifiée et protégée** (pouvant être mise au service de sa stratégie ou de ses capacités d'adaptation) pour réduire leur niveau de vulnérabilité aux désastres.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Tous les ménages** de la communauté disposent d'une **base d'actifs suffisamment importante, diversifiée et protégée** (pouvant être mise au service de sa stratégie ou de ses capacités d'adaptation) pour réduire leur niveau de vulnérabilité aux désastres.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelles sont vos sources de liquidités (versements, salaires/revenus, économies, objets pouvant être vendus) ? • Utilisez-vous ces actifs/sources de revenus pour vous adapter en cas de désastre ? Si oui, de quelles manières ? • Quelles mesures prenez-vous pour diversifier ces actifs/sources de revenus afin de pouvoir faire face à un éventuel désastre ? • Existe-t-il des obstacles qui vous empêchent de diversifier ces actifs/sources de revenus ? Si oui, lesquels ? • Quelles mesures prenez-vous pour protéger ces actifs/sources de revenus (ex : polices d'assurance, mesures de protection physique, etc.) afin de pouvoir faire face à un éventuel désastre ? • Existe-t-il des obstacles qui vous empêchent de protéger ces actifs/sources de revenus ? Si oui, lesquels ?	• Preuves de mécanismes collectifs ou individuels de prêt et/ou d'épargne (ex : VSLA) • Polices d'assurance pour la protection de la base des actifs des ménages de la communauté • Observations/preuves de mesures prises pour la protection des actifs au niveau des ménages et/ou de la communauté

Commentaires

Composante 20 : Accès à la protection sociale		Question clé 20 : La communauté a-t-elle accès à des mécanismes de protection sociale formels ou informels, facilitant la réduction des risques de désastre et le relèvement ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté dispose d'un **accès limité à des mécanismes de protection sociale informels** (systèmes d'assistance mutuelle), pouvant faciliter la réduction des risques de désastres et le relèvement. Elle **n'a pas accès à des mécanismes formels**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La solidarité et la cohésion sociale, au sein de la communauté, fournissent des **solutions relevant de la protection sociale informelle**, qui facilitent la réduction des risques **à une petite échelle. Peu** de membres de la communauté ont accès à des **mécanismes formels** et ceux-ci sont **irréguliers, ponctuels et à court terme**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Les membres de la communauté** ont accès à des mécanismes de protection sociale **formels et informels**, mais ceux-ci **ne permettent de couvrir que certains aspects** de la réduction des risques et du relèvement.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**Les membres de la communauté** ont accès à des mécanismes de protection sociale formels et informels qui permettent de couvrir **les aspects critiques** de la réduction des risques et du relèvement.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Les membres de la communauté** ont accès à des mécanismes de protection sociale formels et informels qui permettent de couvrir **tous les aspects** de la réduction des risques et du relèvement.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• De quelles façons les membres de la communauté se viennent-ils en aide en cas d'urgence ? De quelles façons les personnes les plus vulnérables sont-elles appuyées ? • Quels sont les mécanismes de protection sociale fournis par le gouvernement central ou d'autres institutions (comme les organisations paysannes par exemple) et accessibles aux membres de la communauté qui en ont besoin ? • Ces mesures de protection sociale formelles ou informelles sont-elles appropriées/suffisantes pour permettre la mise en œuvre de mesures de mitigation des risques (ex : amélioration ou renforcement des maisons, protection des moyens de subsistance et actifs, etc.) ? Si non, pour quelles raisons et que faudrait-il faire de plus ? • Ces mesures de protection sociale formelles ou informelles sont-elles appropriées/suffisantes pour se préparer et/ou se remettre efficacement d'un désastre ? Si non, pour quelles raisons et que faudrait-il faire de plus ?	• Photos et/ou documentation relative à l'existence de mécanismes de protection sociale informels • Documentation disponible sur les mécanismes de protection sociale formels existants • Listes des groupes vulnérables bénéficiant de mécanismes de protection sociale formels • Photos, projets, travaux et/ou ressources obtenues grâce à l'existence et au fonctionnement de ces mécanismes

Commentaires

Composante 21 : Cohésion sociale et prévention des conflits		Question clé 21 : Existe-t-il un sentiment de paix et de sécurité, ainsi que des mécanismes de prévention/mitigation des conflits, à la fois au sein de la communauté et vis-à-vis des autres communautés ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**La paix et la cohésion sociale** sont très **précaires**, le **sentiment d'insécurité** est **largement répandu** et les épisodes de **violence sont fréquents** dans la communauté et/ou vis-à-vis des autres communautés. **Aucune action entreprise pour prévenir/mitiger les risques de violence** et peu voire **aucune motivation** pour en mettre en œuvre.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	Il existe un **semblant de paix et de cohésion sociale**, mais les **fréquentes tensions (menaces de violence)** dans la communauté ou vis-à-vis des autres communautés **évoluent souvent en épisodes de violence**. Les **actions** de prévention et de mitigation des conflits sont **parcellaires et ponctuelles**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté évolue globalement dans un **climat de paix, marqué par une bonne cohésion sociale**, en son sein et vis-à-vis des autres communautés. **Certaines tensions évoluent en épisodes de violence de façon occasionnelle**. Des **actions à plus long terme** sont entreprises pour prévenir et mitiger les risques de conflit, cependant, celles-ci ne sont **pas toujours efficaces et suffisantes pour éliminer toutes les tensions**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Les membres de la communauté ont le **sentiment de vivre dans la paix et la sécurité**. Les **tensions occasionnelles** au sein de la communauté et vis-à-vis des autres communautés **évoluent rarement en épisodes de violence** et sont **résolus rapidement et de façon pacifique**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté évolue dans un **climat de paix et de sécurité**. Les **tensions** dans la communauté ou vis-à-vis des autres communautés sont **rares** et elles n'évoluent **jamais en épisodes de violence**. Il existe des **mécanismes efficaces de prévention des épisodes de violence** au sein de la communauté et vis-à-vis des autres.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Les membres de la communauté se sentent-ils globalement en sécurité ici ? Si non, pourquoi pas ? • La communauté connait-elle souvent des tensions ou disputes, en son sein et/ou avec d'autres communautés ? A quelle fréquence ? • Ces tensions/disputes évoluent-elles en épisodes de violence ? • Quelles mesures prenez-vous pour vous assurer que ces disputes ne dégénèrent pas en violence (prévention) ? Ces mesures sont-elles efficaces ? • De quelle façon réagissez-vous face aux épisodes de violence et comment y mettez-vous un terme lorsqu'ils surgissent (mitigation) ? Vos réactions et mesures sont-elles efficaces ?	• Documentation/preuves relatives aux mesures de prévention de la violence prises • Documentation/preuves relatives aux mesures de mitigation de la violence et de résolution des conflits prises

Commentaires

Composante 22 : Infrastructures critiques et services de base		Question clé 22 : Les infrastructures critiques et services de base dans la communauté sont-ils résilients aux désastres (situés dans des zones à bas risque, bâtis selon des normes anti-risques et protégés par des travaux de mitigation structurels) ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Toutes les infrastructures et services de base** de la communauté sont **très vulnérables aux désastres**. **Aucun d'entre eux n'est efficacement protégé** des risques (construit selon des normes anti-risques, protégé par des travaux de mitigation structurels et/ou situés dans des zones à bas risque).
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**La plupart des infrastructures et services de base** de la communauté sont **très vulnérables aux désastres**. **Peu d'entre eux sont efficacement protégés** des risques (construits selon des normes anti-risques, protégés par des travaux de mitigation structurels et/ou situés dans des zones à bas risque).
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certaines infrastructures et services de base** de la communauté sont **très vulnérables aux désastres**. **Les autres sont efficacement protégés** des risques (construits selon des normes anti-risques, protégés par des travaux de mitigation structurels et/ou situés dans des zones à bas risque).
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**Peu d'infrastructures et services de base** de la communauté sont **vulnérables aux désastres**. **La plupart sont efficacement protégées** des risques (construits selon des normes anti-risques, protégés par des travaux de mitigation structurels et/ou situés dans des zones à bas risque).
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Aucune infrastructure et services de base** de la communauté **n'est vulnérable aux désastres**. **Tous sont efficacement protégés** des risques (construits selon des normes anti-risques, protégés par des travaux de mitigation structurels et/ou situés dans des zones à bas risque).

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelles sont les infrastructures et/ou services de base existant(e)s dans votre communauté ? Listez, par exemple, les écoles, centres de santé, routes d'accès, réseau électrique, de télécommunication et de drainage et les autres services de base. • Quelle part de ces infrastructure est située dans des zones à risques/vulnérables aux désastres ? • Quels sont les effets de ces désastres sur ces infrastructures ? Comment ceux-ci affectent-t-ils votre accès aux services ? Certaines structures sont-elles plus vulnérables que d'autres ? Si oui, lesquelles ? • Des travaux de mitigation ont-ils été entrepris pour réduire les risques pesant sur les infrastructures situées dans les zones à risque ? • La communauté a-t-elle recours à des méthodes de construction qui augmentent la résistance de ces infrastructures et services de base aux désastres ?	• Cartes des risques • Travaux d'infrastructure • Existence/preuve de travaux de mitigation des risques • Rapports d'exécution des travaux

Commentaires

Composante 23 : Logement		Question clé 23 : Les unités de logement dans la communauté sont-elles résilientes aux désastres (situées dans des zones à bas risque, bâties selon des normes anti-risques et protégées par des travaux de mitigation structurels) ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Toutes les unités de logement** dans la communauté sont **très vulnérables aux désastres. Aucune d'entre elles n'est efficacement protégée** des risques (par une assurance habitation ; par des normes de construction anti-risques et la disponibilité de services de réparation ; par des travaux de mitigation des risques et/ou en étant située dans des zones à bas risque).
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**La plupart des unités de logement** dans la communauté sont **très vulnérables aux désastres. Peu d'entre elles sont efficacement protégées** des risques (par une assurance habitation ; par des normes de construction anti-risques et la disponibilité de services de réparation ; par des travaux de mitigation des risques et/ou en étant située dans des zones à bas risque).
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**Certaines unités de logement** dans la communauté sont **très vulnérables aux désastres. Les autres sont efficacement protégées** des risques (par une assurance habitation ; par des normes de construction anti-risques et la disponibilité de services de réparation ; par des travaux de mitigation des risques et/ou en étant située dans des zones à bas risque).
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	**Peu d'unités de logement** dans la communauté sont **vulnérables aux désastres. La plupart sont efficacement protégées** des risques (par une assurance habitation ; par des normes de construction anti-risques et la disponibilité de services de réparation ; par des travaux de mitigation des risques et/ou en étant située dans des zones à bas risque).
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	**Aucune unité de logement** dans la communauté n'est **vulnérable aux désastres. Toutes sont efficacement protégées** des risques (par une assurance habitation ; par des normes de construction anti-risques et la disponibilité de services de réparation ; par des travaux de mitigation des risques et/ou en étant située dans des zones à bas risque).

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelle part des unités de logement dans la communauté est située dans des zones vulnérables aux désastres ? • Quels sont les effets produits par les désastres sur les unités de logement dans la communauté ? • Quelles sont les méthodes de construction utilisées pour renforcer la résistance des unités de logement de la communauté aux désastres ? • Quels sont les travaux de mitigation des risques entrepris pour réduire les risques pesant sur les unités de logement situées dans les zones à risques ? • Qui réalise ou a réalisé ces travaux ? • Combien de personnes dans la communauté savent construire, entretenir et réparer leur logement ? • Ont-ils bénéficié de formations formelles ? L'offre de service (pour ces compétences) est-elle suffisante ? • Les ménages vivant dans la communauté ont-ils souscrit à des assurances habitation pour réparer ou reconstruire leurs maisons si celles-ci sont endommagées ?	• Cartes des risques • Rapport d'inspection des unités de logement • Existence/preuve de travaux de mitigation des risques • Liste de participation/rapports de formation et certificats obtenus par des membres de la communauté en réparation de logement

Commentaires

THEMATIQUE : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement	4	COMPOSANTE	24

Composante 24 : Plan de contingence et de relèvement		Question clé 24 : La communauté a-t-elle recours à un/des plan(s) de contingence et de relèvement, développé(s) au niveau communal, largement diffusé(s) et compris et incluant des mesures de protection des groupes vulnérables ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté n'a **aucun plan de contingence (et de relèvement)** – ou s'il en existe un, très peu de membres de la communauté sont au courant et en connaissent le contenu et/ou ce plan n'est pas utilisé et n'est pas à jour.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté **dispose d'un plan de contingence (et de relèvement)**, mais celui-ci n'est **pas aligné avec le(s) plan(s) de contingence du/des échelon(s) supérieur(s) et/ou relié au système d'alerte précoce (SAP)** et il **ne tient que très vaguement compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables**. **Peu de gens dans la communauté en connaissent le contenu**, il n'a **jamais été appliqué** (par exemple lors d'une simulation) et n'a jamais été mis à jour.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté dispose d'un **plan de contingence (et de relèvement) développé au niveau communal**, **vaguement aligné** avec le(s) plan(s) de contingence du/des échelon(s) supérieur(s) et/ou relié au système d'alerte précoce (SAP). Il **tient vaguement compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables** et **quelques** membres de la communauté en connaissent le contenu. Il est **rarement appliqué** (lors de simulations) et mis à jour.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté dispose d'un plan de contingence (et de relèvement) développé au niveau communal, **largement aligné avec le(s) plan(s) de contingence du/des échelon(s) supérieur(s) et relié à un système d'alerte précoce (SAP)**. Il tient **largement compte** des besoins spécifiques des groupes vulnérables et **la plupart des membres de la communauté** en connaissent le contenu. Cependant, il n'est **appliqué et mis à jour que de façon occasionnelle**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté dispose d'un plan de contingence (et de relèvement) développé au niveau communal, **parfaitement aligné avec le(s) plan(s) de contingence du/des échelon(s) supérieur(s) et relié à un système d'alerte précoce (SAP)**. Il tient **parfaitement compte** des besoins spécifiques des groupes vulnérables et **tous les membres de la communauté** en connaissent le contenu. Il est régulièrement **appliqué et mis à jour**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• La communauté dispose-t-elle d'un plan de contingence ? • Avez-vous un plan de relèvement (ou bien votre plan de contingence inclue-t-il des activités dédiées au relèvement) ? • Qui a participé à l'élaboration de ce plan ? • Quelle proportion de membres de la communauté connait l'existence de ce plan et le comprend ? • Quelles activités le plan prévoit-il pour la protection des groupes vulnérables ? • Le plan est-il aligné avec un SAP existant ? • Le plan est-il aligné avec le(s) plan(s) de contingence du/des échelon(s) supérieur(s) ? • Organisez-vous souvent des exercices de simulation pour tester et mettre à jour ce plan ? Apportez-vous des améliorations au plan après ces exercices ?	• Plan de contingence • Plan de relèvement (ou références à des actions de relèvement dans le plan de contingence) • Preuves de la dissémination des informations contenues dans le plan de contingence auprès des autres membres de la communauté • Routes d'évacuation clairement balisées • Cartes des sources d'eau alternatives • Photos et/ou rapports des exercices de simulation organisés • Si possible, organiser un exercice de simulation dans la communauté

Commentaires

Composante 25 : Système d'Alerte Précoce (SAP)		Question clé 25 : Existe-t-il un Système d'Alerte Précoce opérationnel dans la communauté ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Bien que certains membres de la communauté disposent de quelques connaissances, **la communauté est rarement informée avant qu'un aléa ne l'affecte,** même si ceux-ci sont susceptibles de l'impacter gravement.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	**Grace aux connaissances et informations disponibles localement**, la communauté est souvent informée avant d'être affectée par un aléa, mais **ses membres ne prennent pas ou ne peuvent pas prendre les mesures appropriées** (diffusion de l'alerte et réponse, évacuation, etc.) pour se protéger eux-mêmes et leurs moyens de subsistance.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	**En plus des connaissances et informations disponibles localement**, la communauté **dispose d'outils de suivi des aléas et de diffusion des alertes**, ainsi que de **personnes formées et qualifiées pour les utiliser et les entretenir**. Cependant, ces outils ne sont **pas toujours efficaces/fiables** et le SAP n'est **pas pleinement harmonisé avec le plan de contingence ou le/les SAP du/des échelon(s) supérieur(s)**. **Aucun exercice de simulation** n'a jamais été réalisé pour tester l'efficacité du SAP.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	En plus des connaissances et informations disponibles localement, la communauté dispose **d'outils efficaces et fiables pour assurer le suivi des aléas et la diffusion des alertes**. Le SAP est **harmonisé** avec le **plan de contingence et le/les SAP du/des échelon(s) supérieur(s)**. Le SAP est aussi **appuyé par les autorités supérieures compétentes en GRD** (y compris pour l'utilisation et la maintenance). Cependant, des **difficultés subsistent** dans son fonctionnement. Seuls **quelques exercices de simulation** ont été réalisés, sans beaucoup d'efforts de suivi et de révision du SAP.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté dispose d'un **système d'alerte précoce opérationnel**, qui s'appuie sur des mécanismes de suivi des aléas et de diffusion des alertes fiables et efficaces. Celui-ci est pleinement intégré au plan de contingence et **appuyé par les autorités régionales/nationales compétentes** (y compris dans l'utilisation et la maintenance). Des **exercices de simulation** sont **régulièrement** organisés et les **points faibles sont analysés et renforcés**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Les membres de la communauté sont-ils conscients que des aléas peuvent les affecter et savent-ils lesquels ? • De quels mécanismes la communauté dispose-t-elle pour assurer le suivi des aléas (ex : suivi du niveau des rivières) ? • Quels sont les outils utilisés par la communauté pour recevoir et diffuser les alertes ? Sont-ils efficaces ? Que faudrait-il en plus ? • Les personnes à risques sont-elles alertées suffisamment à l'avance ? • Les membres de la communauté ont-ils été formés à l'utilisation et à la maintenance du système d'alerte précoce dans leur communauté ? • Le système d'alerte précoce est-il intégré à votre plan de contingence ? De quelles façons ?	• Manuel d'utilisation du système d'alerte précoce communautaire • Existence/preuve d'équipements et d'outils de suivi • Existence/preuve d'équipements et d'outils de diffusion des alertes • Rapports sur la diffusion des alertes, l'actionnement du système d'alerte précoce, rapports des exercices de simulation

Commentaires

THEMATIQUE : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement	4	COMPOSANTE	26

Composante 26 : Capacités de préparation et de réponse		Question clé 26 : La communauté dispose-t-elle d'une organisation opérationnelle et formée à la préparation aux désastres, la réponse et le relèvement rapide ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté **ne dispose d'aucune organisation** responsable ou capable d'assurer la préparation aux désastres, la réponse et le relèvement rapide. OU s'il en existe une, **elle est inactive**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	Il existe une organisation communautaire responsable (de la préparation, de la réponse et du relèvement rapide) mais ses **capacités opérationnelles sont faibles** et **seuls quelques-uns de ses membres** ont été formés à la préparation, à la réponse et au relèvement.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	Il existe une organisation communautaire responsable, la **plupart de ses membres ont été formés** à la préparation, à la réponse et au relèvement et celle-ci dispose de **capacités opérationnelles de bon niveau**. Cependant, ses activités ne sont **pas toujours cohérentes** avec le plan de contingence, ou appuyées par les acteurs gouvernementaux et elles n'adressent que **certains aspects du/des problème(s)**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Il existe une organisation communautaire **parfaitement formée**, qui **réalise régulièrement** des activités de préparation et peut procéder à des activités de réponse/relèvement **conformément au plan de contingence**. Cependant, elle **fait encore face à des difficultés** pour jouer pleinement son rôle.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Il existe une organisation communautaire parfaitement formée, qui réalise **régulièrement des activités** de préparation et peut procéder à des activités de réponse/relèvement **conformément au plan de contingence**. Elle bénéficie également de **l'appui d'acteurs extérieurs et gouvernementaux et se coordonne efficacement avec ces acteurs.**

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Existe-t-il un comité d'urgence au sein de la communauté, dont les membres auraient été formés et certifiés (ou disposant d'une autre forme de validation de la part des autorités supérieures compétentes) ? • Sur quels sujets les membres du comité ont-ils été formés (ex : recherche et secourisme, premiers soins, gestion d'abris d'urgence, évaluation des besoins, distribution d'aide, lutte contre les incendies, évacuation des débris, reconstruction) ? • Ces compétences sont-elles suffisantes pour permettre aux membres du comité de jouer leur rôle ? Si non, quelles autres formations faudrait-il dispenser ? • Ont-ils les équipements nécessaires pour jouer leur rôle dans la préparation, la réponse et le relèvement ? • Quelles activités de préparation aux désastres le comité organise-t-il de façon régulière ? Ces activités sont-elles conformes au(x) plan(s) de contingence/relèvement ? • Depuis sa création, le comité s'est-il montré efficace dans l'aide d'urgence et le relèvement ? D'après vous, peut-il être efficace s'il est sollicité ? • De quelles façons le comité est-il appuyé par les comités des échelons supérieurs (du district/de la région) ou d'autres acteurs ? Comment le comité se coordonne-t-il avec ces acteurs ?	• Comptes rendus de rencontres du comité local d'urgence • Documentation relative à la composition et aux membres du comité • Preuves d'activités de préparation/prévention entreprises par le comité • Inventaire des équipements dédiés à la préparation et à la réponse • Rapports d'analyse des besoins et d'évaluation des dégâts • Documentation relative aux formations reçues par les membres du comité (photos, listes de participants) • Preuves que les connaissances/compétences acquises sont effectivement mises en pratique, lorsque c'est possible • Rapports des exercices de simulation réalisés dans la communauté

Commentaires

THEMATIQUE : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement	4	COMPOSANTE	27

Composante 27 : Services de santé en période d'urgence		Question clé 27 : La communauté dispose-t-elle d'infrastructures de santé et de personnel de santé équipés et formés à la gestion des conséquences physiques et psychologiques d'un désastre ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Il n'existe **pas de service de santé compétent** dans la communauté ou les environs pour faire face aux conséquences sanitaires d'un désastre.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	Il existe un service de santé dans la zone, mais il n'est **pas accessible** à tous et/ou la **qualité des services offerts** (système de référencement et extension du service via des agents de santé communautaire) est **aléatoire voire mauvaise**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	Il existe un centre de santé accessible, qui **dispose de médicaments et d'équipements** et dont le **personnel possède des compétences de base**. Les services (référencement et extension du service) sont **insuffisants** pour traiter toutes les situations en période d'urgence et ils ne sont que **partiellement cohérents avec la stratégie nationale** relative à la santé en période d'urgence (si applicable).
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Il existe un centre de santé accessible, qui dispose de **toutes** les compétences, médicaments et équipements **nécessaires**. Les services (y compris le référencement et l'extension du service) sont **cohérents avec la stratégie nationale**, bien qu'il y ait encore des **obstacles** dans sa mise en œuvre.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Il existe un centre de santé accessible, qui dispose de **toutes** les compétences, médicaments et équipements **nécessaires**. Les services (y compris le référencement et l'extension du service) sont parfaitement **cohérents avec la stratégie nationale** et appropriés pour faire face aux conséquences sanitaires d'un désastre.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Quelles sont d'après vous les maladies ou blessures les plus courantes après un désastre ? • Existe-il, dans la communauté ou dans les environs, un centre de santé auquel vous pouvez accéder (éloignement, accès sécurisé, abordable financièrement) ? • En période d'urgence, ce centre de santé dispose-t-il de ressources suffisantes (ex : alimentation thérapeutique, réserves d'eau, médicaments, équipements, personnel qualifié, etc.) ? Veuillez préciser. • Quels types de services ce centre fournit-il en période d'urgence ? Ces services incluent-ils : - Des mécanismes de référencement ? - L'extension du service via des agents de santé communautaire ? - Des services d'aide psychologique ? • Comment décririez-vous la qualité des services de santé en période d'urgence ? • Ces services sont-ils conformes aux grandes lignes/principes de la politique nationale de gestion des urgences ? Si non, quels sont les principaux manques ?	• Rapports du centre de santé • Inventaire des équipements disponibles • Inventaire des médicaments disponibles • Liste du personnel du centre, avec leurs qualifications • Registre des formations reçues par les membres du staff et des agents de santé communautaires • Documentation relative au système de référencement (véhicules, protocole de référencement, etc.) • Cartes pour vérifier l'accessibilité des centres de santé • Liste des agents de santé communautaires

Commentaires

Composante 28 : Services éducatifs en période d'urgence		Question clé 28 : Les services éducatifs ont-ils la capacité de continuer à fonctionner en période d'urgence ?
Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	Les services éducatifs sont **toujours suspendus** après un choc. La communauté ne semble **pas consciente** qu'il est possible/souhaitable de planifier/s'organiser pour assurer leur continuité et démontre **peu de motivation** pour le faire.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	Les services éducatifs sont **généralement durablement interrompus** après un choc. La communauté a **conscience du problème et est motivée** pour le résoudre, mais les mesures prises pour assurer la continuité de ces services sont **sporadiques et fragmentaires**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	Les services éducatifs sont **quelques fois brièvement interrompus** après un choc. La communauté entreprend des **actions à plus long terme** pour s'assurer que les services ne sont pas perturbés après un choc. Cependant, ces actions **n'adressent pas tous les aspects du/des problème(s)** et il n'existe **aucun plan de sécurité ou visant à assurer la continuité** du service, ou encore une structure responsable de sa mise en œuvre (**OU bien ceux-ci existent mais ils sont inactifs** ou ne fonctionnent que de façon fragmentaire).
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	Les services éducatifs dans la communauté sont **rarement interrompus** après un choc. La communauté met en œuvre des **mesures à long terme** pour assurer le fonctionnement continu des services, dans le cadre d'un **plan de sécurité/de continuité, dont la mise en application est supervisée par un comité d'urgence de l'école**. Des **difficultés** subsistent cependant dans sa mise en œuvre.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	Les services éducatifs dans la communauté ne sont **jamais interrompus** après un choc. La communauté **applique pleinement** un **plan de sécurité/de continuité prédéfini**, **appliqué et régulièrement révisé et mis à jour, sous la supervision du comité d'urgence de l'école**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• L'école est-elle souvent affectée par des situations d'urgence ? • Dans quelles mesures et de quelles façons les activités de l'école sont-elles affectées ? • Quelles mesures prenez-vous pour assurer la continuité des services éducatifs en période d'urgence (ex : protection des équipements et fournitures, disponibilité des enseignants ou de leurs remplaçants, services d'éducation mobiles, etc.) ? • Ces mesures sont-elles suffisantes ? Si non, que faudrait-il faire de plus ? • Ces mesures font-elles partie d'un plan de sécurité et de continuité des activités plus large ? • Quel groupe supervise la mise en œuvre de ce plan ? • Si applicable : l'école organise-t-elle des exercices de simulation et des révisions périodiques de ce plan ?	• Plan de sécurité et/ou de continuité de l'école • Documentation relative à l'existence d'un comité d'urgence de l'école • Comptes rendus des rencontres du comité d'urgence

Commentaires

Composante 29 : Infrastructures d'urgence	Question clé 29 : Existe-t-il des abris d'urgence (spécifiquement dédiés ou non) accessibles aux membres de la communauté et disposant d'installations adéquates pour satisfaire les besoins de base de toute la population affectée ?

	Niveau de résilience aux désastres	Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	**Aucune des unités de logement ou bâtiments de la communauté n'est sûr** face aux désastres (à petite et grande échelle) et il n'existe **aucun espace dédié vers lequel les membres de la communauté peuvent évacuer**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	En cas d'urgence de faible intensité, les membres de la communauté peuvent trouver refuge chez **certains proches/voisins ou dans les écoles**. Il n'existe **aucun autre bâtiment communautaire** pouvant servir d'abri d'urgence. Les **conditions d'accueil chez les proches/voisins ou dans les écoles ne permettent pas de répondre aux besoins de base** des personnes affectées et de protéger les groupes vulnérables de façon satisfaisante.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	En plus de trouver refuge chez certains proches/voisins, les membres de la communauté **disposent d'une autre infrastructure (en dehors de l'école)** pouvant servir d'abri d'urgence. Cependant, ses **installations ne permettent de répondre aux besoins que de certaines personnes affectées** et de **garantir la protection que de certains groupes vulnérables uniquement**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	En plus de trouver refuge chez certains proches/voisins, les membres de la communauté **disposent d'une autre infrastructure (en dehors de l'école)** servant d'abri d'urgence, en proposant des **conditions d'accueil adéquates** pour répondre aux besoins de **la plupart des personnes affectées** et de **garantir la protection de la plupart des groupes vulnérables**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	En plus de trouver refuge chez certains proches/voisins, la communauté dispose d'un **abri d'urgence spécifiquement dédié** à cet usage offrant des **conditions d'accueil optimales** à **l'ensemble des personnes affectées** et garantissant la **protection de tous les groupes vulnérables**.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• Les logements et bâtiments dans la communauté sont-ils suffisamment sûrs ? • En cas d'urgence, les membres de la communauté restent-ils chez eux ? Si non, se réfugient-ils dans des bâtiments communautaires, chez des proches, des voisins ? • Les écoles de la communauté sont-elles utilisées comme abris d'urgence ? • Existe-t-il des bâtiments communautaires offrant des conditions d'accueil adéquates (en termes d'approvisionnement en eau, d'installations sanitaires, d'accès aux premiers soins, de couchage, de stockage des denrées alimentaires, etc.) pendant la période de relèvement qui suit un désastre ? • Ces bâtiments communautaires sont-ils équipés pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite ? Les toilettes/latrines pour hommes et femmes sont-elles séparées, clairement signalées et bien éclairées ? Existe-t-il dans ces bâtiments communautaires des espaces dédiés aux femmes et aux filles ? • Combien de personnes ces bâtiments communautaires peuvent-ils abriter ? Cela est-il suffisant pour couvrir les besoins de la communauté en cas d'urgence ?	• Photos des bâtiments utilisés comme abris d'urgence • Manuel/Guide sur le fonctionnement de/des l'abri(s) • Inventaire des ressources disponibles au sein de l'abri d'urgence

Commentaires

THEMATIQUE : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement	4	COMPOSANTE	30

Composante 30 : Leadership et bénévolat durant la réponse et le relèvement	Question clé 30 : La communauté joue-t-elle un rôle moteur dans la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement, en atteignant toutes les personnes affectées (y compris les plus vulnérables), à travers un groupe organisé de bénévoles formés ?

Niveau de résilience aux désastres		Caractéristiques de la résilience aux désastres
1	Conscience et connaissance des problèmes limitées, aucune action entreprise	La communauté joue un **rôle passif** dans la préparation, la réponse et le relèvement, et les besoins des personnes affectées et des groupes vulnérables ne sont **pas adressés**. Le **bénévolat** dans la communauté est **négligeable voire inexistant**.
2	Une certaine conscience des problèmes et volonté d'agir, quelques actions, mais fragmentées et à court-terme	La communauté joue un **rôle vaguement actif** dans la préparation, la réponse et le relèvement, mais **peu de personnes affectées et de membres des groupes vulnérables** sont effectivement atteints. Les bénévoles de la communauté sont **trop peu nombreux, désorganisés et n'ont pas été formés**.
3	Conscience des problèmes et actions à long terme, mais sans lien avec une stratégie à long-terme et/ou en n'adressant pas tous les aspects du/des problème(s)	La communauté joue un **rôle actif** dans la préparation, la réponse et le relèvement ; **certaines personnes affectées et certains membres des groupes vulnérables** sont effectivement atteints. Les bénévoles de la communauté sont **généralement organisés mais n'ont pas été formés**.
4	Actions à long-terme, conformément à une stratégie prédéfinie, en adressant les principaux aspects du/des problème(s), mais insuffisances persistantes (surtout systémiques) dans leur mise en œuvre	La communauté joue un **rôle moteur** dans la préparation, la réponse et le relèvement ; **la plupart des personnes affectées et des membres des groupes vulnérables** sont effectivement atteints. Les bénévoles de la communauté sont **organisés et formés** et **la plupart** d'entre eux agissent **conformément au protocole/plan préétabli**.
5	Des actions à long-terme sont entreprises, conformément à une stratégie prédéfinie et adressant tous les aspects du/des problème(s) ; elles sont durables et ancrées dans la société	La communauté joue un **rôle moteur** dans la préparation, la réponse et le relèvement ; **toutes les personnes affectées et tous les membres des groupes vulnérables** sont effectivement atteints. Le groupe de bénévoles de la communauté est **solide, organisé et formé** et agit de façon **parfaitement cohérente** avec le protocole/plan préétabli.

Questions d'orientation suggérées	Moyens de vérification suggérés
• D'après vous, à quel point la communauté est-elle active en cas d'urgence ? • Les efforts de préparation, de réponse et de relèvement sont-ils menés par la communauté elle-même ou par des acteurs extérieurs (ONG, gouvernement, etc.) ? • Quels exemples de bénévolat dans la communauté pouvez-vous donner, en ce qui a trait à la préparation, la réponse et le relèvement ? • Comment les bénévoles sont-ils organisés ? • Quelle(s) formation(s) (ou instructions) ces bénévoles ont-ils reçu ? • Quel plan ou directive(s) suivent-ils ? • Ce niveau de leadership et de participation communautaire est-il suffisant pour répondre aux besoins des personnes affectées en cas d'urgence ? Si non, que faudrait-il faire de plus ? • De quelles façons les bénévoles s'assurent-ils de la prise en compte et de la protection des groupes vulnérables ?	• Plan de contingence (et références au rôle des bénévoles) • Recensement des groupes vulnérables • Rapports d'EVC • Cartes des risques • Inventaire des ressources et équipements dédiés à la réponse d'urgence • Routes d'évacuation • Liste des bénévoles • Listes de participants aux formations dispensées • Projets, travaux, photos d'activités réalisées par les bénévoles

Commentaires

Annexe 3 Plate-forme de collecte numérique des données : Guide d'utilisation

Bienvenue dans la composante « Collecte numérique des données » du ARC-D Toolkit.

Ceci est un guide pour vous aider à développer votre base de données sur CommCare, ainsi que votre tableau de bord avec Power BI. Passer des procédés de collecte des données manuels au numérique, pour cette enquête comme pour d'autres outils de suivi, permet d'accroitre le volume et la qualité des données collectées, puisque la collecte numérique des données permet d'économiser du temps et du papier, mais aussi de réduire les couts liés aux ressources humaines mobilisées, tout en diminuant le risque d'erreurs qui peuvent se produire lors de tout transfert ou saisie de données.

La plupart des étapes décrites dans ce guide sont accompagnées de liens vers la page d'aide en ligne de CommCare, où vous pourrez trouver des informations et illustrations supplémentaires. Si toutefois vous relevez des incohérences entre l'aide en ligne et les étapes décrites ici, merci de vous conformer au présent manuel, spécifiquement développé pour les besoins de l'enquête ARC-D et son application sur CommCare ainsi que son tableau de bord sur Power BI.

Les étapes 1 à 5 concernent principalement l'administrateur de votre base de données sur CommCare. Il s'agit de la personne qui met au point la base de données sur CommCare, a accès aux données collectées, et connecte la base de données au tableau de bord sur Power BI, lequel peut ensuite être partagé avec les autres membres du programme concerné et le staff technique, qui peuvent participer à l'interprétation et à l'analyse des données.

Dans le cadre d'une ONG, cette personne est généralement un membre de l'équipe IT (un informaticien) ou le MEAL Manager, avec l'assistance d'un informaticien. Cependant, d'autres arrangements sont possibles, en fonction des capacités et ressources humaines à disposition.

A noter qu'en raison des améliorations constantes apportées à la plate-forme CommCare, à l'application ARC-D sur la plate-forme et à son tableau de bord Power BI, il est probable que ce manuel soit également régulièrement mis à jour.

Pour avoir accès aux versions mises à jour, rendez-vous sur le site du ARC-D Toolkit : goalglobal.org/disaster-resilience ou écrivez-nous à l'adresse suivante : resilience@goal.ie.

1. Créer un compte et un espace projet

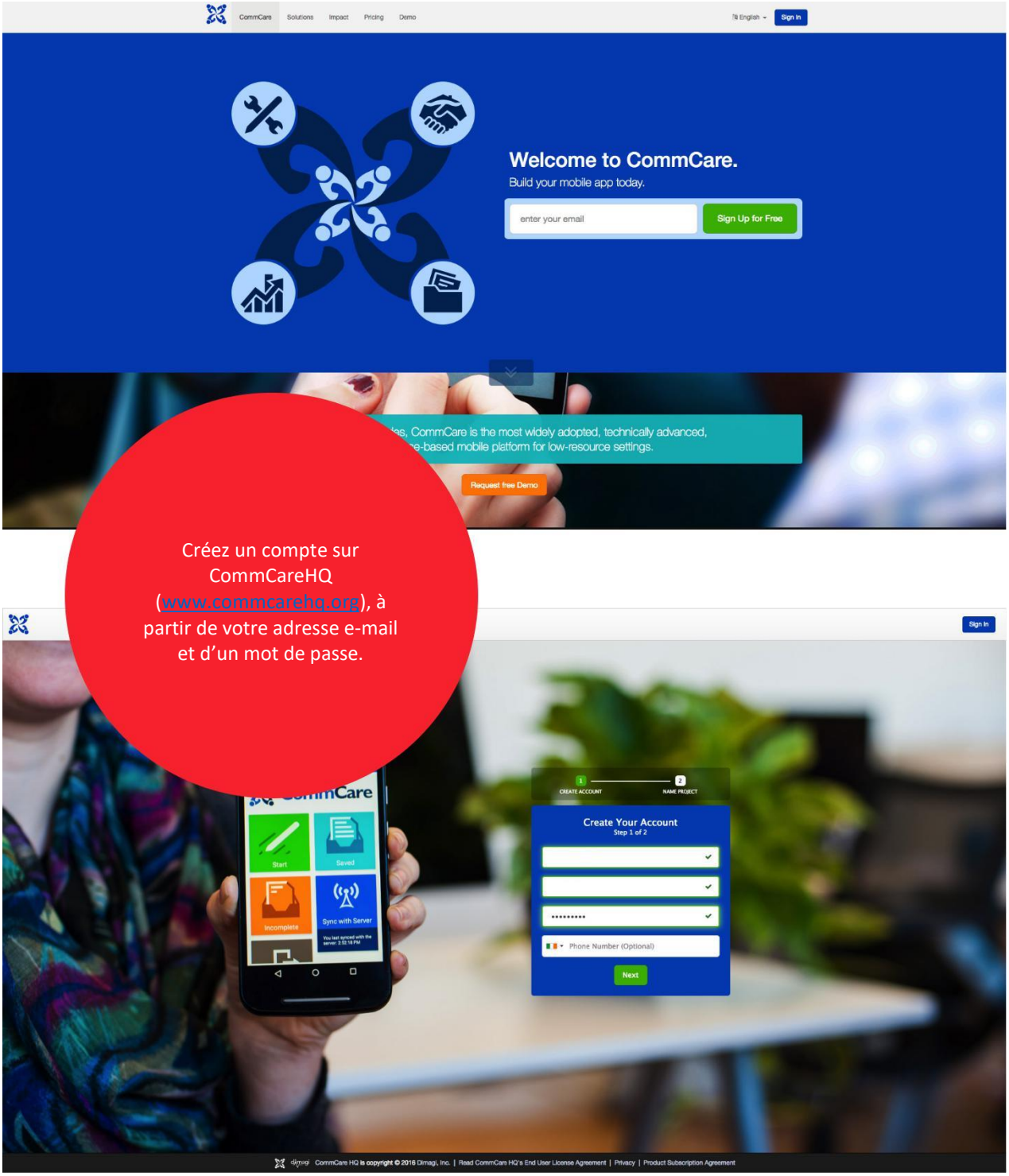

Créez un compte sur CommCareHQ (www.commcarehq.org), à partir de votre adresse e-mail et d'un mot de passe.

Il vous sera demandé de nommer votre espace projet. Pensez à régler les paramètres de votre projet sur votre fuseau horaire, de façon à permettre à CommCare de se synchroniser au moment opportun (au milieu de la nuit). Le nom de votre espace projet ne doit pas contenir d'espace.

2. Télécharger l'application ARC-D à partir de CommCare Exchange vers votre espace projet

Une fois votre compte et votre espace projet créés, vous pouvez télécharger l'application ARC-D Toolkit à partir de CommCare Exchange vers votre espace projet, où vous pourrez la modifier et la déployer sur un smartphone (voir: étape 4). L'e-mail de confirmation vous renverra vers la page d'accueil de CommCare HQ.

Etapes suivantes :

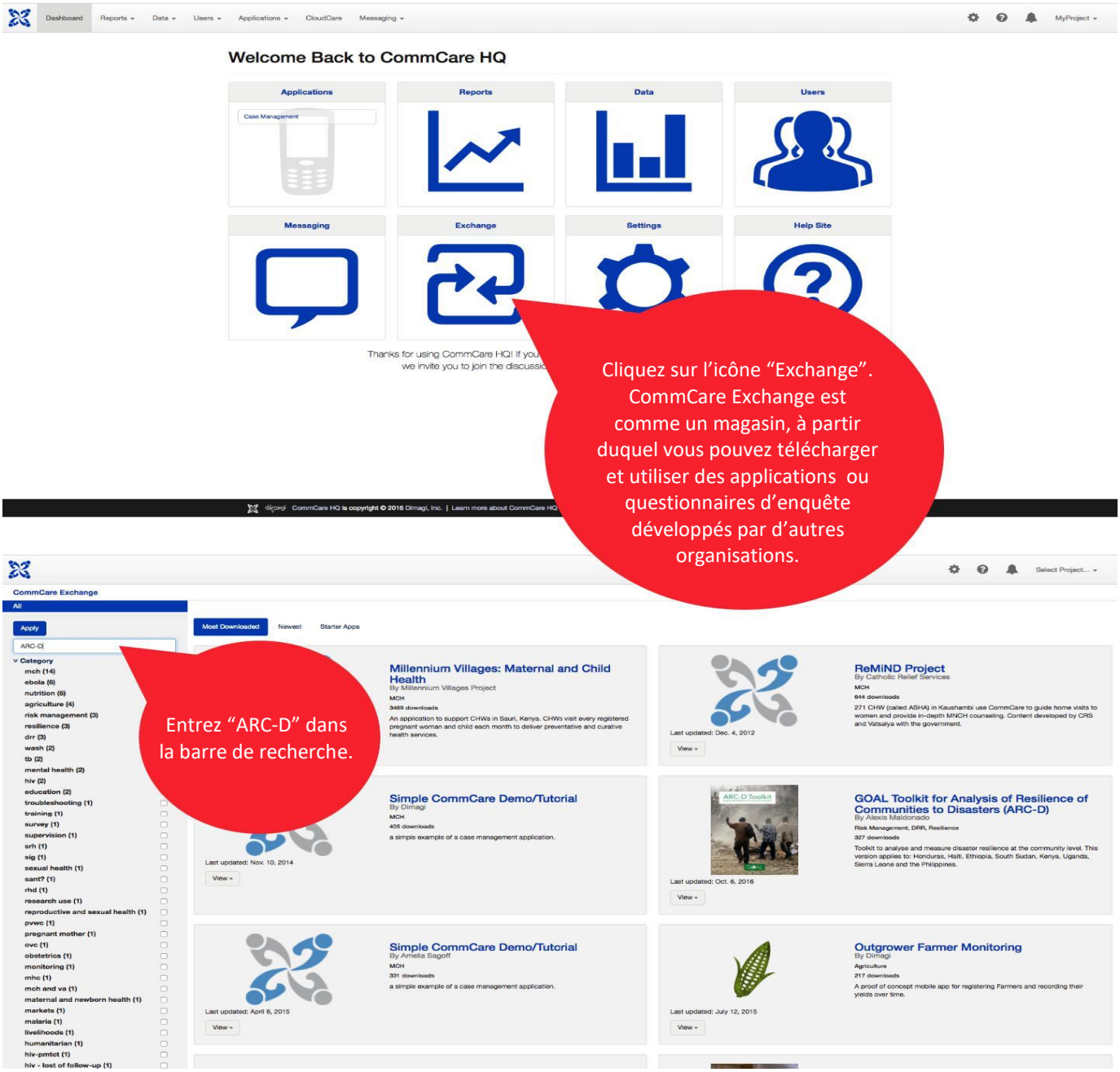

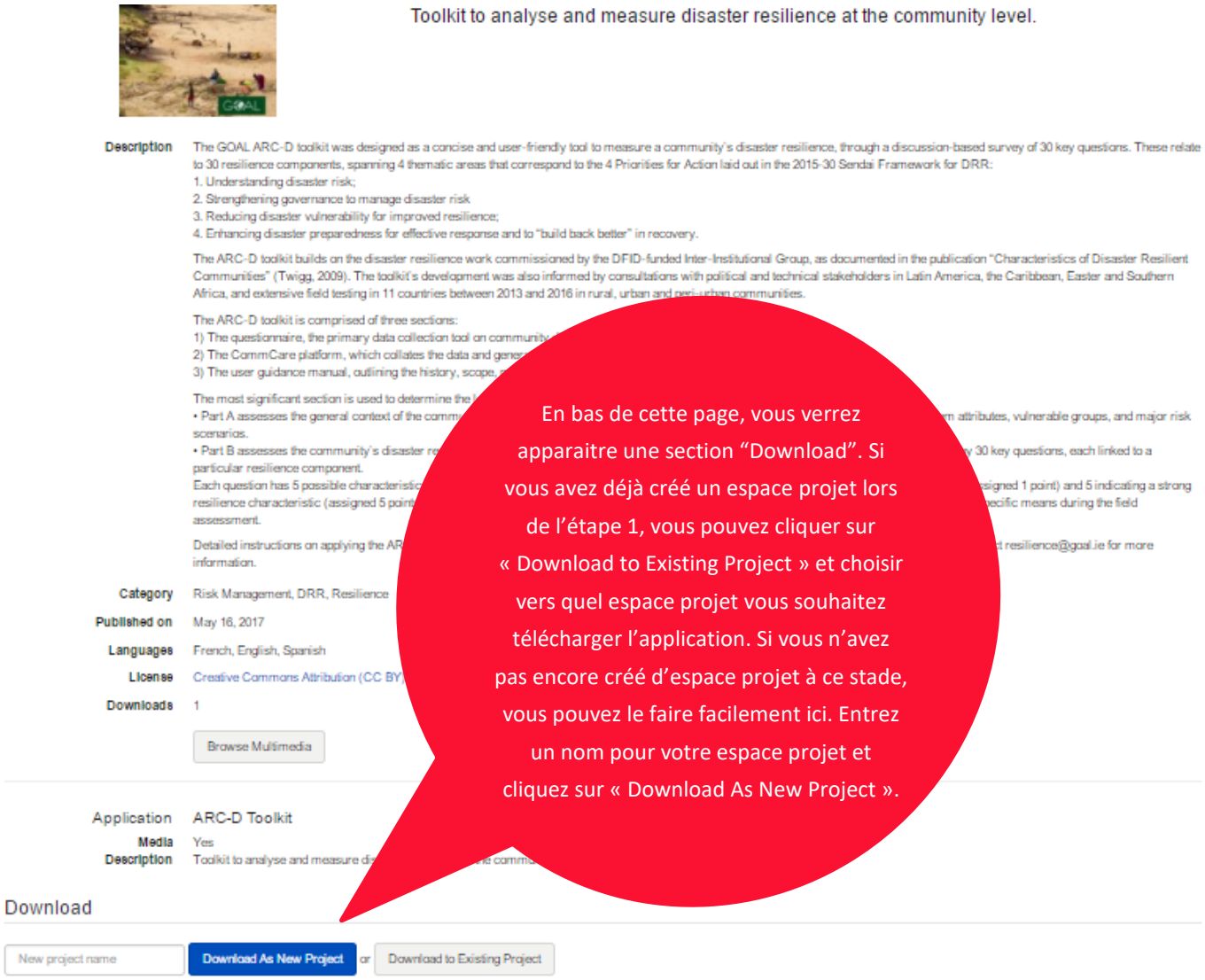

En bas de cette page, vous verrez apparaitre une section "Download". Si vous avez déjà créé un espace projet lors de l'étape 1, vous pouvez cliquer sur « Download to Existing Project » et choisir vers quel espace projet vous souhaitez télécharger l'application. Si vous n'avez pas encore créé d'espace projet à ce stade, vous pouvez le faire facilement ici. Entrez un nom pour votre espace projet et cliquez sur « Download As New Project ».

Vous serez invités à lire et à accepter les licences d'utilisation. Pour plus d'informations: https://confluence.dimagi.com/display/commcarepublic/CommCare+Exchange

Apres avoir importé l'application ARC-D dans votre espace projet, vous serez redirigés vers la page relative aux paramètres de l'application.

3. Créer des comptes pour les utilisateurs mobiles (collecteurs/enquêteurs)

En raison de changements récents dans l'offre gratuite de CommCare, le nombre d'utilisateurs mobiles est désormais limité à 10. Par conséquent, nous avons mis au point une option permettant de créer un nombre illimité d'utilisateurs mobiles une fois connecté à l'application. De ce fait, il faut cependant créer au moins un compte d'utilisateur mobile pour pouvoir se connecter à l'application (par exemple : goal_haiti, protégé par un code facile à mémoriser).

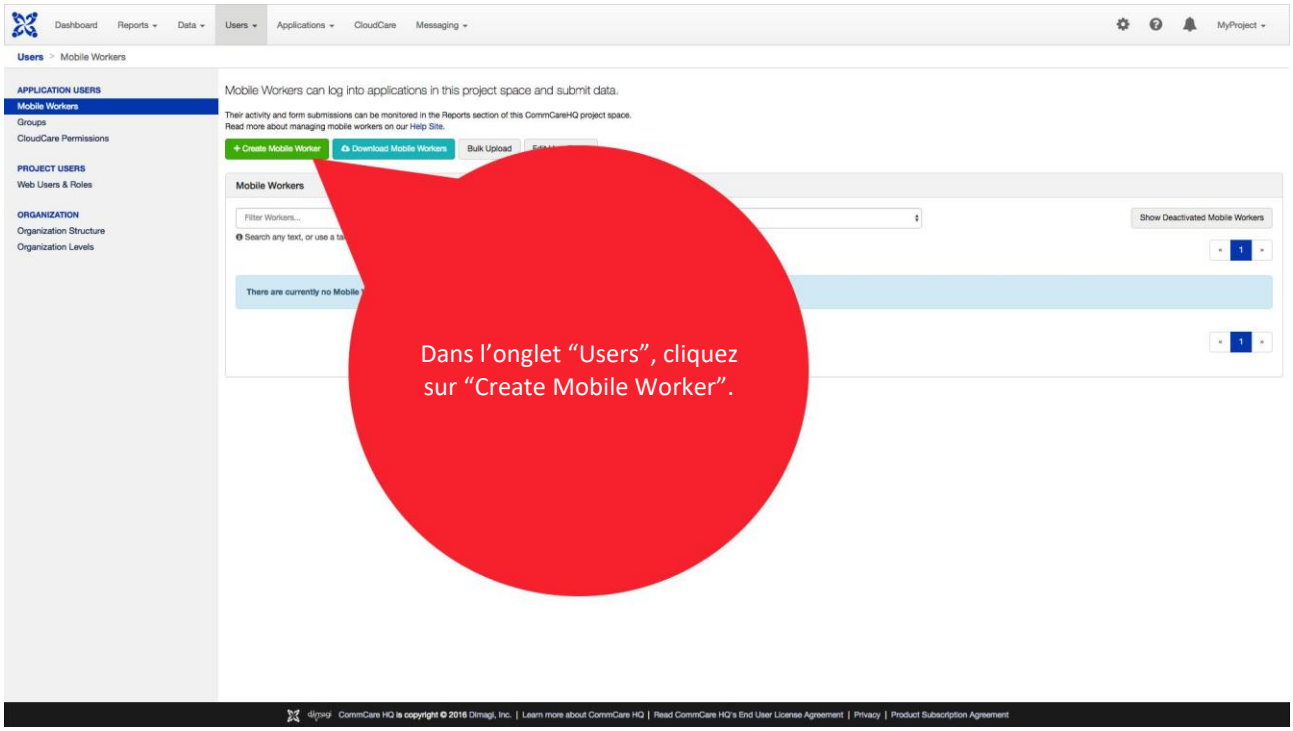

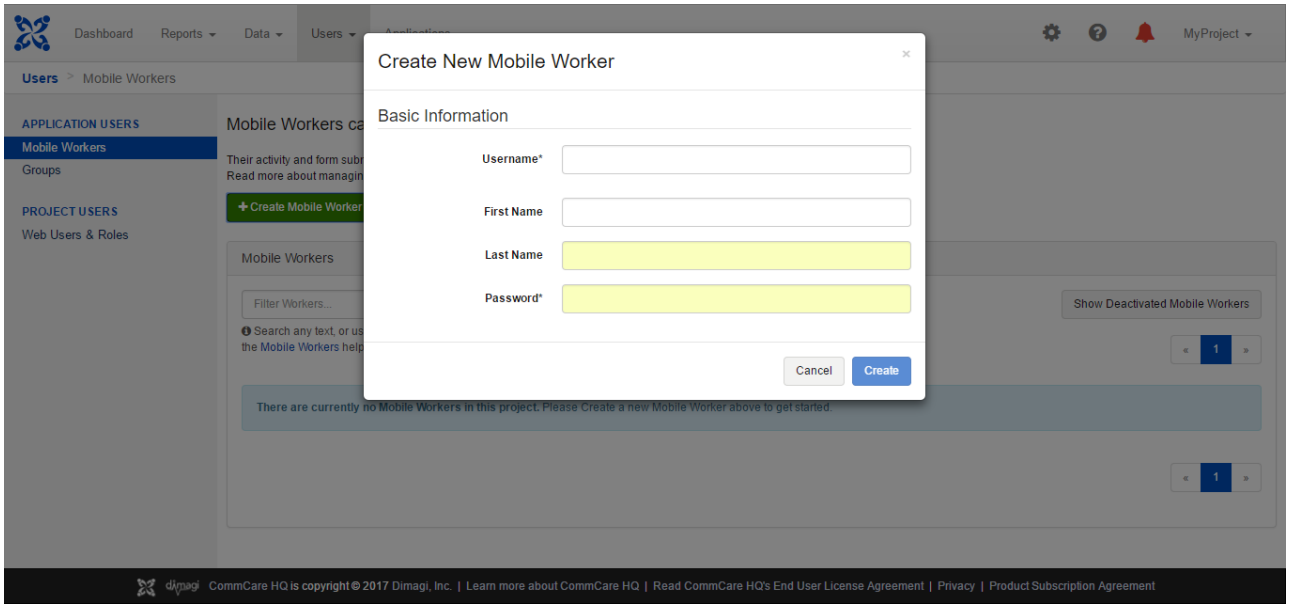

4. Ajouter des divisions administratives par pays

Le ARC-D Toolkit est élaboré pour saisir des informations sur la localisation précise (en termes de zones administratives) de chaque communauté. Au Honduras par exemple il existe deux strates administratives disposant de noms officiels : les départements et les municipalités. Il est possible d'enregistrer jusqu'à quatre niveaux d'informations géographiques, y compris le nom de la communauté. Comme les tableaux de recherche ne sont pas disponibles dans la version gratuite de CommCare, nous avons mis au point des codes xml pour tous les pays, que vous pouvez simplement copier et coller dans l'éditeur de formulaire d'enregistrement des communautés, en suivant les étapes ci-dessous :

1. Ouvrez le lien suivant pour accéder au dossier contenant les formulaires par pays: https://drive.google.com/drive/folders/0B-fcZHV8l2SXNlVQZU1hYTFCcFk?usp=sharing
2. Recherchez, téléchargez et ouvrez le dossier correspondant au pays recherché :

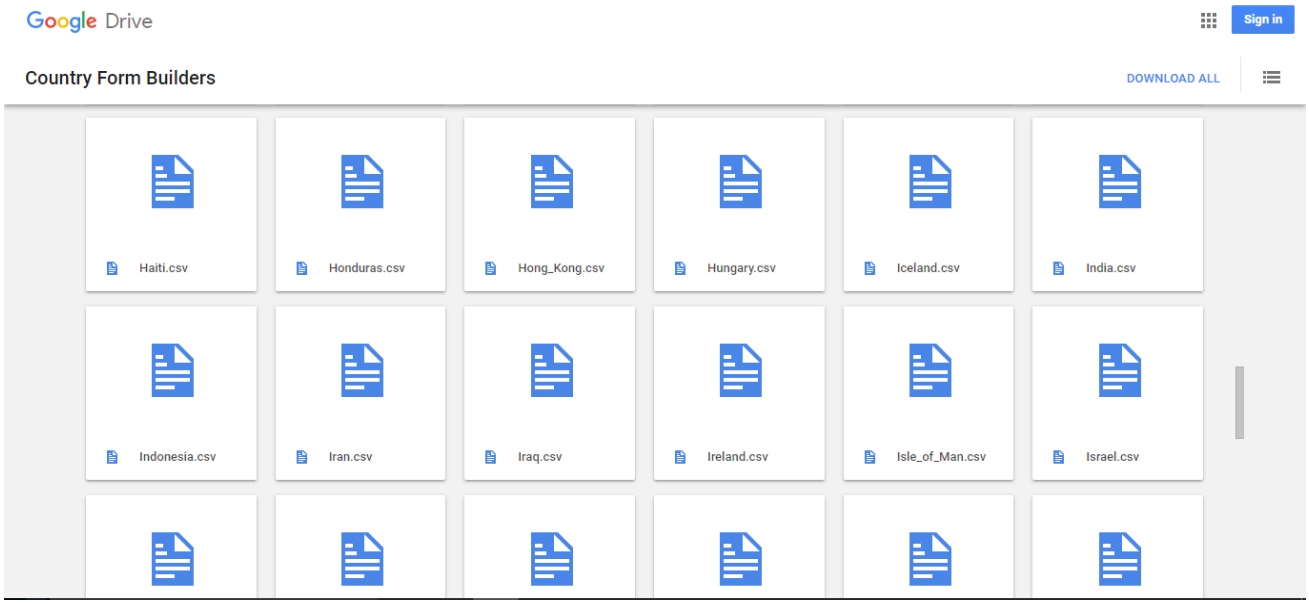

3. Sélectionnez (Ctrl+a) et copiez toutes les données (Ctrl+c):

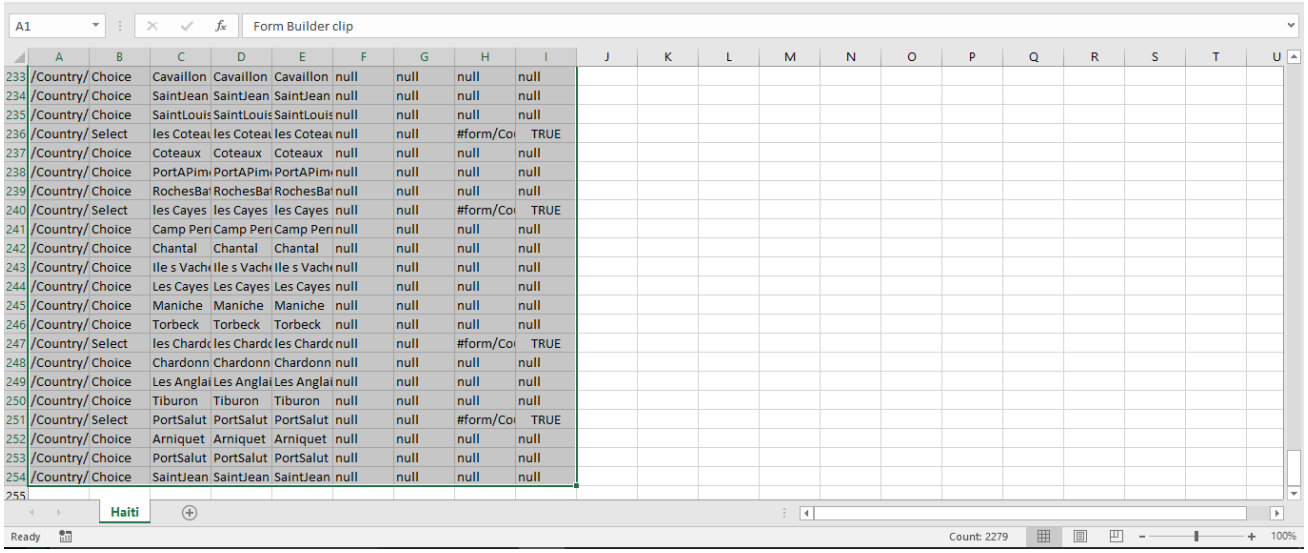

4. Dans votre espace projet sur CommCare, allez dans “Applications > ARC-D Toolkit. Dans le panneau à gauche, sélectionnez le formulaire « Community Registration » dans le module « Registration Forms ». Sélectionnez le bouton « Edit » pour ouvrir l’éditeur de formulaire.

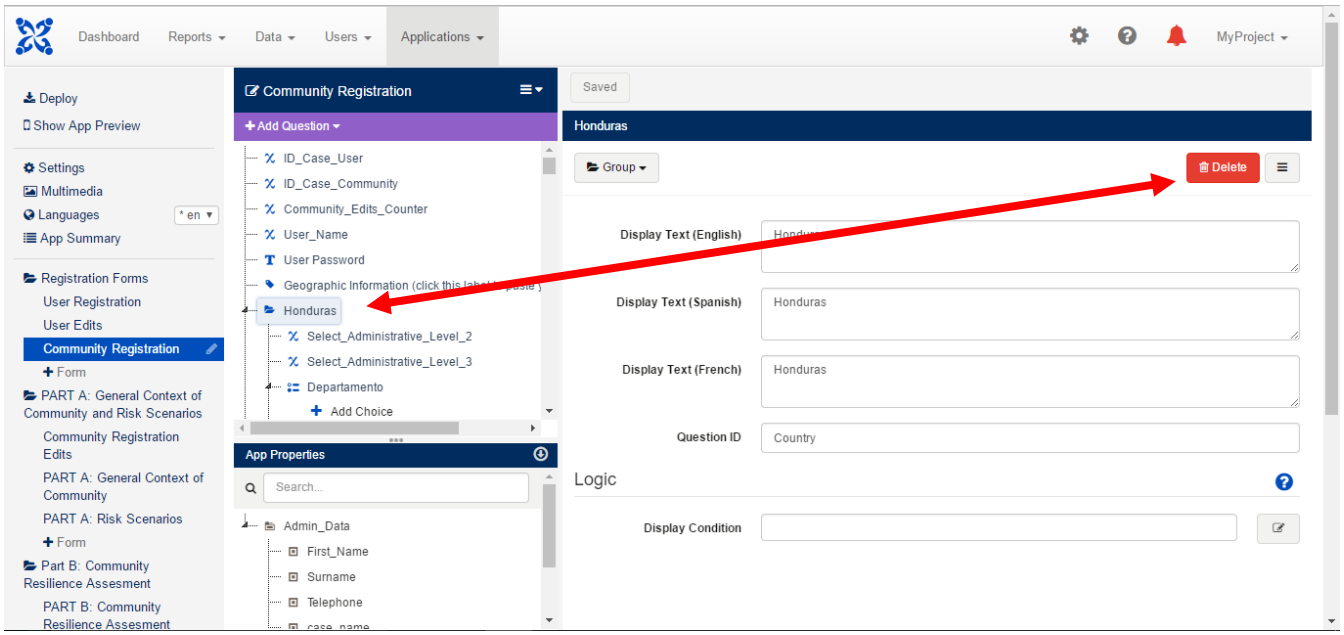

Le pays par défaut dans l’application est le Honduras. Sélectionnez le groupe de questions intitulé « Honduras » et cliquez sur le bouton rouge « Delete » en haut à droite.

5. Vous pouvez maintenant coller le code sélectionné dans le fichier Excel que vous avez téléchargé. Assurez-vous que celui-ci est toujours copié dans le clipboard (la sélection devrait être entourée d’une ligne en pointillés). Dans l’éditeur de formulaire, sélectionnez la question intitulée « Geographic Information (click this label to paste your country data) » et collez en utilisant le raccourci Ctrl+v (le téléchargement des données peut durer quelques secondes) :

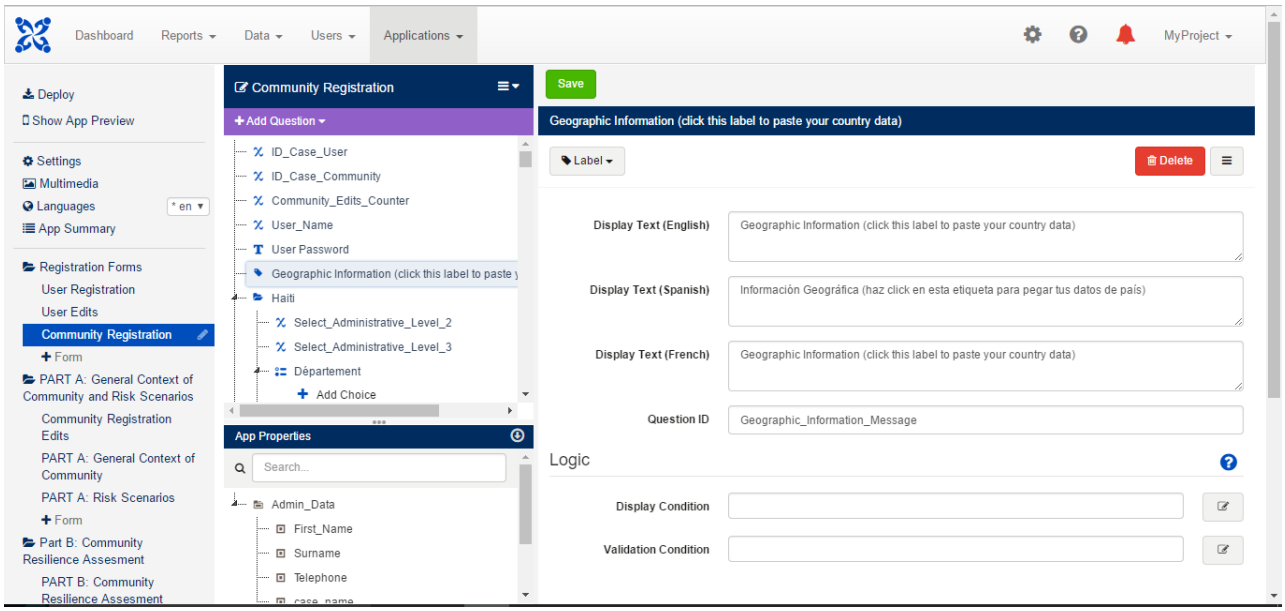

6. Vous pouvez à présent effacer la question mentionnée ci-dessus. Assurez-vous d’enregistrer votre formulaire en cliquant sur le bouton vert « Save ».

5. Déploiement de l'application

Pour utiliser l'application sur un portable ou une tablette, vous devez d'abord le déployer. Cliquez sur le lien « Deploy » dans la colonne de gauche. Sélectionnez « Make New Version » > « Deploy » et entrez un commentaire. Assurez-vous de cliquer toujours sur l'étoile pour lancer l'application.

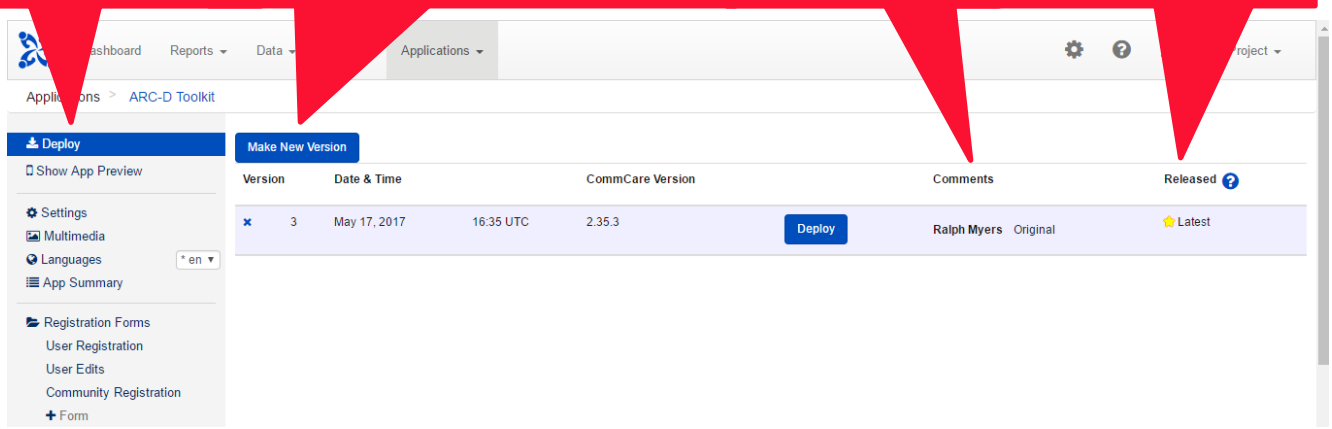

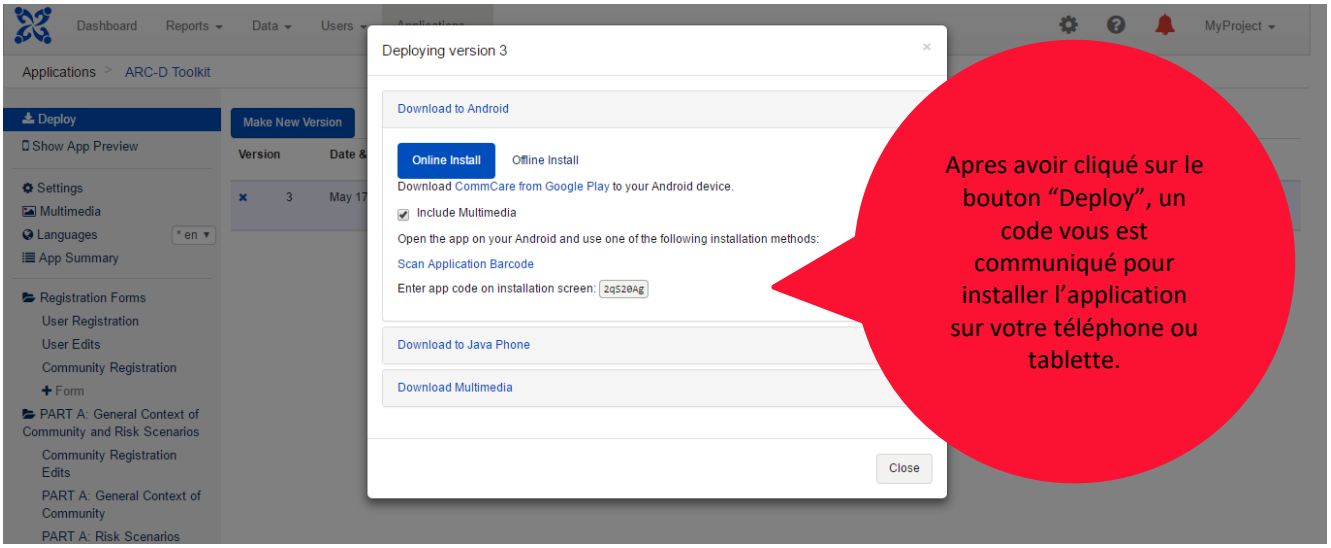

CONSEIL :

Pour installer CommCare sur votre téléphone ou tablette, suivez les instructions disponibles sur le site de CommCare (CommCare website). Si vous préférez utiliser votre ordinateur pour enregistrer des utilisateurs ou copier des données issues de formulaires papier, nous suggérons d'utiliser le BlueStacks App Player, téléchargeable ici (here).

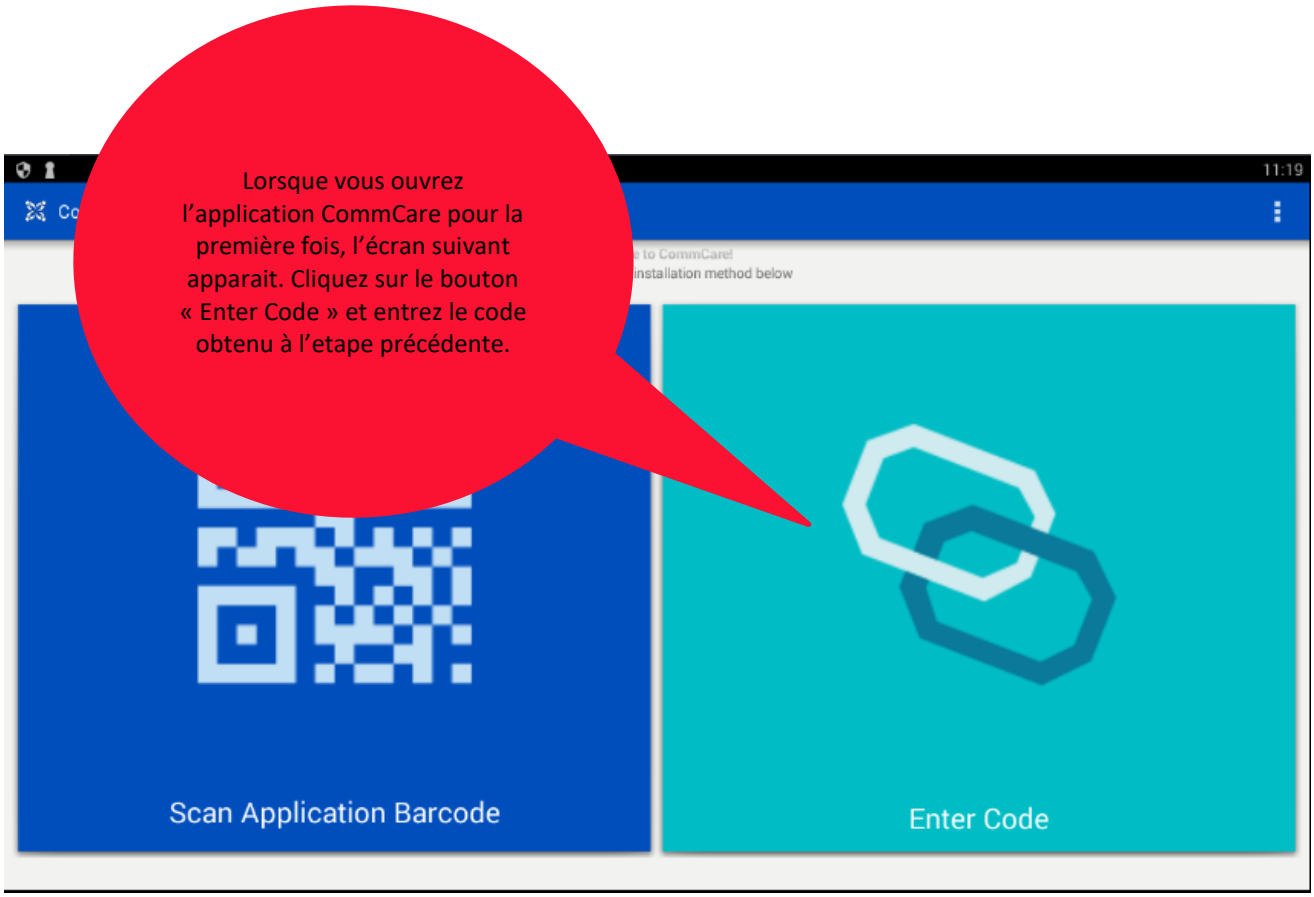
Lorsque vous ouvrez l'application CommCare pour la première fois, l'écran suivant apparait. Cliquez sur le bouton « Enter Code » et entrez le code obtenu à l'etape précédente.
11:19
installation method below
Scan Application Barcode
Enter Code

11:05
CommCare
CommCare
Enter your app code
2qS20Ag
Start Install

6. Enregistrement des informations dans l'application

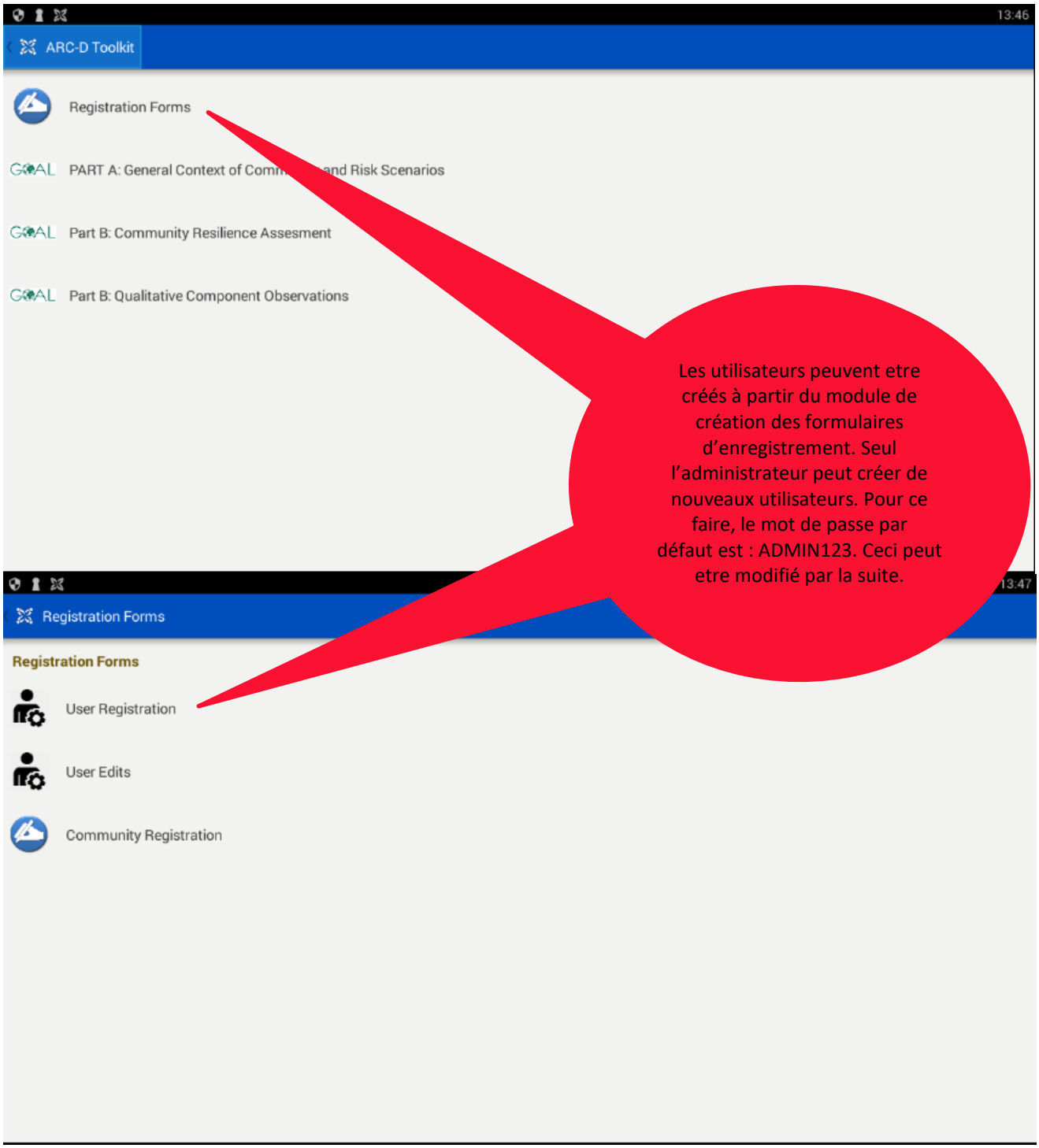

La suite des formulaires peut être remplie si et seulement si les utilisateurs ont été créés préalablement. Et ils doivent être complétés dans l'ordre suivant : Community Registration > Part A : General Context of the Community & Part A : Risk Scenarios > Part B : Community Resiliency Assessment > Part B : Qualitative Component observations.

A chaque étape, une nouvelle section est créée et enregistrée, lorsque celle qui précède a été complétée. Ainsi, lorsqu'un utilisateur a été créé, celui-ci peut enregistrer une communauté. Une fois qu'une communauté a été enregistrée, l'utilisateur peut accéder à la Partie A. Une fois que le formulaire relatif aux scénarios de risques (Risk scenario) a été rempli, une nouvelle section apparait, à laquelle est reliée l'évaluation de la résilience communautaire (Community Resiliency Assessment). Enfin, cette dernière partie est connectée à la section contenant les observations (Qualitative Component Observations).

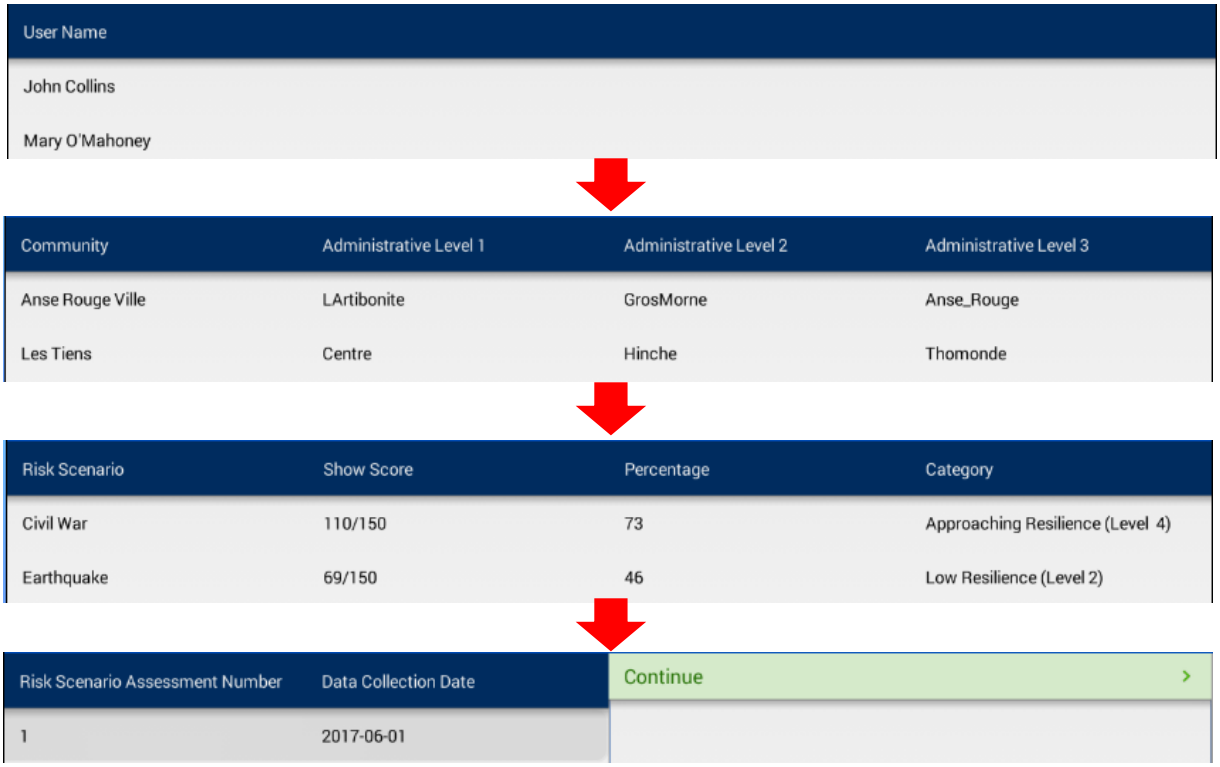

User Name
John Collins
Mary O'Mahoney

Community	Administrative Level 1	Administrative Level 2	Administrative Level 3
Anse Rouge Ville	LArtibonite	GrosMorne	Anse_Rouge
Les Tiens	Centre	Hinche	Thomonde

Risk Scenario	Show Score	Percentage	Category
Civil War	110/150	73	Approaching Resilience (Level 4)
Earthquake	69/150	46	Low Resilience (Level 2)

Risk Scenario Assessment Number	Data Collection Date	Continue >
1	2017-06-01	

7. Exportation des données

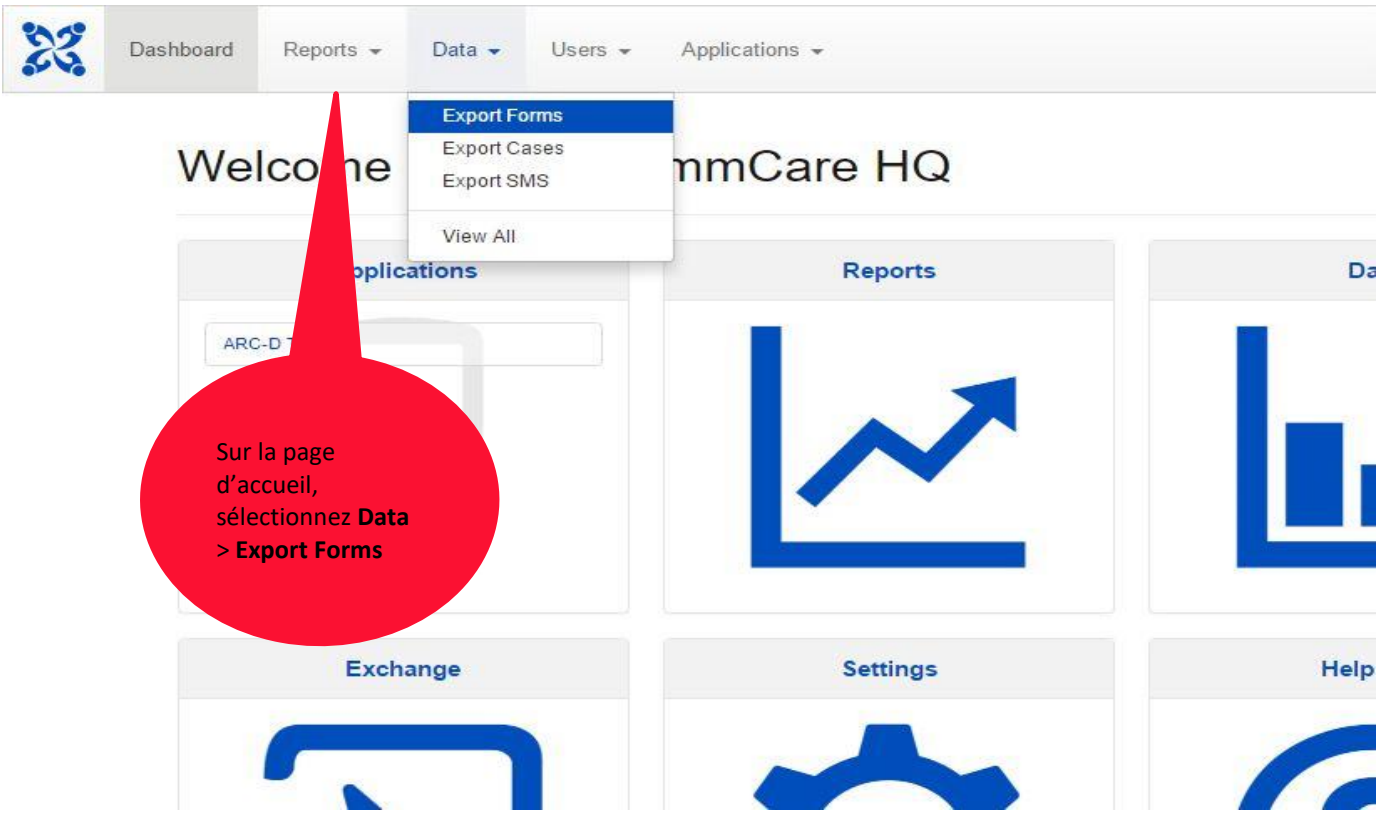

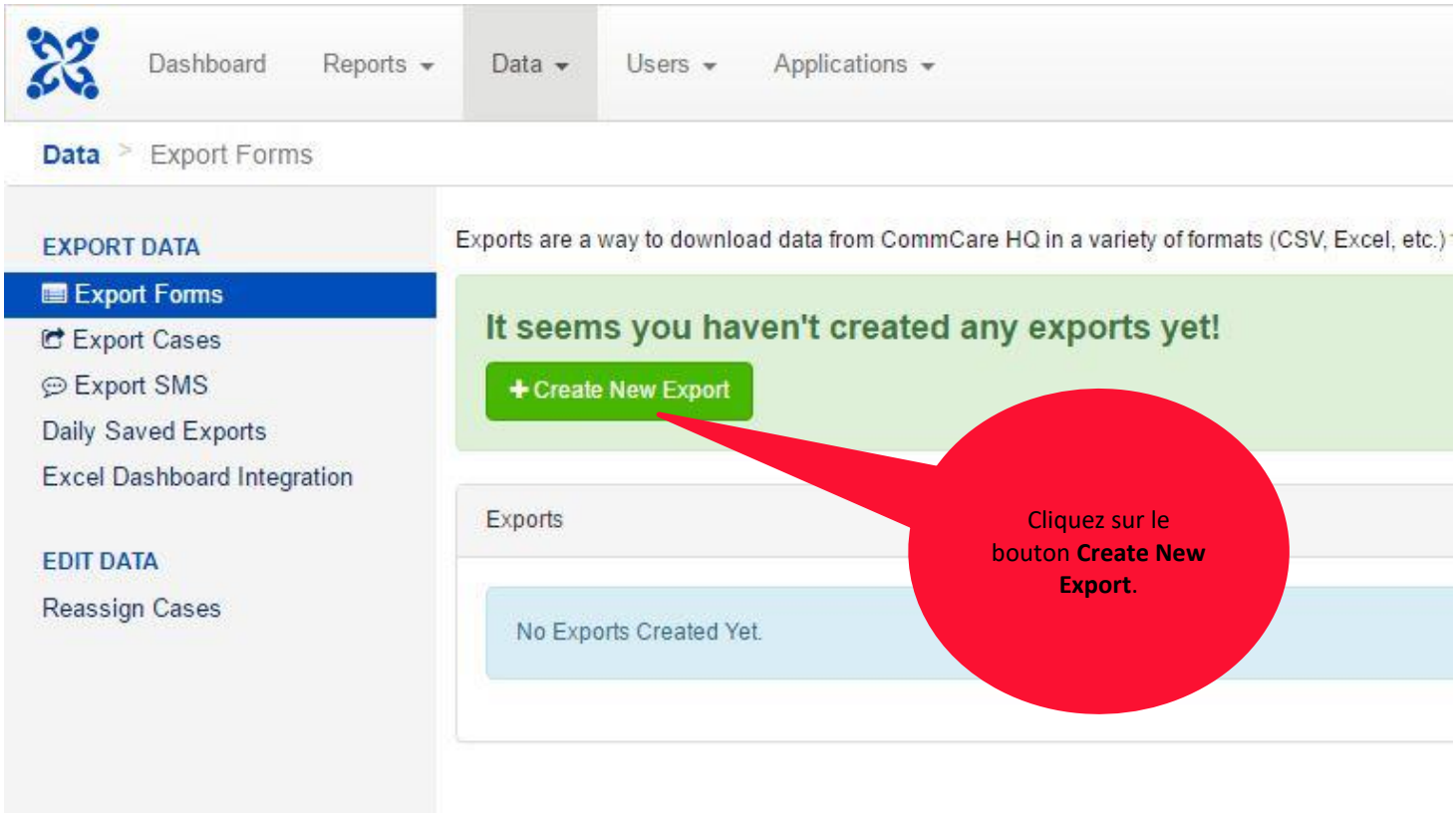

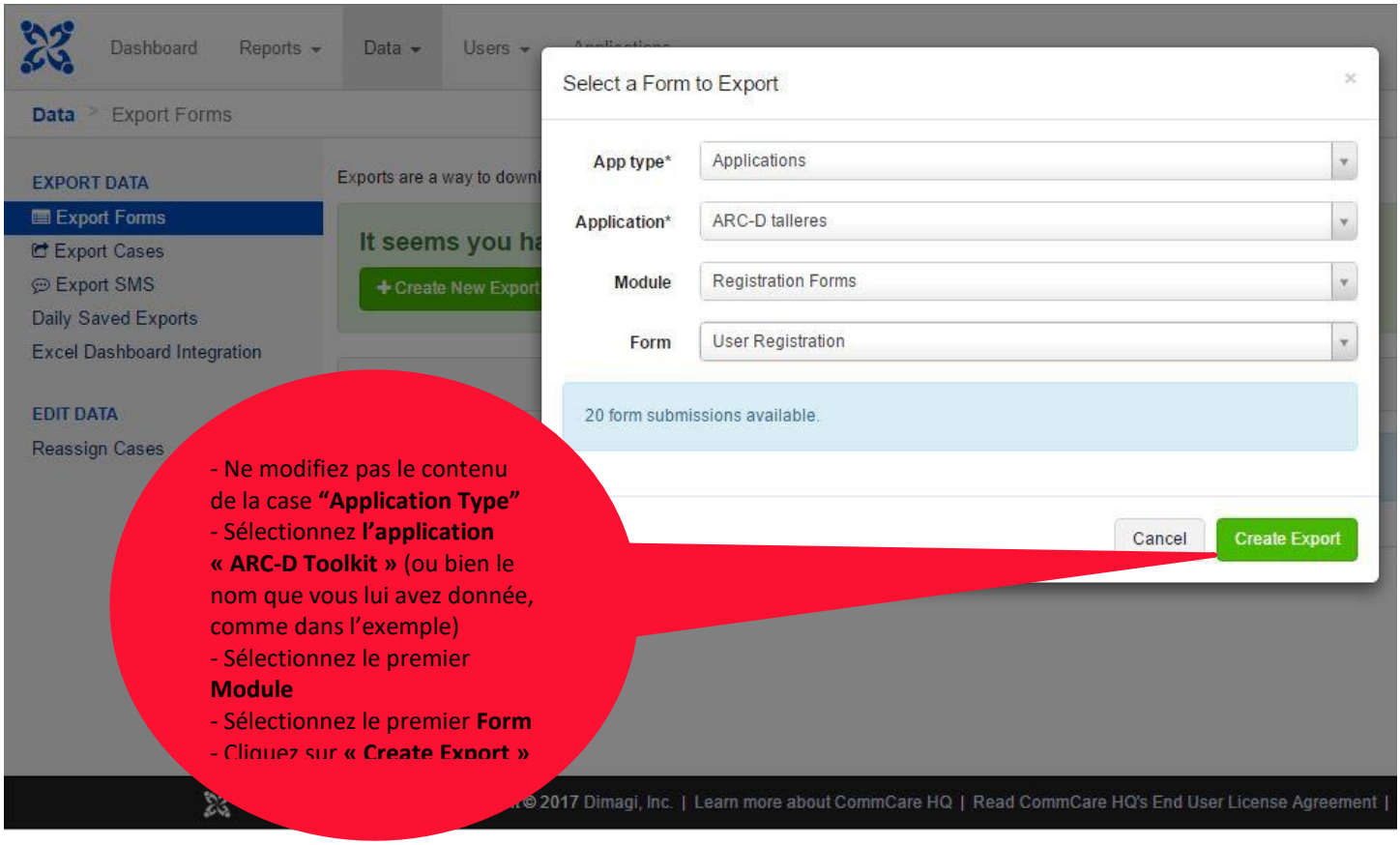
Dashboard
Reports
Data
Users
Data > Export Forms
EXPORT DATA
Export Forms
Export Cases
Export SMS
Daily Saved Exports
Excel Dashboard Integration
EDIT DATA
Reassign Cases
Exports are a way to downl
It seems you ha
+ Create New Export
Select a Form to Export
App type*
Applications
Application*
ARC-D talleres
Module
Registration Forms
Form
User Registration
20 form submissions available.
Cancel
Create Export
- Ne modifiez pas le contenu de la case **"Application Type"**
- Sélectionnez **l'application « ARC-D Toolkit »** (ou bien le nom que vous lui avez donnée, comme dans l'exemple)
- Sélectionnez le premier **Module**
- Sélectionnez le premier **Form**
- Cliquez sur **« Create Export »**
© 2017 Dimagi, Inc. | Learn more about CommCare HQ | Read CommCare HQ's End User License Agreement |

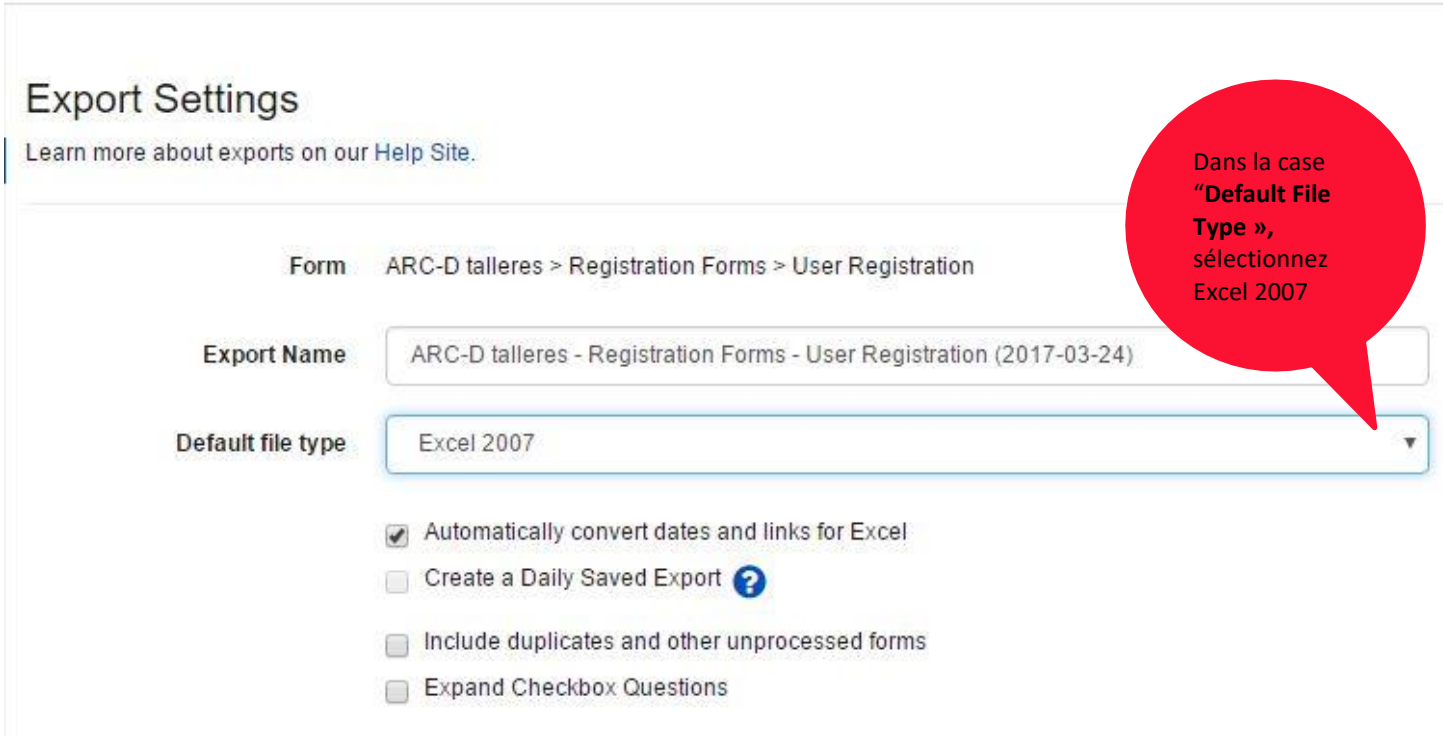
Export Settings
Learn more about exports on our Help Site.
Form
ARC-D talleres > Registration Forms > User Registration
Export Name
ARC-D talleres - Registration Forms - User Registration (2017-03-24)
Default file type
Excel 2007
Automatically convert dates and links for Excel
Create a Daily Saved Export
Include duplicates and other unprocessed forms
Expand Checkbox Questions
Dans la case "**Default File Type »,** sélectionnez Excel 2007

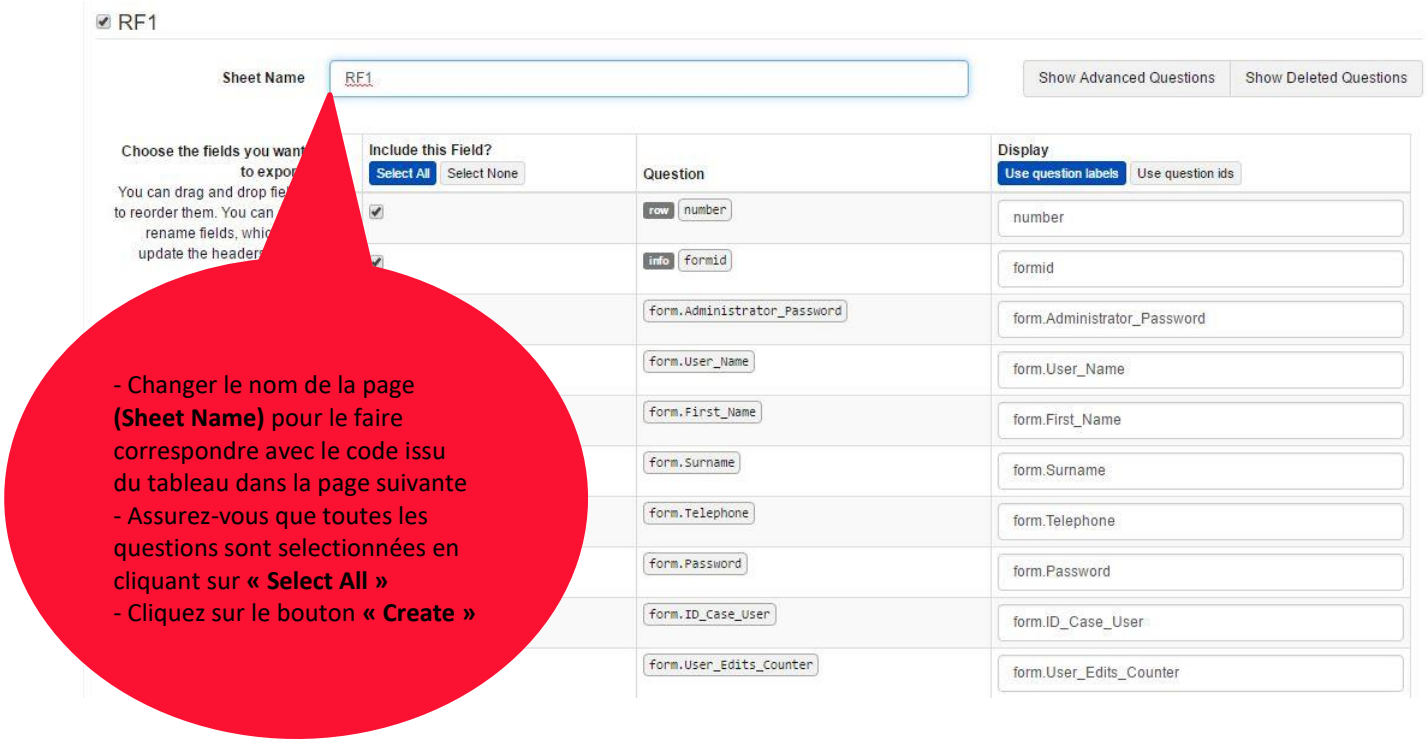

Form Name	Change to
Registration Forms - User Registration	RF1
Registration Forms - User Edits	RF2
Registration Forms - Community Registration	RF3
PART A: General Context of Community and Risk Scenarios - Community Registration Edits	PA1
PART A: General Context of Community and Risk Scenarios - PART A: General Context of Community	PA2
Repeat: Organizations	PAR1
Repeat: Pop_Chars	PAR2
PART A: General Context of Community and Risk Scenarios - PART A: Risk Scenarios	PA3
Part B: Community Resilience Assesment - PART B: Community Resilience Assesment	PB1
Part B: Qualitative Component Observations - PART B: Assessment Observations	PB2

- Répétez les étapes précédentes pour tous les modules/formulaires sur la gauche, en vous assurant de changer le nom des pages (**Sheet Names**) en conséquence
- Le formulaire de la Partie A : Contexte général de la communauté contient des cases portant le même titre et pouvant être remplies plusieurs fois (**Repeat groups** – par exemple : « Organizations », « Po_Chars »), qu'il faut traiter avec des précautions particulières, détaillées à la page suivante.

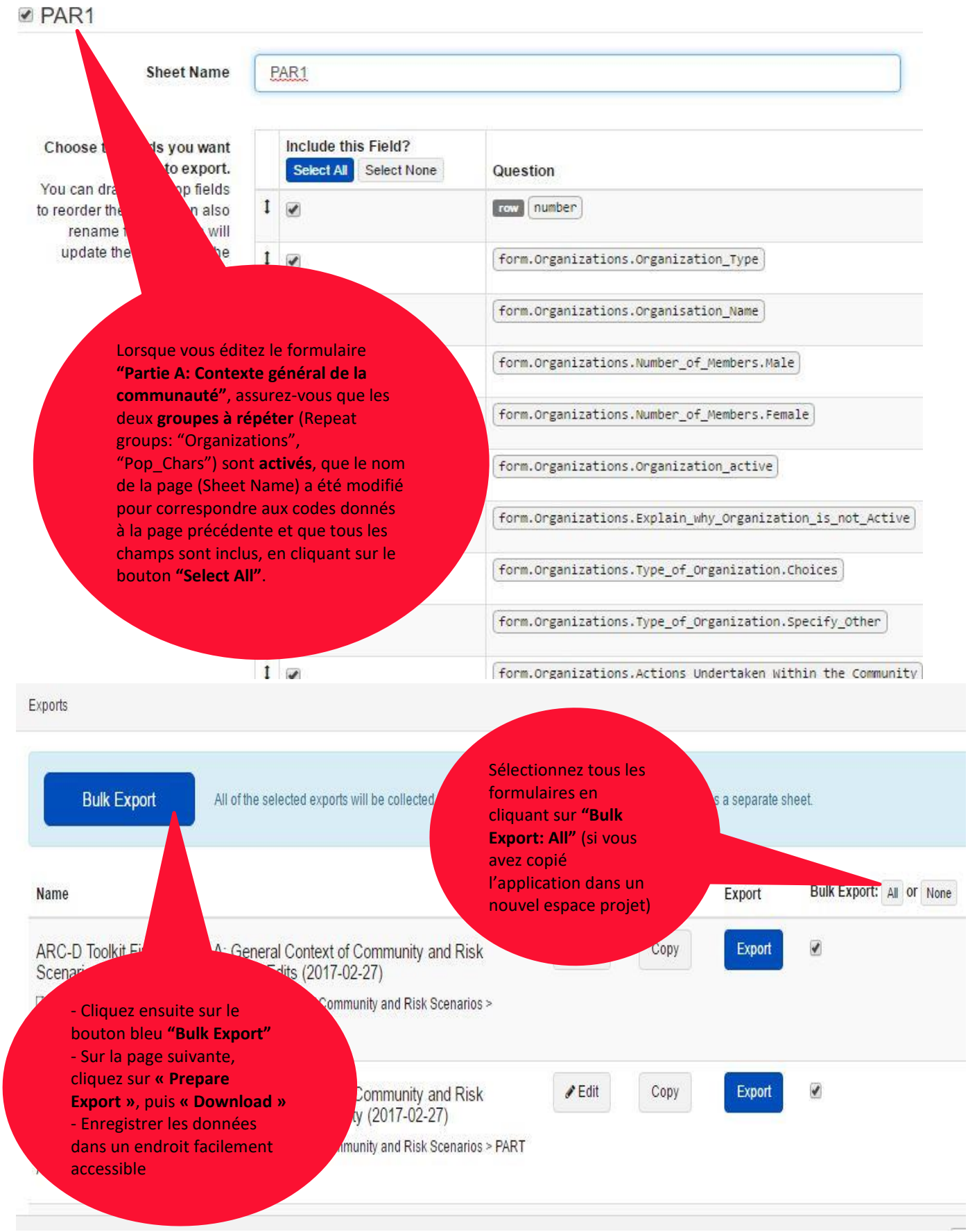

Lorsque vous éditez le formulaire **"Partie A: Contexte général de la communauté"**, assurez-vous que les deux **groupes à répéter** (Repeat groups: "Organizations", "Pop_Chars") sont **activés**, que le nom de la page (Sheet Name) a été modifié pour correspondre aux codes donnés à la page précédente et que tous les champs sont inclus, en cliquant sur le bouton **"Select All"**.

Sélectionnez tous les formulaires en cliquant sur **"Bulk Export: All"** (si vous avez copié l'application dans un nouvel espace projet)

- Cliquez ensuite sur le bouton bleu **"Bulk Export"**
- Sur la page suivante, cliquez sur **« Prepare Export »**, puis **« Download »**
- Enregistrer les données dans un endroit facilement accessible

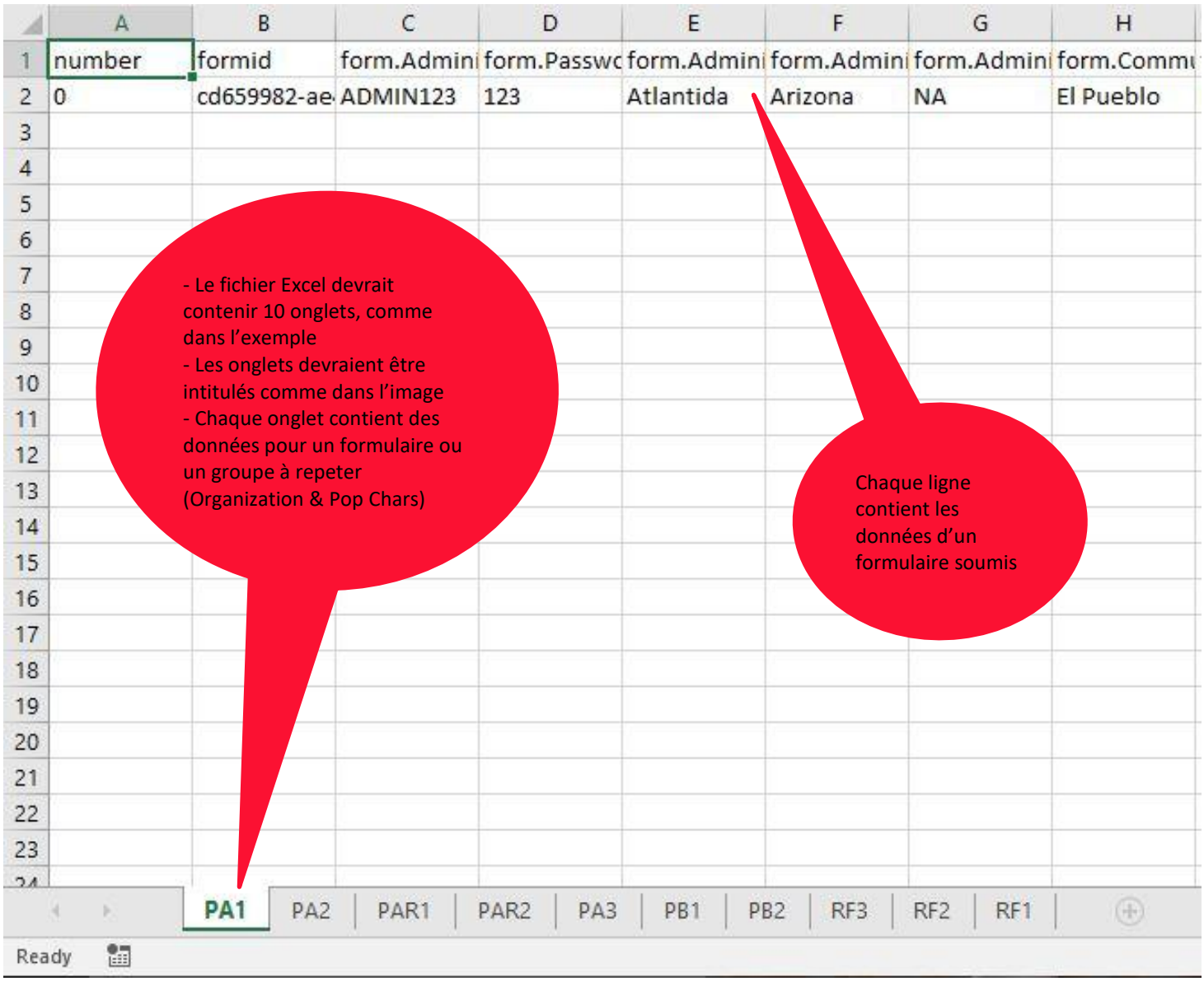
number
formid
form.Admini
form.Passwc
form.Admini
form.Admini
form.Admini
form.Commu
0
cd659982-ae
ADMIN123
123
Atlantida
Arizona
NA
El Pueblo
- Le fichier Excel devrait contenir 10 onglets, comme dans l'exemple
- Les onglets devraient être intitulés comme dans l'image
- Chaque onglet contient des données pour un formulaire ou un groupe à repeter (Organization & Pop Chars)
Chaque ligne contient les données d'un formulaire soumis
PA1
PA2
PAR1
PAR2
PA3
PB1
PB2
RF3
RF2
RF1
Ready

8. Connexion à Power BI

- Ouvrez le Power BI **ARC-D Dashboard Template**
- Sélectionnez **Edit Queries** dans le ruban
- Dans le Query Editor, sélectionnez **Data Source Settings** dans le ruban (si vous ne le voyez pas, essayez de mettre le "Query editor" en mode plein écran)

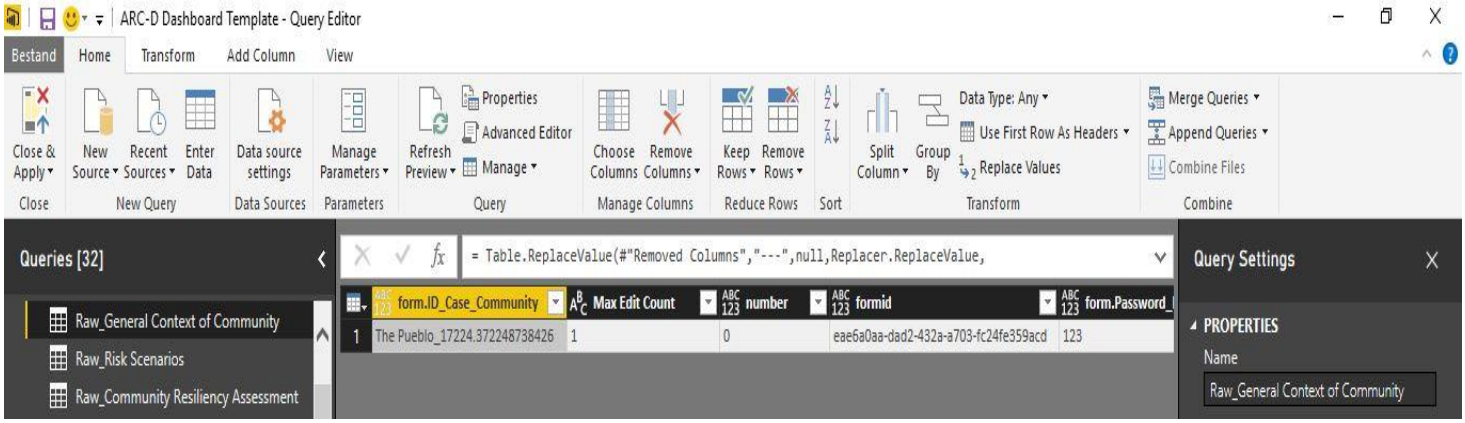

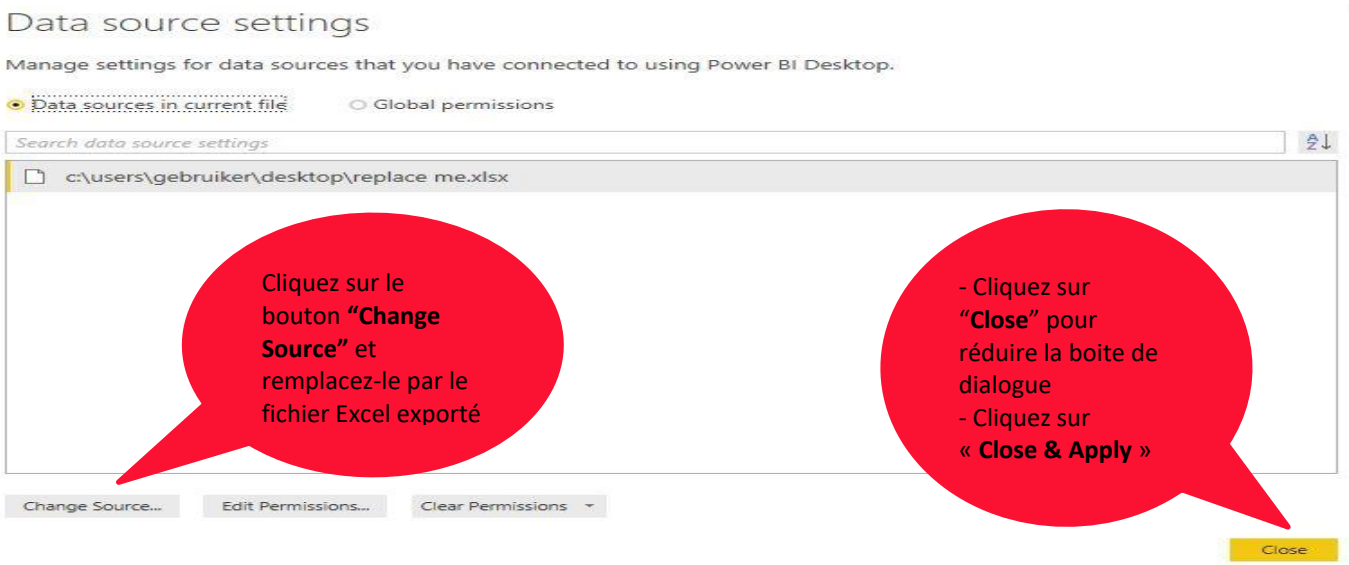

Cliquez sur le bouton **"Change Source"** et remplacez-le par le fichier Excel exporté

- Cliquez sur "**Close**" pour réduire la boite de dialogue
- Cliquez sur « **Close & Apply** »

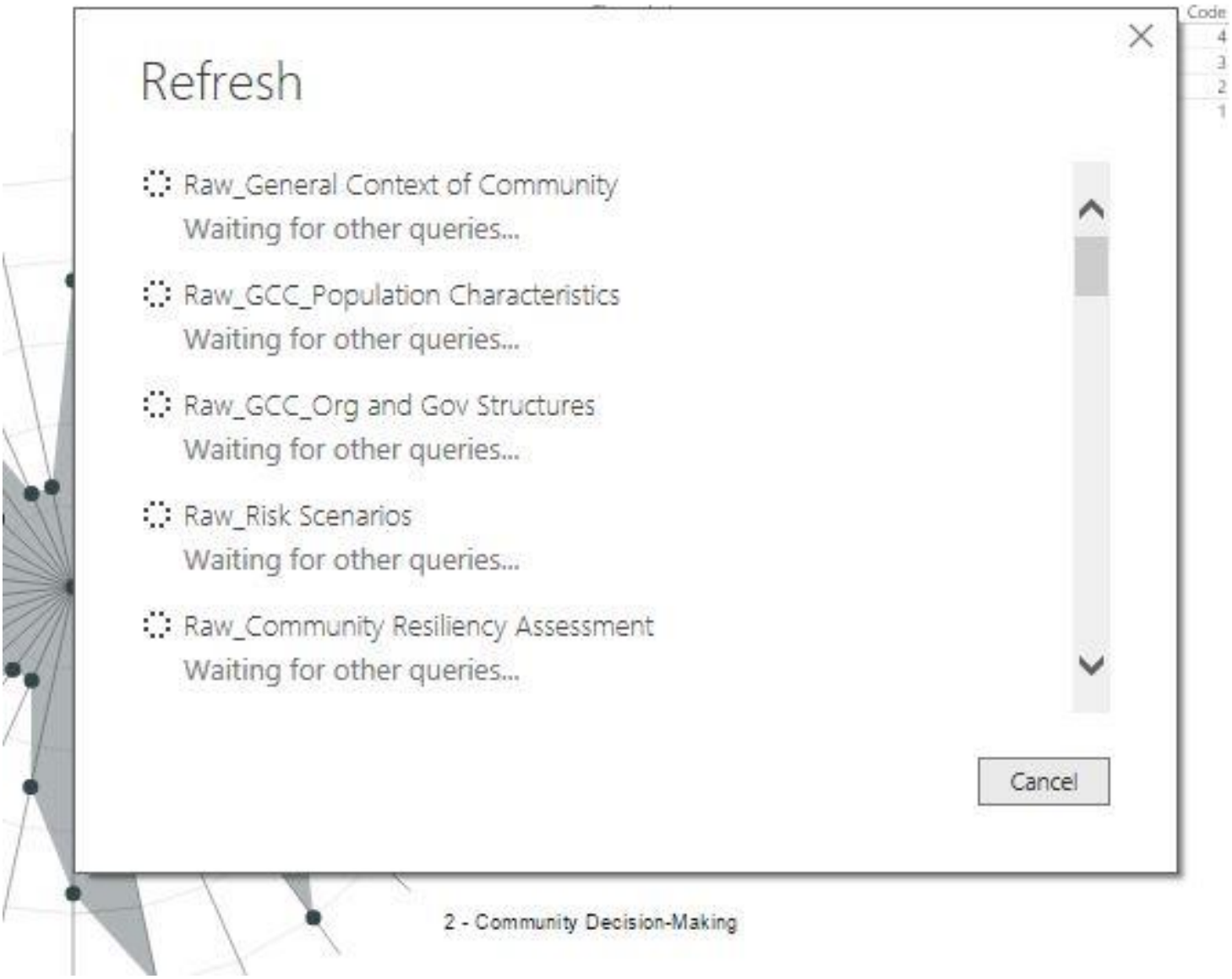

- Power BI devrait rafraichir toutes les requêtes. Ceci peut prendre du temps en fonction de la quantité de données collectées. Une fois que ce processus est terminé, tous les graphiques devraient générés.
- Pour mettre à jour vos données à partir des dernières données collectées via CommCare, répétez l'étape 9 (Bulk Export), remplacez le fichier Excel existant, mais assurez-vous qu'il garde le même nom et cliquez sur « Refresh » dans Power BI.

Annexe 4 Les 30 composantes de la résilience communautaire aux désastres

Le tableau ci-dessous rend compte des différences et similitudes entre les composantes de la résilience aux désastres et les thématiques de cette version du ARC-D Toolkit et celles de la précédente version de 2015. Il indique également de quelle façon chacune des composantes est liée à la publication de référence de l'outil, « Characteristics of a Disaster-Resilient Community », du Professeur John Twigg (2009).

Thématique 1 : Comprendre les risques de désastres (Cadre de Sendai Pr. 1)	Composante 1 : Evaluation participative des risques dans la communauté	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	7. Analyse/Evaluation d'aléas 8. Evaluation de la vulnérabilité/des capacités
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 2 : Evaluation de risque (CAH Pr.2)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1. Evaluation et données sur les aléas/risques 2. Evaluation et données sur les vulnérabilités/capacités et impacts
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1.1, 1.2, 1.3, 1.6 2.1, 2.2, 2.3, 2.6
	Composante 2 : Evaluation scientifique des risques	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	9. Méthodes locales et scientifiques pour la prise de conscience des risques
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 2 : Evaluation de risque (CAH Pr.2)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3. Innovations et capacités techniques et scientifiques
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3.2
	Composante 3 : Dissémination de l'information relative à la GRD	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	10. Prise de conscience et connaissances du public 12. Attitudes et valeurs culturelles
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 3 : Savoirs et Education (CAH Pr. 3)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1. Prise de conscience du public, connaissances et compétences 4. Cultures, attitudes, motivations
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1.2*, 1.4*, 1.5 4.2.

* Caractéristiques issues du rapport de J. Twigg incorporées dans cette nouvelle version.

Thématique 1 : Comprendre les risques de désastres (Cadre de Sendai Pr. 1)	Composante 4 : Education des enfants à la GRD	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	11. Diffusion des connaissances en GRD
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 3 : Savoirs et Education (CAH Pr. 3)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3. Education et Formation
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3.1 Fusionné avec une question de Tear Fund[13]
Thématique 2 : Renforcement de la gouvernance en GRD (Cadre de Sendai Pr. 2)	Composante 5 : La GRD dans la planification du développement	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	3. Intégration avec la planification du développement
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 1 : Gouvernance (CAH Pr. 1)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3. Cohérence avec les politiques et la planification du développement
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3.1
	Composante 6 : La GRD dans la planification de l'occupation des sols	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	23. Occupation des sols et planification
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	7. Processus de planification
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	7.1
	Composante 7 : Prise de décision au niveau communautaire	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	1. Leadership communautaire
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 1 : Gouvernance (CAH Pr. 1)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1. Politiques, planification, priorités et engagement politique

[1313] Voir page 52 de la version 2 du document « Characteristics of a disaste resilient communities » de John Twigg

	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1.5
Thématique 2 : Renforcement de la gouvernance en GRD (Cadre de Sendai Pr. 2)	Composante 8 : Inclusion des groupes vulnérables	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	5. Inclusion des groupes vulnérables
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 1 : Gouvernance (CAH Pr. 1)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	7. Redevabilité et participation communautaire
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	7.6
	Composante 9 : Participation des femmes	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	6. Participation des femmes
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 1 : Gouvernance (CAH Pr. 1)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	7. Redevabilité et participation communautaire
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	N/A
	Composante 10 : Prise de conscience des droits et plaidoyer	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	2. Prise de conscience des droits et plaidoyer
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 1 : Gouvernance (CAH Pr. 1)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2. Législation et systèmes de régulation
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.2, 2.1*
	Composante 11 : Partenariats autour de la GRD et du relèvement	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	4. Accès aux financements et aux partenariats
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 1 : Gouvernance (CAH Pr. 1)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5. Mécanismes institutionnels, capacités et structures ; définition des responsabilités 6. Partenariats

* Caractéristiques issues du rapport de J. Twigg incorporées dans cette nouvelle version.

	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.2, 2.1* 5.6
Thématique 3 : Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience (Cadre de Sendai Pr. 3)	Composante 12 : Gestion durable de l'environnement	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	13. Gestion durable de l'environnement
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1. Gestion des ressources naturelles et environnementales
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1.2
	Composante 13 : Gestion et sécurité de l'eau	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	**New**
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2. Santé et bien-être
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.4*
	Composante 14 : Accès aux soins et prise de conscience des enjeux sanitaires	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	15. Accès à la santé et sensibilisation en période normale
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2. Santé et bien-être
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.1, 2.5
	Composante 15 : Approvisionnement alimentaire et nutritionnel sécurisé	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	16. Approvisionnement en aliments et en eau
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2. Santé et bien-être

* Caractéristiques issues du rapport de J. Twigg incorporées dans cette nouvelle version.

	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.3
Thématique 3 : Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience (Cadre de Sendai Pr. 3)	Composante 16 : Moyens de subsistance résistants aux désastres	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	17. Pratiques de moyens de subsistance résistantes aux désastres
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3. Moyens de subsistance durables
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3.5
	Composante 17 : Accès aux marchés	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	18. Accès au marché
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3. Moyens de subsistance durables
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3.7
	Composante 18 : Accès aux services financiers	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	20. Accès aux services financiers
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5. Instruments financiers
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5.3
	Composante 19 : Protection des revenus et des actifs	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	21. Sécurisation des revenus et des actifs
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5. Instruments financiers

	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5.1
Thématique 3 : Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience (Cadre de Sendai Pr. 3)	Composante 20 : Accès à la protection sociale	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	19. Protection sociale
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	4. Protection sociale
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	4.1, 4.2*, 4.3*
	Composante 21 : Cohésion sociale et prévention des conflits	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	**New** (Partiellement abordé dans la composante 12 de la précédente version)
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	N/A
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	N/A
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	N/A
	Composante 22 : Infrastructures critiques et services de base	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	22. Protection des infrastructures et des services de base
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	6. Protection physique ; mesures techniques et structurelles
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	6.3, 6.4, 6.6
	Composante 23 : Logement	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	**New**
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	6. Protection physique ; mesures techniques et structurelles

* Caractéristiques issues du rapport de J. Twigg incorporées dans cette nouvelle version.

	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	6.3, 6.4, 6.6, 6.7
Thématique 4 : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement (Cadre de Sendai Pr. 4)	Composante 24 : Plan de contingence et de relèvement	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	27. Planification d'urgence
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 5 : Préparation aux désastres et réponse (CAH Pr. 5)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3. Préparation et planification de contingence
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	3.2., Et TA 3, Composante 2, Car. 2.2*
	Composante 25 : Système d'Alerte Précoce (SAP)	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	26. Système d'Alerte Précoce
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 5 : Préparation aux désastres et réponse (CAH Pr. 5)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2. Systèmes d'alerte précoce
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.1, 2.8*
	Composante 26 : Capacités de préparation et de réponse	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	25. Capacités de préparation et de réponse
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 5 : Préparation aux désastres et réponse (CAH Pr. 5)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1. Capacités organisationnelles et coordination
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	1.2
	Composante 27 : Services de santé en période d'urgence	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	14. Accès aux soins de santé en période d'urgence
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 4 : Gestion des risques et réduction de vulnérabilité (CAH Pr. 4)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2. Santé et bien-être

* Caractéristiques issues du rapport de J. Twigg incorporées dans cette nouvelle version.

	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	2.7
Thématique 4 : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement (Cadre de Sendai Pr. 4)	Composante 28 : Services éducatifs en période d'urgence	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	24. Fonctionnement des services d'éducation en période d'urgence
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	N/A
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	N/A
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	N/A
	Composante 29 : Infrastructures d'urgence	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	28. Infrastructure d'urgence
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 5 : Préparation aux désastres et réponse (CAH Pr. 5)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	4. Ressources et infrastructures d'urgence
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	4.3
	Composante 30 : Leadership et bénévolat dans la réponse et le relèvement	
	Composante(s) dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	29. Réponse d'urgence et récupération 30. Bénévolat et redevabilité
	Thématique dans la précédente version de l'ARC-D Toolkit (2015)	Thématique 5 : Préparation aux désastres et réponse (CAH Pr. 5)
	Composantes correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5. Réponse d'urgence et relèvement 6. Participation, bénévolat, redevabilité
	Caractéristiques correspondantes dans le rapport Twigg (2009)	5.2, 5.3 6.4

Annexe 5 Modèle de rapport narratif d'enquête ARC-D

Le présent document est une proposition de modèle de rapport pour aider les utilisateurs à analyser les données collectées dans le cadre d'une enquête ARC-D. Les utilisateurs sont naturellement invités à s'approprier ce modèle, le développer et/ou à le modifier si besoin.

Date de la finalisation du rapport :

Dates de la réalisation de la Partie A :

Date(s) de la réalisation de la Partie B :

Animateur/facilitateurs :

Preneur de notes :

Autres personnes impliquées et leurs rôles :

1. Communauté : _____
   Pour qui voulons-nous mesurer le niveau de résilience aux désastres ?

2. Scénario de risques (aléa(s) considéré(s) : _____
   A quoi voulons-nous mesurer le niveau de résilience aux désastres de la communauté ?

Décrivez ici le scénario de risques prioritaire sélectionné suite au remplissage de la Partie A du questionnaire.

3. Contexte général de la communauté

Cette section vous donne la possibilité d'expliquer de façon détaillée les aspects couverts dans la Partie A du questionnaire, à partir des informations obtenues au terme de l'enquête ; si vous n'avez rien à ajouter, faites un copier-coller des informations saisies via la Partie A du questionnaire (et visibles dans le tableau de bord de l'enquête) et passez à la section suivante.

Caractéristiques de la population, sous-groupes pertinents en priorité	
Groupes vulnérables	
Description de l'environnement physique/naturel	
Gouvernance et organisation communautaire (incluant les documents ou mécanismes de planification)	
Autres scénarios de risques les plus critiques (en dehors de celui qui a fait l'objet de l'évaluation)	

4. Caractéristiques de la résilience aux désastres et capacités (Par quoi la résilience se traduit-elle dans la communauté enquêtée ?)

Compléter le tableau ci-dessous avec les informations qualitatives recueillies durant l'enquête sur les différentes composantes. Lorsque cela est approprié, merci d'expliquer comment le(s) stress choisis impacte(nt) les composantes de la résilience.

Composante	Niveau	Caractéristiques de la communauté/Commentaires (si possible – désagréger l´information par sexe)
Thématique 1 : Comprendre les risques de désastres		
1. Evaluation participative des risques dans la communauté		
2. Evaluation scientifique des risques		
3. Dissémination de l'information relative à la GRD		
4. Education des enfants à la GRD		
Thématique 2 : Renforcer la gouvernance en GRD		
5. La GRD dans la planification du développement		
6. La GRD dans la planification de l'occupation des sols		
7. Prise de décision au niveau communautaire		
8. Inclusion des groupes vulnérables		
9. Participation des femmes		

Thématique 2 : Renforcer la gouvernance en GRD		
10. Prise de conscience des droits et plaidoyer		
11. Partenariats autour de la GRD et du relèvement		
Thématique 3 : Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience		
12. Gestion durable de l'environnement		
13. Gestion et sécurité de l'eau		
14. Accès aux soins et prise de conscience des enjeux sanitaires		
15. Approvisionnement alimentaire et nutritionnel sécurisé		
16. Moyens de subsistance résistants aux désastres		
17. Accès aux marchés		
18. Accès aux services financiers		
19. Protection des revenus et des actifs		
20. Accès à la protection sociale		

Thématique 3 : Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience		
21. Cohésion sociale et prévention des conflits		
22. Infrastructures critiques et services de base		
23. Logement		
Thématique 4 : Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement		
24. Plan de contingence et de relèvement		
25. Système d'Alerte Précoce (SAP)		
26. Capacités de préparation et de réponse		
27. Services de santé en période d'urgence		
28. Services éducatifs en période d'urgence		
29. Infrastructures d'urgence		
30. Leadership et bénévolat dans la réponse et le relèvement		

5. Considérations sur les secteurs et systèmes

Faites une description rapide de la situation des secteurs/systèmes abordés dans le cadre de l'enquête. Assurez-vous d'identifier ceux qui vous paraissent les plus critiques pour renforcer le niveau de résilience de la communauté au scénario de risques identifié. Les graphiques issus du tableau de bord de l'enquête peuvent être incorporés ici pour illustrer la situation si besoin.

Gestion des risques de désastres
A partir des informations collectées sur les composantes 1, 2, 3, 4, 6, 11, 16, 24, 25, 26, 29

Education
A partir des informations collectées sur les composantes 4, 28

Economie
A partir des informations collectées sur les composantes 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20

Santé
A partir des informations collectées sur les composantes 13, 14, 22, 27

Environnement
A partir des informations collectées sur les composantes 6, 12, 15, 16, 19

Politique / Gouvernance
A partir des informations collectées sur les composantes 5, 6, 7, 10

Infrastructure
A partir des informations collectées sur les composantes 22, 23, 29

Social / Culturel
A partir des informations collectées sur les composantes 3, 4, 7, 8, 9, 19, 20

6. Commentaires additionnels

Points communs
Indiquez ici les composantes et les sujets sur lesquels un consensus s'est dégagé de façon particulièrement nette et sans difficulté. Listez les composantes qui ont été les plus faciles à évaluer.

Points de divergence
Indiquez ici les composantes et les sujets sur lesquels les participants ne sont pas tombés d'accord et où vous avez relevé des différences notoires dans les perceptions. Listez les composantes que vous avez eues du mal à évaluer.

Commentaires sur le processus d'évaluation
Commentez le déroulement de l'évaluation : niveau de participation des représentants, crédibilité des informateurs clés, représentativité du FGD, ou tout autre facteur susceptible de nuire ou de contribuer à la fiabilité des résultats.

Autres commentaires ou leçons apprises à l'issue du processus

7. Actions recommandées

Veuillez lister ici les actions recommandées à partir des résultats de l'enquête. Ces recommandations peuvent être valables à court ou à long terme ou les deux. Elles peuvent faire référence à des interventions de nature programmatique, à la recherche de partenariats, ou au travail de plaidoyer à entreprendre (ou encore au besoin de conduire des enquêtes et analyses complémentaires, si nécessaire).

Si besoin, le tableau ci-dessous peut également être organisé autour des 8 systèmes critiques, au lieu des 4 priorités d'action du Cadre de Sendai.

Catégorie	Actions recommandées
1. Comprendre les risques de désastres	
2. Renforcer la gouvernance en GRD	
3. Réduire la vulnérabilité aux désastres en faveur de la résilience	
4. Renforcement de la préparation aux désastres pour une réponse efficace et pour « Reconstruire en mieux » pendant la phase de relèvement	

8. Annexes

Pensez à annexer des copies des documents suivants au rapport :

- Liste des participants / d'émargement
- Version originale des notes prises dans le cadre de l'enquête
- Rapport extrait du tableau de bord de l'enquête pour la Partie A
- Rapport extrait du tableau de bord de l'enquête pour la Partie B
- Prises de vue réalisées dans le cadre de l'enquête

Bibliographie

CARRI Community and Regional Resilience Institute (2013): "Definitions of Community Resilience: An Analysis"
http://www.resilientus.org/wp-content/uploads/2013/08/definitions-of-community-resilience.pdf
Accessed Aug 15th, 2016.

CDC Center for Disease Control and Prevention (2014): "Principles of Epidemiology in Public Health Practice Glossary, Third Edition: An Introduction to Applied Epidemiology and Biostatistics"
http://www.cdc.gov/OPHSS/CSELS/DSEPD/SS1978/Glossary.html#E
Accessed Feb 2, 2016.

CHS Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability (2014). Groupe URD, HAP International, People In Aid and the Sphere Project. First Edition.
www.corehumanitarianstandard.org
Accessed Feb 3, 2016

DFID (2013): "Defining Resilience: A DFID Approach Paper".
https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/186874/defining-disaster-resilience-approach-paper.pdf
Accessed 30 Jan 2016

EU (2015): "EU Resilience Compendium: Saving Lives and Livelihoods"
http://ec.europa.eu/echo/files/policies/resilience/eu_resilience_compendium_en.pdf
Accessed 30 Jan 2016

FAO (2006): "Food Security Policy Brief, Issue 2"
http://www.fao.org/forestry/13128-0e6f36f27e0091055bec28ebe830f46b3.pdf
Accessed 30 Jan 2016

IFAD. "Glossary on M&E terms".
http://www.ifad.org/evaluation/guide/annexa/a.htm#l
Accessed 30 Jan 2016

IFRC (2011): "Characteristics of Safe and Resilient Community: Community Based Disaster Risk Reduction Study" ARUP International Development.
http://www.ifrc.org/PageFiles/96986/Final_Characteristics_Report.pdf
Accessed Mar 1, 2016

IPCC (2013): WGII Glossary
https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WGIIAR5-Glossary_FGD.pdf
Accessed 30 Jan 2016

IPCC (2012): Glossary of terms in "Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation". A Special Report of Working Groups I and II of the IPCC. Cambridge University Press, Cambridge, UK, and New York, NY, USA, pp. 555-564.
https://www.ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX_Full_Report.pdf
Accessed Jan 30, 2016

International Recovery Platform IRP (2010): "Guidance note on Recovery: Governance"
https://www.unisdr.org/we/inform/publications/16774
Accessed Jan 30, 2016

Jha et al., 2010. World Bank "Safer Homes, Stronger Communities: a Handbook for Reconstructing after Natural Disasters"
http://www.preventionweb.net/files/12229_gfdrr.pdf
Accessed Mar 2, 2016

Kellett, J & Peters, K. (2013): "Dare to Prepare: Taking Risk Seriously". Overseas Development Institute.
https://www.odi.org/publications/7955-dare-prepare-taking-risk-seriously
Accessed Jan 31, 2016

Mosse, D. (1994): "Authority, gender and knowledge: theoretical reflections on the practice of Participatory Rural Appraisal", Development and Change Vol.25, No.3, pages 497-526 (earlier draft as ODI Agricultural Administration (Research and Extension) Network Paper No.44.)

Natural Hazards Research Platform. Glossary.
http://www.naturalhazards.org.nz/Home/Learning/Glossary
Accessed Jan 30, 2016

Patel, R. & Gleason K (2014): "Understanding Disaster Risk Reduction and Resilience in Urban Haiti: A Collaborative Research Study with Catholic Relief Services and the Harvard Humanitarian Initiative". Harvard Humanitarian Initiative.
http://www.urban-response.org/resource/19954
Accessed Mar 2, 2016

Preventionweb.
http://www.preventionweb.net/english/hazards/
Accessed Feb 3, 2016

ReliefWeb (2008): "Glossary of Humanitarian Terms"
http://reliefweb.int/report/world/reliefweb-glossary-humanitarian-terms
Accessed Jan 30, 2016

The Sphere Project (2011): "The Sphere Handbook: Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response." Glossary.
http://www.sphereproject.org/handbook/glossary/?l=L
Accessed Feb 3, 2016

Turnbull, M., Sterrett, C. L. & Hilleboe, A. (2013): "Toward Resilience: A Guide to Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation"
http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ECB-toward-resilience-Disaster-risk-reduction-Climate-Change-Adaptation-guide-english.pdf
Accessed Jan 30, 2016

Twigg, John (2009): Characteristics of a Disaster Resilient Community: a Guidance Note. NGO Interagency group.
http://community.eldis.org/.59e907ee/Characteristics2EDITION.pdf
Accessed Jan 30, 2016

UNDP (2010): "Disaster Risk Assessment"
http://www.undp.org/content/dam/undp/library/crisis%20prevention/disaster/2Disaster%20Risk%20Reduction%20-%20Risk%20Assessment.pdf
Accessed Jan 30, 2016

UNEP Bringezu, S. and O'Brien, M (2011): "Draft Glossary of Terms used by the International Resource Panel, Version 0.1"
http://www.unep.org/resourcepanel/Portals/50244/documents/IRP_Draft_Glossary.pdf
Accessed Feb 3, 2016

UNICEF (2012): “UNICEF and Disaster Risk Reduction”
http://www.unicef.org/malaysia/UNICEF_and_Disaster_Risk_Reduction.pdf
Accessed Feb 3, 2016

UNISDR (2009): “2009 UNISDR Terminology on Disaster Risk Reduction”
http://www.unisdr.org/we/inform/publications/7817
Accessed Feb 3, 2016

UNISDR (2012): “Overview of the Local Government Self-Assessment Tool for Disaster Resilience”
http://www.unisdr.org/applications/hfa/assets/lgsat/documents/Overview-of-the-LGSAT-English.pdf
Accessed Feb 3, 2016

USAID/OFDA (2014): “Hazard-Specific Disaster Risk Reduction Implementation Guide”.
https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/12.30.13_Hazard_Specific_DRR_Guide_bleed.pdf
Accessed Feb 3, 2016

WHO (2010): “Safe Hospitals”
http://www.who.int/hac/events/safe_hospitals_info.pdf
Accessed Feb 3, 2016

Ressources et références sur les groupes de discussion (FGD)

Gerittsen, Annette (2011): “Focus Group Discussions: A Step-by-Step Guide”
http://www.epiresult.com/downloads/focus-group-discussion-step-by-step-guide.pdf
Accessed June 30th 2016

Jordan Civil Society Program (2012): “A Step-By-Step Guide to Focus Group Research for Non-Governmental Organizations”
http://staff.estem-uc.edu.au/taipham/files/2013/01/A-Step-by-Step-Guide-to-Focus-Group-Research.pdf
Accessed June 30th 2016

Krueger, R (2002): “Designing and Conducting Focus Group Interviews”
http://www.eiu.edu/ihec/Krueger-FocusGroupInterviews.pdf
Accessed June 30th 2016

Krueger, R., and Casey, M (2009): “Focus Groups: A Practical Guide for Applied Research” Link to book at
http://www.alnap.org/resource/8136.aspx
Accessed June 30th 2016

Morgan, D.L. (1997): Focus Groups as Qualitative Research. Link to book at
http://www.alnap.org/resource/23030
Accessed June 30th 2016.

Tonkiss, Fran (2004): “Using focus groups”. In: Seale, Clive, (ed.) Researching Society and Culture. Sage Publications, London, pp. 193-206.

USAID (1987): “Conducting Group Interviews in Developing Countries (AID Program Design and Evaluation Methodology Report No. 8)”
http://www.alnap.org/resource/19320
Accessed June 30th 2016

Work Group for Community Health and Development (2016): “Assessing Community Needs and Resources: Section 6. Conducting Focus Groups” University of Kansas.
http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/assessment/assessing-community-needs-and-resources/conduct-focus-groups/main
Accessed June 30th 2016.